



FIII

UVI

2

OX

Bish.  
ign.:

SS 83

Me 34





TROIS ANS

EN

NOUVELLE CALÉDONIE



MUSEUM

8

VOYAGE EN TUNISIE  
TROIS ANS  
NOUVELLE ÉDITION  
TROIS ANS  
JULES PATOUILLER  
NOUVELLE ÉDITION  
PARIS

Paris. Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 31

VOYAGE AUTOUR DU MONDE

TROIS ANS

EN

NOUVELLE CALÉDONIE

(Édition avec gravures.)

JULES PATOUILLET

MÉDECIN DE MARINE

Réhabiliter, Civiliser, Produire.



1: 2145

Bish.

PARIS

Sign.:

5.5.83

Me 34.

E. DENTU, ÉDITEUR,  
Libraire de la Société des Gens de Lettres  
PALAIS ROYAL 17 ET 19 GALERIE D'ORLÉANS

1873

1198608

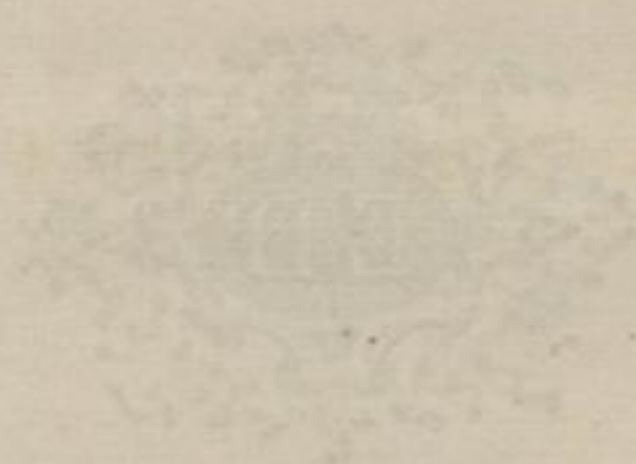
VOYAGE AUTOUR DU MONDE

TROIS ANS

NOUVELLE CALÉDONIE

ERNEST COMBAY

JULES PATOUILLLET



PARIS

M. DEZOBRY, ÉDITEUR

1873

1873



**A la Mémoire**

DE MON COUSIN ET AMI

**ERNEST CORBRION**

Adjudant au 4<sup>e</sup> bataillon de la 2<sup>e</sup> légion  
des mobilisés du Calvados,

MORT A MAIZIÈRES LE 15 FÉVRIER 1871.

CAMPAGNE DE FRANCE

JULES PATOUILLET.

A la Memoire

de M. de...

# ERNEST CORBRIOT

Adjudant au 1<sup>er</sup> bataillon de M. de...  
des mousquetaires de la Garde

Paris, chez M. de...

CAMPAGNE DE FRANCE

Paris, chez M. de...

## PRÉFACE.

Le 23 mai 1866, j'embarquais, en qualité de médecin en second, à bord de la frégate à voile la *Néréide* qui, appareillant de Brest, devait doubler le cap de Bonne-Espérance et aller ravitailler nos colonies de la Réunion, de la Nouvelle-Calédonie et de Taïti. Le 20 septembre de la même année, nous prenions la mer.

Après avoir touché aux îles du cap Vert, relâché à Simons-Bay, et visité la ville du Cap, aujourd'hui si déchuée de son ancienne prospérité, nous continuions notre route, et en janvier 1867, la frégate mouillait dans la rade de Saint-Denis, de la Réunion. Là aussi, pendant une escale de plusieurs jours, signalée par un de ces coups de vent si terribles dans les parages de Bourbon, nous avons pu déplore une ruine presque égale à celle de la colonie du Cap. Nous avons débarqué et laissé

dans l'île le contingent d'officiers, de soldats, de vivres et de matériel qui lui avait été destiné.

D'après l'itinéraire qui lui avait été tracé, la frégate la *Néréide* devait toucher à Sydney avant de se rendre à Nouméa, la capitale de la Nouvelle-Calédonie.

Nous avons trouvé sur rade le *Falcon*, vaisseau de la reine, dont les officiers nous reçurent avec leur courtoisie traditionnelle, et ne se lassèrent pas de nous en donner les marques les plus amicales pendant les huit jours que nous restâmes à terre.

Malgré tous les autres attrait qui nous retenaient dans une ville si belle et si florissante, et qui, née d'hier, pourrait sans présomption se comparer à plus d'une capitale européenne, il fallut partir, et le 15 février, après une traversée de sept à huit jours, nous arrivions à Nouméa.

Mon rêve, en quittant la France, avait été de rester quelque temps dans l'intérieur de la Calédonie.

Je désirais observer par mes propres yeux, chez des populations sauvages, ou vierges encore, ce que peut l'homme, réduit à ses pro-

pres forces, aux prises avec la nature, et combler, si je le pouvais, par cette étude, une lacune qui me semblait exister dans tous les écrits que j'avais lus sur l'ethnographie calédonienne.

Une si longue absence de France, en m'ôtant la chance des concours, pouvait retarder mon avancement; mais j'étais résolu à le sacrifier pour suivre assidûment des recherches qui m'intéressaient; et puis, je l'avoue, l'inconnu m'a toujours attiré.

Ce ne fut pas sans difficulté que j'obtins de permuter avec mon collègue et ami, M. Rivet, déjà souffrant de la maladie qui devait l'enlever à la marine dès son retour en France. Je fus d'abord envoyé au pénitencier de Canala pour remplacer M. Feitu, alors médecin-major de ce poste, et qui, lui aussi, devait, deux ans plus tard, mourir dans une épidémie à bord de la frégate qui le rapatriait.

Je profitai de ce premier séjour, qui se prolongea six mois, pour rompre petit à petit avec les habitudes européennes et prendre celles des naturels. J'y parvins si complètement que, lorsque, au bout de ce temps, on m'envoya comme médecin-major à Houagape, je

n'eus que bien peu de choses à faire pour amener les Canaques à me traiter comme un de leurs chefs. Une simplicité dans le costume, qui parut outrée à quelques Européens, une grande justice dans mes rapports avec les naturels, me permirent de séjourner sans danger au milieu des tribus les plus sauvages, même lorsque des assassins, comme il arriva dans une fête de la Tipindié, avaient touché des mains de chefs révoltés le prix de ma tête.

Je pus faire ainsi une ample récolte de renseignements, aidé en cela par les RR. PP. Maristes, que leur long séjour dans l'île avait mis à même de noter des usages perdus aujourd'hui.

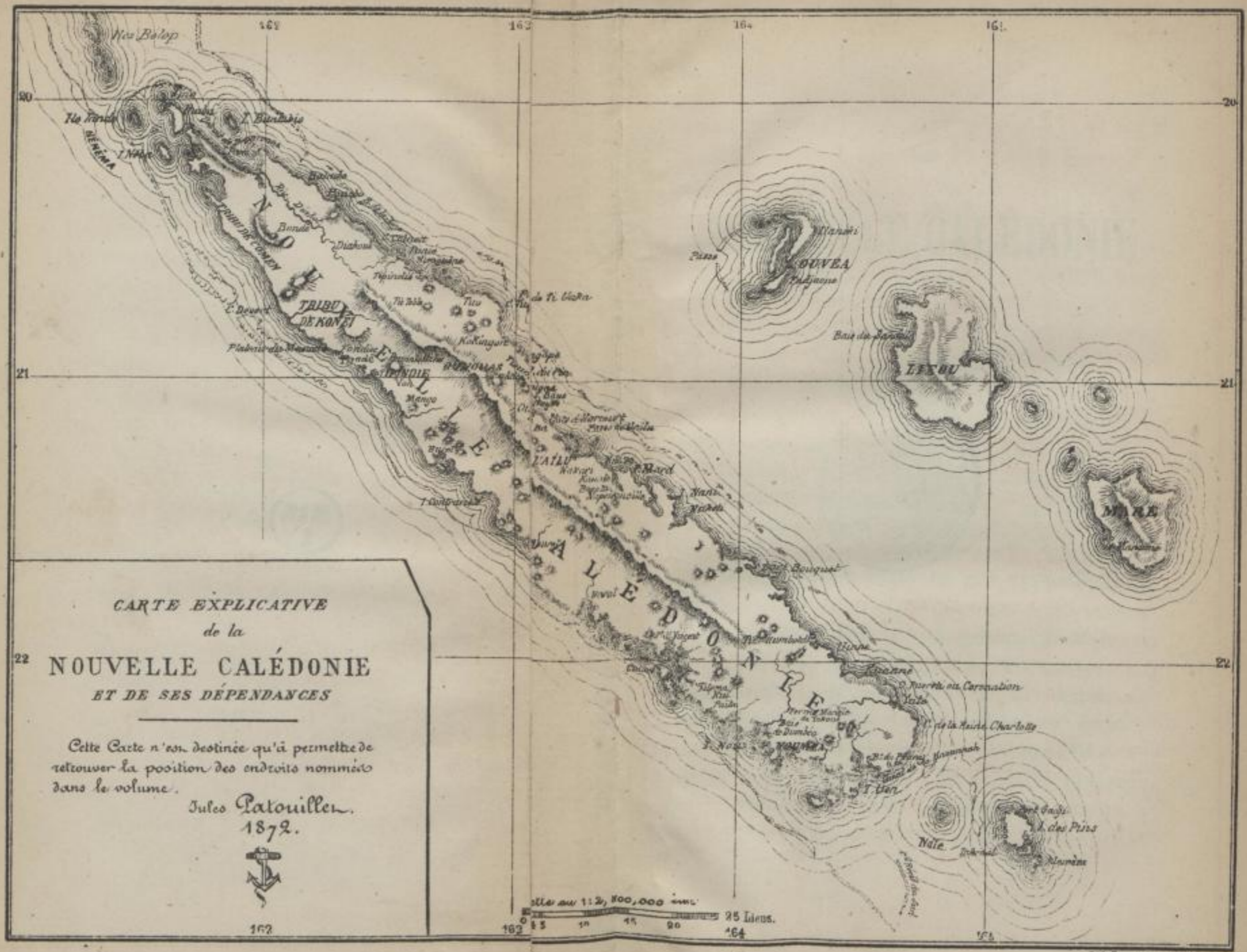
Le 10 février 1870, je quittais la colonie un peu malgré moi, emportant de nombreuses photographies dues au talent et à la gracieuseté d'un ami, M. Robin, commissaire de marine. Mon album devait s'enrichir encore, à bord de l'*Isis*, sur laquelle j'opérais mon retour, de plusieurs dessins, œuvres de M. Coffinières de Nordek. J'ai mis à profit quelques-uns de ces dessins et de ces photographies pour en illustrer le petit ouvrage que je présente aujourd'hui seulement au public. On

comprendra facilement qu'au moment de mon arrivée à Paris, au mois d'août 1870, la guerre affreuse dont la France était le théâtre ne me laissait ni le temps, ni la volonté de préparer cette publication.

A peine revenu de l'armée de la Loire, que j'avais suivie comme médecin de bataillon, je fus embarqué en qualité de médecin-major sur le ponton le *Duguay-Trouin*, où les soins que j'étais seul à donner à neuf cents détenus politiques ne me permettaient pas de vaquer à des occupations littéraires.

Je me suis proposé d'apprendre au public, dans les quelques pages qu'on va lire, ce qu'est à l'heure présente la Nouvelle-Calédonie, ce que l'on y fait, comment on y vit, et ce qu'avec de la bonne volonté et des bras on pourrait y obtenir de résultats heureux, tant pour les naturels que pour les colons et la métropole.


---



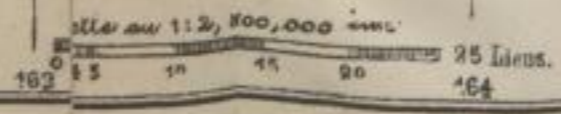
CARTE EXPLICATIVE  
de la  
**NOUVELLE CALÉDONIE**  
ET DE SES DÉPENDANCES

Cette Carte n'est destinée qu'à permettre de retrouver la position des endroits nommés dans le volume.

Jules Patouillet.  
1872.



162



Lith. B. G. Schuler, Paris.





LA  
NOUVELLE-CALÉDONIE

---

CHAPITRE I<sup>er</sup>.

GÉOGRAPHIE GÉNÉRALE. — LA GRANDE TERRE. —  
LES ILOTS. — L'ILE DES PINS. — COOK EN CALÉ-  
DONIE. — CANNIBALISME. — DÉSASTRE DE  
L'*Alcmène*. — PRISE DE POSSESSION.

La Nouvelle-Calédonie, qui appartient au groupe de ces terres récemment découvertes, qu'on désigne sous le nom général de Mélanésie, est une île qui s'étend du sud-est au nord-ouest, entre le 20<sup>e</sup> et le 23<sup>e</sup> degrés de latitude sud, et entre le 161<sup>e</sup> et le 164<sup>e</sup> de longitude est. Sa longueur est d'environ 270 kilomètres, sur une largeur de 55. L'île présente donc une superficie de 2 millions d'hectares, à peu près, c'est-à-dire trois fois l'étendue de la Patouillet.

Corse, une fois et demie celle de la Sicile et quarante fois celle du département de la Seine.

Elle est environnée, à une distance d'une vingtaine de kilomètres des côtes, par une ceinture madréporique, interrompue seulement par quelques passes qui correspondent le plus souvent aux embouchures des cours d'eau. Sur toute la longueur de cette terre, et vers le milieu, court une double chaîne de montagnes qui paraît être la crête d'un vaste soulèvement dont l'Australie et la Nouvelle-Calédonie seraient des produits. Des flancs de ces montagnes, et sur les deux versants, partent une foule de rivières torrentueuses, qui descendent par des alternatives de bassins et de cascades jusqu'à la mer, semant sur leurs bords une luxuriante fertilité. Vers la partie la plus large de l'île, à peu près à la hauteur de Gatope et de Houagape, circulent et s'entrecroisent, séparées par de jolis mamelons boisés, une infinité de petites vallées, qui constituent le territoire des Ounouas, autrefois une des plus sauvages tribus de l'île, et vont, par une vaste échancrure de la montagne, se confondre, sur la côte ouest, dans un espace plus ouvert, l'immense vallée de Voh.

Nous venons de décrire à grands traits l'île principale, ce que les naturels appellent la Grande-Terre. Mais tout autour de la Nouvelle-Calédonie, s'élèvent de nombreux îlots, dont nous devons nous borner à signaler les plus importants : d'abord, à l'est, les trois qui forment le groupe des Loyalty, Uvéa, Lifou, Maré, situés à une distance moyenne d'environ 100 kilomètres. Le mouillage y est très-dangereux. La population de ce petit archipel, évaluée à 10,000 habitants, est plus belle que celle de la Grande-Terre, et paraît se rapprocher du type taïtien. Un autre caractère qui les distingue des Calédoniens proprement dits, c'est que, malgré les luttes sanglantes dans lesquelles ils ont plusieurs fois prouvé leur indocilité à subir notre domination, ils semblent montrer une aptitude particulière pour le commerce et une inclination marquée autant pour les vices que pour les bienfaits de la civilisation européenne. L'ivresse était même devenue dans ces îles un fléau si général, que le gouverneur, bien avant de songer à prendre une telle mesure pour les habitants de la Grande-Terre, avait dû défendre, dans les Loyalty, la vente aux naturels de toutes les

boissons spiritueuses. Mais ceux-ci, sans doute grâce aux indications des colons de la côte, surent bien vite éluder la prohibition, en tirant du jus fermenté de l'orange une liqueur non moins enivrante que l'eau-de-vie. Au reste, nous devons dire ici, sans en faire une circonstance atténuante pour les ivrognes, que ces îlots, jusqu'à ces derniers temps, étaient absolument dépourvus d'eau potable.

Dans le prolongement de la Grande-Terre, à 10 lieues au sud, se trouve l'île des Pins (Kunié), d'une superficie de 13,000 hectares, renfermant une population de 700 indigènes et d'à peu près 900 réfugiés de l'île Maré. L'île des Pins offre en ce moment un intérêt particulier, ayant été désignée comme lieu de dépôt des simples déportés, par une loi toute récente de l'Assemblée nationale, qui s'est peut-être plus préoccupée de l'impossibilité des évasions que du bien-être et de l'avenir des condamnés politiques.

Signalons au sud de la Calédonie, par conséquent au nord-est de l'île des Pins, l'île *Uen*. En remontant la côte ouest, on voit, sur presque toute son étendue, une multitude de petits îlots, entre lesquels il suffira, pour le

moment, de noter, à l'entrée de la rade de Nouméa, l'île *Nou*, celle-là même qui a été choisie pour recevoir les transportés; plus haut, l'île *Ducos*, l'île de la *Contrariété*; puis, vers l'extrême nord, à l'ouest, les *Nénémas*; à l'est, *Balabio*, et un peu plus bas, à l'entrée du *Diahot*, le plus grand cours d'eau de la Calédonie, l'île *Pam*, dans laquelle paissent à l'état sauvage des troupeaux de taureaux et de chèvres, abandonnés, sans doute, par les missionnaires ou par les équipages de quelques bâtiments.

La seule ville méritant vraiment ce nom, l'ancien Port-de-France, aujourd'hui *Nouméa*, est située dans la partie sud-ouest de l'île. La parfaite sûreté de son port, et tous les autres avantages de sa position, ne peuvent cependant pas compenser assez le manque absolu d'eau potable. Nous expliquerons ailleurs le moyen par trop ingénieux auquel un des gouverneurs de la colonie avait eu recours pour remédier à cette pénurie.

L'île comprend, en outre, plusieurs postes militaires : sur la côte Est, *Canala*, *Ouagape*, *Pouébo*, où se trouve un camp de transportés; *Bondé*, qui est chargé de protéger les mines

d'or du Diahot ; sur la côte ouest, Gatope, et, plus bas, Bouraï, où l'on essaie d'établir une colonie pénitentiaire.

Quant à la population de la Nouvelle-Calédonie, si l'on en retranche les colons, nous voyons que les derniers dénombremens officiels la portent à environ quarante mille habitans. Il y a de fortes raisons de penser que ce chiffre est fort loin d'être exact. Une résidence de plusieurs années dans l'intérieur de l'île nous a permis de recueillir des renseignemens d'après lesquels nous n'hésiterions pas à le porter au double. Deux mille blancs de toutes nationalités, et six mille transportés compléteraient le chiffre de la population de notre colonie.

#### DÉCOUVERTE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

On sait communément que Bougainville fut le premier Français qui exécuta un voyage autour du globe. Dans le cours de ce voyage, en l'année 1768, le célèbre navigateur, après avoir visité les Nouvelles Hébrides, passant par le 161° de longitude est et le 19° de latitude sud, signala l'existence d'une mer tranquille, sur

laquelle flottaient des herbes, des débris de bois et de fruits. Cette remarque lui fit pressentir l'existence d'une terre inconnue dans le voisinage, et il ne s'était point trompé. En effet, quatre ans plus tard, le 4 septembre 1774, le capitaine Cook, qui venait de quitter depuis trois jours les Nouvelles-Hébrides, poursuivant son voyage d'exploration dans les mers Australes, rencontra cette terre soupçonnée par Bougainville, et lui donna le nom de Nouvelle-Calédonie, parce qu'elle lui rappelait, disait-il, les montagnes arides et les côtes tourmentées de l'Ecosse. Le premier point de cette terre qui se montra aux yeux des compagnons de Cook fut un petit promontoire, qu'il appela le cap Colnet, du nom de l'officier qui l'avait signalé. Ce cap, qui conserve encore aujourd'hui le même nom, n'est pas éloigné de plus d'une vingtaine de lieues de l'extrémité septentrionale de l'île; mais Cook, à qui les récifs, qui forment la côte, ne permirent pas d'atterrir sur ce point, dut remonter à quelques lieues plus loin vers le Nord. Là, il trouva, dans la ligne de corail, une passe qui le mena dans un havre, où il put abriter ses deux frégates, la *Résolution* et l'*Aventure*,



et auquel il laissa son nom indigène de *Balade*. La première intention de Cook, en abordant, avait été de renouveler sa provision d'eau et de vivres frais, devenus nécessaires à un équipage déjà décimé par le scorbut; ensuite de faire observer par ses officiers une éclipse de soleil, annoncée comme prochaine. L'aiguade lui fut indiquée sans difficulté par les naturels. Il ne fut pas aussi heureux relativement aux vivres. La disette, en effet, était si grande dans cette partie de l'île, non pas seulement pour des Européens, mais pour les naturels eux-mêmes, que ceux-ci, au rapport de Cook, en étaient réduits à manger de la terre. C'était le premier cas de géophagie que Cook eût encore pu noter, quoiqu'elle soit, encore aujourd'hui, assez fréquente dans le nord de la Nouvelle-Calédonie. Aussi, tout ce qu'il put obtenir pour lui et pour son malheureux équipage, qu'il pensait mettre au vert dans cette île, se réduisit à une petite provision d'ignames et à quelques noix de cocos.

Le poisson, très-abondant dans ces parages, aurait pu, à la rigueur, suppléer aux vivres frais; mais nous allons laisser la parole à Cook, qui nous dira lui-même pourquoi lui et

ses compagnons se privèrent volontairement de cette ressource.

« Mon secrétaire acheta un poisson qu'un Indien avait harponné dans les environs de l'Aiguade, et il me l'envoya à bord. Ce poisson, d'une espèce absolument nouvelle, avait quelque ressemblance avec ceux qu'on nomme *soleil* : il était du genre de ceux que M. Linné appelle *tetrodon* ; sa tête hideuse était grande et longue. Ne soupçonnant pas qu'il eût rien de venimeux, j'ordonnai qu'on le préparât pour le servir, le soir même, à table. Mais heureusement le temps de le dessiner et de le décrire ne permit pas de le cuire, et l'on n'en servit que le foie ; les deux MM. Forster et moi, en ayant goûté, vers les trois heures du matin nous sentîmes une extrême faiblesse et une défaillance dans tous les membres. J'avais presque perdu le sentiment du toucher, et je ne distinguais plus les corps pesants des corps légers, quand je voulais les mouvoir ; un pot plein d'eau et une plume étaient dans ma main du même poids. On nous fit d'abord prendre l'émétique, et on nous procura ensuite une sueur dont nous nous sentîmes extrêmement soulagés. Le matin, un cochon qui avait mangé

les entrailles du poisson fut trouvé mort. Quand les habitants vinrent à bord et qu'ils virent le poisson qu'on avait suspendu, ils nous firent entendre aussitôt que c'était une nourriture malsaine; ils en marquèrent de l'horreur; mais, au moment de le vendre, et même après qu'on l'eut acheté, aucun d'eux n'avait témoigné cette aversion... Je me levai le lendemain à huit heures: j'avais une grande pesanteur dans les membres, mais je crus pouvoir employer la matinée à dessiner six ou huit plantes et des oiseaux que nous avions rassemblés dans nos premières excursions. Comme on montrait le poisson à d'autres naturels venus à bord, ils appuyèrent tous leurs têtes sur leurs mains, et, fermant les yeux, ils témoignèrent qu'il causait de l'engourdissement, du sommeil et la mort. Ignorant s'ils ne faisaient point ce geste pour avoir le poisson, nous le leur offrîmes et ils le refusèrent en se mettant les deux mains devant le visage et en tournant la tête. Ils nous prièrent ensuite de le jeter à la mer, mais nous voulûmes le conserver dans l'esprit de vin. Il semblait que nous eussions eu un pressentiment de l'accident qui devait nous arriver; car, examinant le pois-

son avant qu'on l'apprêtât, sa forme hideuse et sa large tête nous firent penser qu'il était peut être vénéneux, et nous en avertîmes M. Forster, qui assura qu'il en avait déjà mangé sur la côte de la Nouvelle-Hollande dans son premier voyage. Vers midi, je fus bien puni d'avoir passé le matin à travailler, car un nouveau vertige et une nouvelle faiblesse me forcèrent de reprendre le lit; les sudorifiques me soulagèrent peu à peu, mais le poison était trop actif pour être dissipé tout de suite; il nous empêcha de faire beaucoup de recherches, qui, dans un pays comme la Nouvelle-Calédonie, auraient amené des découvertes intéressantes dans toutes les branches de l'histoire naturelle.»

Cook, malgré cette pénurie de vivres, laissa pourtant aux naturels quelques chiens, et, suivant son habitude, un certain nombre de cochons.

Il ne fut guère plus heureux dans l'observation de son éclipse. Malgré des préparatifs considérables, il n'en put observer que la fin; des nuages lui avaient caché le premier contact, qui est encore aujourd'hui le moment le plus intéressant et le plus difficile à préciser. Les

jours suivants, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, il essaya de parcourir l'intérieur du nord de l'île. En dépit de l'opposition des naturels, qui pourtant ne se manifesta que par des gestes, il gravit les petites montagnes de l'extrême nord, et put apercevoir la mer de l'autre côté de l'île, à deux ou trois lieues.

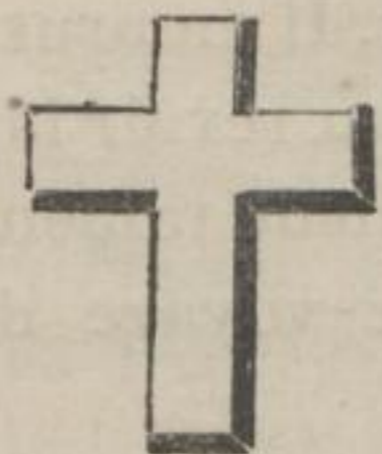
Après avoir, par des tirs à la cible et des chasses, montré aux naturels, aux Indiens comme il les appelle, la puissance que lui donnaient les armes à feu ; après avoir, à l'aide de ses physiciens, constaté la présence de quelques oiseaux et de quelques végétaux d'une espèce nouvelle, Cook se décida à redescendre vers le Sud, en longeant la côte. Le 18 septembre, à la hauteur de Bayc, il signalait un îlot, l'île d'un seul arbre, qui, du large, lui sembla un bâtiment, et qu'il conseille, dans ses cartes, aux navigateurs de prendre comme point de relèvement. Dans cette île de sable, recouverte d'une maigre végétation, et habitée par des chauves-souris vampires, des pigeons-notou et quelques aigles-pêcheurs, s'élève un gigantesque pin colonaire, celui que Cook avait pris d'abord pour le mât d'un fort bâtiment. Ce pin, auquel les navigateurs ont laissé

le nom d'arbre de Cook, existe encore aujourd'hui. En 1868, il ne dut qu'au hasard, et aussi à une protection de l'autorité française, d'avoir pu éviter la hache d'un côtier anglais, le capitaine Philipps.

Cook, dans cette exploration, alla jusqu'à l'extrémité sud de la Nouvelle-Calédonie, et trouvant au nord du canal de La Havannah un cap couvert de sapins, il lui donna le nom de cap de la Reine-Charlotte. De là, il se dirige vers l'île des Pins, qui lui parut d'abord une masse de colonnes de basalte. Après un atterrissage difficile, il reconnaît rapidement l'île et y renouvelle sa mâture. Mais, pressé de poursuivre son voyage dans les mers Australes, il part, emportant l'opinion que les Calédoniens sont un peuple doux et humain, sans avoir soupçonné leur cannibalisme. Il est vrai qu'il n'avait pas eu la moindre querelle avec eux. Enfin, cette fois, sa confiance ne lui fut pas funeste. Mais, cinq ans plus tard, elle devait lui coûter la vie dans l'île d'Owhihée, près de Java.

Du reste, dans ces voyages à travers des mers si peu connues, chaque pas coûtait un deuil à la marine. On s'y résignait.

En 1788, tandis que Banks allait, au nom de l'Angleterre, prendre possession de la Nouvelle-Galle méridionale, Lapérouse, envoyé par Louis XVI qui voulait combattre dans les mers Australes l'influence des Anglais, ne trouvait qu'une mort inconnue dans l'île de Vanikoroo. En 1791, la France, émue de sa disparition, expédiait Bruni d'Entrecasteaux avec deux frégates, l'*Espérance* et la *Résolution*, à la recherche de l'infortuné navigateur. D'Entrecasteaux reconnut la côte occidentale de la Nouvelle-Calédonie. Il y perdit, sans trouver la moindre trace de ceux qu'il cherchait, un de ses meilleurs officiers; M. de Kermadec, un nom dont la Bretagne est justement fière, mourut misérablement de maladie dans un îlot où le ministère de la marine lui a fait, en 1869, ériger une pierre commémorative, sur laquelle, outre son écusson, est tracée l'inscription suivante :



## ICI REPOSE

LE CHEVALIER JEAN-MICHEL HUON DE KERMADEC,  
FILS DE JEAN GUILLAUME ET D'ANNE DU MESCAM,  
NÉ A BREST LE 12 SEPTEMBRE 1748,  
MORT A LA NOUVELLE-CALÉDONIE LE 6 MAI 1793,  
CAPITAINE DE VAISSEAU  
ET CHEVALIER DE SAINT-LOUIS.

---

SA MÉMOIRE  
EST CHÈRE A LA MARINE FRANÇAISE.  
IL SE SIGNALA  
AU COMBAT D'OUessant EN 1778,  
A LA PRISE DE LA GRENADE ET AU SIÈGE DE SAVANNAH EN 1779,  
AUX COMBATS LIVRÉS  
PAR L'AMIRAL DE LA MOTTE PICQUET A L'AMIRAL PARKER,  
LES 20 ET 22 MARS 1780.

ILLUSTRE COMPAGNON DE BRUNI D'ENTRECASTEAUX,  
IL COMMANDAIT L'ESPÉRANCE,  
L'UNE DES FRÉGATES ENVOYÉES A LA RECHERCHE  
DE L'INFORTUNÉ LA PÉROUSE,  
ET SUCCOMBA AUX FATIGUES DE LA CAMPAGNE.



D'Entrecasteaux lui-même ne devait pas être plus heureux. Il mourut en 1793, près de Java, sans avoir pu revoir la France, laissant à son second le soin de ramener ses vaisseaux, après un pénible voyage dont le but était manqué.

C'est depuis cette dernière expédition que la France, si ce n'est par quelques bateaux de commerce, cessa, pendant cinquante ans, de diriger d'autres explorations vers la Nouvelle-Calédonie.

Dans cet intervalle, l'Angleterre s'établissait en Australie, et même, dès 1787, elle avait fondé à Botany-Bay cet établissement pénitentiaire, qu'attendaient de si hautes destinées.

Le 20 janvier 1788, elle y comptait déjà 760 déportés. A cette époque, elle transféra le dépôt de ses *convicts* à Port-Jakson, 12 milles plus haut, sur la même côte. Dès 1821, ouvrant à l'émigration des adultes de larges portes, elle refuse asile et secours à tout homme ayant dépassé 50 ans et à toute femme en ayant atteint 45. A chacun des autres, elle donne, sans distinction d'âge, de sexe ou de nombre, des instruments, des semences, dix-huit mois de vivres, cinquante acres de terre (20 hectares).

Pour tout cela, elle n'impose qu'une loi, le travail.

Sachant semer pour récolter; la métropole ne recule pas devant une dépense annuelle de 12 millions 1/2 de francs. Ce n'est pas un sacrifice perdu. Dès 1835, l'Australie compte quatre-vingt-cinq mille habitants, dont vingt mille convicts et soixante-cinq mille colons libres, venus de tous pays. Douze mille chevaux galoppent dans ses plaines; trois cent mille têtes de gros bétail et six cent mille moutons paissent l'herbe de ses prairies. Si les bâtiments étrangers apportent, chaque année, à la colonie pour 12 millions de marchandises, celle-ci les charge à son tour d'objets d'exportation d'une valeur de 4 millions. Déjà, tandis que la France ne songeait qu'à envoyer le *Bucéphale* porter à Balade cinq missionnaires, d'abord bien accueillis par les indigènes, puis bientôt chassés après avoir vu l'un des leurs assassiné, les caboteurs australiens commençaient à venir chercher sur la côte des cargaisons d'écailles de tortues, de biches de mer et de bois de sandal, que la Chine leur payait presque au poids de l'or. Mais plus d'un de ces Anglais dut maudire Kook et la prétendue

mansuétude des naturels, en voyant une partie de son équipage entrer dans le menu de quelque horrible festin. Le cannibalisme ne connaît point de nation.

Enfin, le dernier élan fut donné à la colonie australienne par la découverte de très-riches gisements d'or en 1851, presque au même temps que l'attrait du précieux métal déterminait une vaste émigration d'Européens sur les côtes de la Californie. Les masses se ruèrent alors du côté des mines de l'Australie. Un immense mouvement de fonds se manifesta, et si dans les premiers moments, il y eut quelques faits regrettables de la part d'une foule composée d'éléments hétéroclites et emportée par la fièvre de l'or (*mineral - yellow - fever*), une police ferme en même temps que conciliatrice, comme toute police anglaise, ne tarda pas à dominer le mouvement et à le régulariser. De ce jour, le commerce de l'Australie prit sur tous les points le plus rapide essor, et bientôt, dans plusieurs villes improvisées où la population se chiffrait par centaines de mille, l'ancien pénitencier des Convicts vit affluer les richesses, fleurir le travail et l'industrie et accourir les vaisseaux de tous les coins du globe.

La France alors commença à comprendre de quel intérêt il était pour elle de posséder dans le voisinage de Sydney une colonie qui pût servir de lieu de ravitaillement à ses nationaux et en même temps remplacer la Guyane, condamnée dans la conscience publique par les souvenirs funèbres de Sinnamari, et restée d'ailleurs si insalubre qu'on ne pouvait pas continuer à y verser le trop-plein de nos bagnes. Le commandant comte Bruno-Jean-Marie d'Harcourt fut envoyé en 1851, par le gouvernement français pour prendre des relèvements géographiques et hydrographiques sur les côtes calédoniennes. L'*Alcmène*, que M. d'Harcourt montait, ne fut pas heureuse; 2 officiers, 13 matelots, conduisant une embarcation armée, furent surpris et dévorés par les naturels. Pour la seconde fois, la France, sur ces mêmes parages, inscrivait les noms de ses enfants dans le martyrologe de la civilisation.

Une descente armée de la compagnie de débarquement de la *Corvette* ne put atteindre et punir que quelques-uns des indigènes, plus habiles à nous fuir qu'à nous combattre, et la vengeance dut se réduire à l'incendie de quelques villages et à la destruction des cultures

annuelles. On comprend sans peine l'horrible retentissement qu'eut en France le rapport dans lequel le commandant de l'*Alcmène* racontait son désastre au ministre de la marine. Il fut enfin décidé d'employer la force pour imposer la civilisation à ces tribus cannibales. Le 1<sup>er</sup> mai 1853, des ordres secrets parvinrent à M. le contre-amiral Febvrier-Despointes, alors à Sydney; le 24 septembre, tandis que l'Angleterre armait à la hâte un bâtiment chargé de s'emparer de la Nouvelle-Calédonie, notre amiral en prenait possession, après avoir amusé les Anglais de Sydney par une habile comédie, à laquelle il dut de les devancer de cinq heures.

Le 14 février 1854, la France apprenait par la note suivante du *Moniteur officiel* qu'elle venait de s'enrichir d'une nouvelle colonie:

« En vertu des ordres de l'Empereur, le ministre de la marine et des colonies a prescrit le 1<sup>er</sup> mai dernier, à M. le contre-amiral Febvrier-Despointes, commandant en chef des forces navales françaises dans l'Océan Pacifique, de se diriger vers la Nouvelle-Calédonie.

« Conformément aux instructions qui lui avaient été transmises, le contre-amiral Feb-

vrier-Despointes, après s'être assuré que le pavillon d'aucune nation maritime ne flottait sur la Nouvelle-Calédonie, a pris solennellement possession de cette île et de ses dépendances, y compris l'île des Pins, au nom et par ordre de S. M. Napoléon III, empereur des Français.»

Voici la copie des procès-verbaux de la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie et de l'île des Pins, en date des 24 et 29 septembre 1853 :

« Aujourd'hui, samedi 24 septembre 1853, à 3 heures de l'après-midi, je, soussigné, Auguste Febvrier-Despointes, contre-amiral, commandant en chef les forces françaises dans la mer Pacifique, agissant d'après les ordres de mon gouvernement, déclare prendre possession de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances, au nom de S. M. Napoléon III, empereur des Français. En conséquence le pavillon français est arboré sur ladite île qui, à partir de ce jour 24 septembre 1853, devient ainsi que ses dépendances, colonie française. Ladite prise de possession est faite en présence de MM. les officiers de la corvette à vapeur *le Phoque*, et des missionnaires français, qui ont signé avec nous.

« Fait à terre, au lieu de Balade, les heures, jours, mois et an que dessus.

« Ont signé: E. de Bovis, L. Candau, A. Dara-zer, Rougeyron, Forestier, J. Vigouroux, A. Cany, Muller, Butteaud, Mallet, L. Despe-riers, A. Amet, L. de Marcé, le contre-amiral Febvrier-Despointes. »

Le même rapport fut fait le 29 septembre pour la prise de possession de l'île des Pins, dont on laissa le gouvernement, sous la direction de l'autorité française, au chef Ven-de-Gon, qui signa au procès-verbal en même temps que les RR. PP. Maristes, Chapuy, Goujon, A. Gellé.

---

## CHAPITRE II.

LE PREMIER GOUVERNEUR. — NOUMÉA. — UN  
PHALANSTÈRE. — LE BAGNE EN NOUVELLE-CA-  
LÉDONIE. — EXPOSITION DE SIDNEY. — GONDOU.  
— LES TIRAILLEURS INDIGÈNES. — RÉVOLTE DE  
POUÉBO. — ENCORE GONDOU. — COLONISATION.  
— LA BICHE DE MER.

Le contre-amiral Febvrier-Despointes fut, comme de juste, le premier gouverneur de l'île. Nous n'avons ni l'intention ni le temps d'analyser séparément les actes de chacun de ses successeurs, nous rappelant que si la critique est aisée, l'art est difficile, et surtout l'art d'administrer et de constituer une colonie; faisant d'ailleurs la part des obstacles de toute nature qu'ils eurent à vaincre, des ordres et des instructions envoyés de loin, et dont on est obligé de tenir compte, au moins dans une certaine mesure, bien que sur place on les trouve souvent inexécutables. Nous nous contentons donc de citer les noms, et en même



temps que nous décrirons d'une manière rapide et succincte, les progrès de la colonisation jusqu'en 1872, nous relaterons les tentatives plus ou moins heureuses qui l'ont favorisée, et les plus graves des mesures qui, selon nous, ont pu l'entraver.

Voici, par ordre chronologique, la liste des gouverneurs de la Nouvelle-Calédonie :

Febvrier-Despointes,	(1853-1854).
Tardy de Montravel, du Bouzet,	(1854-1858).
Saisset, Durand,	(1858-1861).
Guillain,	(1861-1870).

Le colonel d'infanterie de marine, Ruillier, par *intérim* ;

Et enfin, M. de la Richerie.

En 1854, M. Tardy de Montravel, comprenant la nécessité d'une capitale dans notre nouvel établissement, fonda la ville de Nouméa qu'il nomma d'abord Port-de-France. Située sur le bord de la mer, au pied de montagnes arides, la ville regarde l'horizon à l'ouest et s'étend sur une longueur d'environ trois kilomètres, presque au centre d'une immense rade formée par la presqu'île Ducos au nord, et abritée contre la mer, à l'ouest et au sud, par l'île Nou, qui est devenue le dépôt des transports. Au nord et au sud de l'île Nou, se

trouvent les deux passes par où l'on pénètre dans la rade, qui présente sur ses côtés des anses nombreuses, propres à servir d'abri aux navires de faible tonnage. Dans la partie méridionale de la rade, entre la ville et l'extrémité de l'île Nou, s'ouvre le port avec ses bouées de mouillage pour les bâtiments de la station, ses quais de déchargement, les constructions de la direction.

Nouméa contient aujourd'hui environ quatre cents maisons, rappelant, presque toutes, ces bastides, l'orgueil et les délices des Marseillais. Une cinquantaine, tout au plus, méritent véritablement le nom de maison par leur grandeur relative et la solidité de leur construction. Toutes les autres, faites de matériaux légers, tels que la chaux et le corail, ne se font remarquer que par le caractère d'originalité, dû surtout aux *Verandah* qui circulent autour de toutes ces habitations.

Deux larges rues, parcourant toute la ville parallèlement à la côte, forment avec trois boulevards, qui les coupent à angle droit, les principales voies de communication. Mais, vu le peu d'intérêt qu'offrent ces questions d'édilité dans une ville naissante, je me contenterai de

signaler, comme seuls édifices sérieux, l'Hôtel du gouvernement, le Trésor, le Magasin de la flotte, l'Hôpital, la Direction d'artillerie, l'Imprimerie et la Caserne d'infanterie de marine, construite sur le plan de celle de la Martinique. Pour le reste je me permettrai de renvoyer à la gravure le lecteur qui voudra se faire une véritable idée de l'aspect de la ville.

Il est bien entendu que c'est de la ville actuelle que nous venons de parler. M. de Montravel, comme on l'a déjà dit, n'avait cherché qu'une position militaire et un port sûr. On y construisit d'abord quelques cabanes pour abriter les troupes, et un très-petit nombre de commerçants vinrent bientôt s'établir sous la protection de notre pavillon. Les premiers commencements furent, comme partout, assez difficiles. On était au milieu des Noirs. Irrités par l'envahissement progressif de leur pays, ils guettaient et cernaient de toutes parts le petit groupe qui avait à lutter en même temps contre leurs pièges inconnus, et les mille incommodités d'un campement provisoire, mais par-dessus tout contre le grave inconvénient du manque d'eau. Chaque nuit, nos sentinelles étaient forcées de faire feu sur

quelques sauvages qui rodèrent autour de nos retranchements. Plus d'une fois, des soldats fatigués payèrent de leur vie un moment de faiblesse ou de négligence, et le lendemain la découverte d'un cadavre français nous avertisait seul de l'exploit nocturne d'un de ces infatigables rodeurs. Vainement les colons prirent les armes et se joignirent aux troupes pour multiplier les factionnaires; la nuit suivante, les indigènes vinrent jusqu'au milieu de notre campement, à l'endroit où l'on voit aujourd'hui le Trésor percèrent les murs en paille d'un magasin de M. Martinns, négociant anglais, et malgré la présence d'un poste qui couchait à l'intérieur, au milieu des ballots, en enlevèrent plusieurs et les emportèrent au loin. Les factionnaires établis au nord de l'hôtel du gouvernement entendaient chaque nuit dans un ravin du voisinage des bruits bizarres, qu'accompagnait l'agitation du feuillage. Plus d'une fois, une sagaie ou une pierre lancée par une main invisible, vint les avertir de redoubler de surveillance, et ce ne fut qu'avec le secours de quelques chefs, las de la guerre, qu'on put enfin se délivrer de ce dangereux voisinage. Watton et Jack séduits par l'appât d'une

récompense et excités en même temps par des inimitiés personnelles, vendirent leurs frères pour deux mille francs. Quelques jours plus tard, deux têtes étaient apportés au gouvernement, et les tribus rebelles mises en désarroi par la perte de leurs chefs, vinrent faire leur soumission.

Watton et Jack furent donc les premiers à nous prêter leur concours. Mais, il faut bien le dire, malgré les médailles d'or, malgré les fusils qu'on leur donna pour se les attacher, ils n'acceptèrent jamais bien franchement la civilisation que nous leur apportions. On entendit souvent parler de courriers noirs égorgés en traversant leur tribus. A la mort du fils aîné de Watton, le père laissa étrangler les deux femmes qui lui survivaient. Une autre fois, voulant imiter les Français, au moins dans leurs châtiments, il fit fusiller un de ses naturels, coupable d'une faute légère. Dans ces deux derniers cas, le gouvernement s'émut et infligea un blâme sévère à Watton, qui apprit avec étonnement, lui, roi et chef jusque-là, qu'il n'était plus maître chez lui.

Le Gouverneur, débarrassé de ces voisins turbulents, continua rapidement son installa-

tion. Il acheta d'un négociant anglais, établi à l'île Nou, M. Paddon, le territoire de cette île pour le prix de quarante mille francs. La capitale était créée. Bientôt, et tandis qu'un appel était fait aux émigrants français, des colons de tous les pays commençaient à s'établir, et aux environs de Nouméa, dans l'immense vallée de la Dumbéa, à Saint-Vincent, à Païta, et sur la côte où la fabrication de l'huile de coco offrait aux gens les moins travailleurs un gain plus facile.

En 1864, de vaines tentatives étaient faites à Yaté, pour l'établissement d'un phalanstère. Vingt malheureux socialistes allèrent dévorer inutilement, dans trois cents hectares de terrain fertile, une somme importante fournie par le Gouvernement français, qui, partiellement distribuée à chacun, leur eût assuré en Calédonie un établissement productif

Pour remédier au manque de femmes, le Gouverneur avait fait une autre tentative : soixante orphelines de l'Assistance publique avaient été envoyées de Paris à Nouméa pour y trouver des maris parmi les ouvriers et les colons ; elles n'y cherchèrent que des galants, qui furent, du reste, faciles à rencontrer parmi

les officiers de la colonie. Chansonnées sans pitié par des amants dédaignés, persécutées en même temps par l'autorité, que leurs désordres forçaient à sévir, quelques-unes d'entre elles se hâtèrent de se marier à Nouméa, d'autres, de partir pour Taïti, et le reste disparut, éparpillé on ne sait où. L'effet qu'on s'était promis de ce mode de colonisation était complètement manqué.

Dans cette même année 1864, le Gouvernement de la Métropole, comprenant enfin que la moralisation des malfaiteurs par les maisons centrales et les bagnes était une idée chimérique, avait résolu de supprimer les chiourmes et d'envoyer désormais ses forçats à la Nouvelle-Calédonie.

Le 9 mai 1864, le premier convoi des *ouvriers de la transportation*, — on voit que le titre commençait déjà à les réhabiliter, — débarquait à Nouméa, et s'installait à l'île Nou. Les transportés y construisirent de vastes bâtiments en pierre, dont les charpentes en fer, toutes préparées, avaient été amenées de France en même temps qu'eux. La côte de l'île, dans la partie qui regarde Nouméa, vit bientôt surgir vingt corps de bâtiment destinés à loger chacun

cent transportés, des constructions pour les officiers, une caserne pour soixante hommes; une boulangerie, des ateliers, un hôpital et une chapelle. Une vacherie fut installée au centre de l'île; sur le versant ouest, d'immenses jardins furent tracés qui s'étendaient jusqu'à un second hôpital, plus vaste que le premier; une ferme modèle occupa le Nord. Tant de travaux et de constructions ne devaient même plus suffire au nombre croissant des arrivants. La mortalité, qui, la première année, avait été de 8 pour 100, était descendue rapidement à 4 p. 100, et demeura dès lors à peu près invariable à ce dernier chiffre. Tous les trois mois, des convois nouveaux vinrent augmenter le personnel du pénitencier. Pour soutenir l'émulation et encourager en même temps la colonisation libre, le gouverneur qui, par un décret, avait fixé le prix de l'hectare de terrain à 25 francs, frais de cadastre compris, et limité à 500 le nombre d'hectares que chacun pouvait acquérir, promettait en outre une prime de 500 hectares au premier colon qui aurait établi une sucrerie d'une importance sérieuse (1).

(1) Ce furent MM. Numa et Ferdinand Joubert, à Koë, qui obtinrent la prime en 1868 après avoir fabriqué, avec



Le gouverneur accordait en même temps à tout émigrant, quel que fût son sexe ou son âge, un bon de cent cinquante francs, payable en terre. En 1869, il devait remplacer cette libéralité par le don de quatre mois de vivres de marin à chaque nouveau colon (1). Il saisit cette occasion de récompenser ses forçats les plus laborieux et les plus tranquilles ; et, pendant que, par son ordre, quelques-uns furent employés au Musée, à l'Imprimerie et au Gouvernement, d'autres obtinrent la permission de s'engager chez des colons, qui purent ainsi se procurer de bons ouvriers, au prix de 12 fr. par mois. Aux termes du contrat, le colon remettait directement à l'homme la moitié de cette somme, et versait l'autre moitié à sa masse au pénitencier. Il est bien entendu qu'il devait, en outre, lui fournir le logement, les vêtements et les vivres réglementaires, ce qui leur récolte de l'année dans l'usine leur appartenant, 80,000 kilog. de sucre.

(1) La ration journalière du marin se compose ainsi : 1° 550 grammes de blé, équivalant à 1 livre et demie de bon pain ; 2° 250 gr. de viande fraîche ; 3° 140 gr. de légumes secs ; 4° 9 gr. d'huile d'olive ; 5° 22 gr. de sel ; 6° 25 centilitres de vinaigre ; 7° 20 gr. de café ; 8° 25 gr. de sucre ; 9° 46 centilitres de vin ; 10° 6 centilitres de rhum.

constituait, d'après le calcul que m'ont fait des propriétaires, une dépense mensuelle de 60 fr. pour chaque homme. On avait donc pourvu assez raisonnablement au sort de ceux qui voulaient se réhabiliter par le travail. Par contre, les récalcitrants et les paresseux eurent leur juste part dans la distribution des peines et des récompenses. Un poste, établi sur la côte est, à Canala, pour contenir les sujets turbulents du chef Caké, et ses ennemis de Nakéty, reçut, en même temps, quarante-cinq indisciplinés de l'île Nou. Pendant six mois (1867) que je fis les fonctions de médecin-major de la garnison et du pénitencier de ce poste, je fus témoin de cinq tentatives d'évasion, et, tout en reconnaissant la gravité des crimes de la plupart de ces malheureux, je ne pouvais m'empêcher d'admirer à quel degré de courage les élevait le besoin de la liberté, pour leur faire braver les horribles traitements qu'ils avaient à subir des sauvages qui les ramenaient au poste, et l'atroce fustigation qui les attendait à leur retour. Une prolongation d'au moins dix ans de leur peine et une correction de vingt-cinq coups de corde, étaient la punition assurée d'une première tentative d'éva-

sion. Une prime, variant de 25 à 50 francs, était allouée pour la capture de tout forçat mort ou vivant. Les mêmes punitions étaient d'ailleurs édictées contre tous les forçats, quel que fût le lieu de leur évasion. Cette excessive sévérité de peine avait été jugée nécessaire pour garantir aux colons leur propre sécurité et le travail de leurs engagés. A ce propos, nous allons compléter ce que nous avons déjà dit des conditions de l'engagement des forçats, en donnant le détail de la ration réglementaire qui leur était due par les colons. En voici le composé :

1° 750 grammes de pain (moitié maïs, moitié froment) ;

2° 23 centilitres de vin et 6 centilitres de rhum, de deux jours l'un ;

3° 250 grammes de porc frais deux fois par semaine, ou la même quantité de bœuf trois fois par semaine ;

4° 180 grammes de porc salé quatre fois par semaine ;

5° 140 grammes de légumes secs, ou 80 grammes de riz pour chaque repas du soir ;

6° 9 grammes d'huile ou 15 grammes de saindoux ;

7° 22 grammes de sel et 25 centilitres de vinaigre ;

8° Enfin, pour le repas du matin, 20 grammes de café et 25 grammes de sucre.

Tout en s'occupant de l'installation des transportés, l'Etat n'oubliait pas les intérêts de la colonisation. Dès 1866, la Nouvelle-Calédonie avait présenté ses produits à la grande Exposition de Sydney. Les Anglais avaient admiré et même honoré de leurs récompenses les échantillons de la Faune, de la Flore, de l'Agriculture et de l'Industrie, tant indigène qu'européenne, de notre colonie naissante. A un discours du secrétaire colonial, remerciant les Anglais de leur bon accueil, le président de l'Exposition avait répondu par un toast porté au succès, déjà réalisé, de la devise que la Calédonie venait d'inscrire dans ses armes. Nous laissons d'ailleurs à juger si celles-ci sont bien conformes aux lois du blason.

Au-dessus d'un écusson, soutenu à droite, par un naturel aux armes brisées et la main appuyée sur un aviron ; à gauche, par un forçat foulant aux pieds sa chaîne et poussant une charrue, plane un aigle blanc calédonien enserrant une banderolle tricolore qui porte

cette devise : CIVILISER, RÉHABILITER, PRODUIRE, et dont les deux extrémités vont se confondre avec une branche de caféier et une branche de cotonnier, placées aux deux côtés de l'écusson. Le premier quartier de celui-ci est d'azur au cagou d'argent armé et becqué d'or; le second, de gueule à l'usine maçonnée de sable; le troisième, de gueule, à la gerbe de cannes à sucre d'argent, nouée et feuillée de sinople; le quatrième, d'azur au papillon d'or sortant de sa chrysalide. Un quartier supplémentaire, au centre, est d'azur aux trois pins colonaires d'argent.

Le directeur d'une ferme modèle, créée récemment par le gouverneur, ancien ingénieur et propriétaire lui-même, M. Boutang, obtint, à cette Exposition, les félicitations des commissaires pour ses machines agricoles, construites dans les ateliers de la transportation, et dont, grâce à son personnel nombreux de forçats, il pouvait fournir aux colons des échantillons au rabais.

Des transportés étaient en outre employés, au nombre de sept à huit cents, sur les divers points de l'île, quelques-uns à confectionner des routes aux environs de Nouméa, à cultiver

le jardin d'acclimatation, à couper des bois pour l'État dans la baie de Proni, à construire des postes à Pouébo, à travailler le fer pour la direction de l'artillerie, à servir comme infirmiers dans l'hôpital de Nouméa; une vingtaine de libérés, astreints à la résidence, étaient devenus colons dans divers cantons de l'île; d'autres enfin, qui n'étaient encore arrivés qu'à la première étape de la réhabilitation, allaient, sous les ordres de M. Lacroix, fonder à Bouraï un village, dont ils devaient, en peu de temps, devenir les propriétaires par la continuation de leur bonne conduite. A ceux-là, le gouverneur accordait encore la faveur de faire venir leurs familles, et, en attendant, pour remplacer les femmes qui manquaient à beaucoup d'entre eux, obtenait des maisons centrales de France quelques détenues, voulant essayer si, par un moyen qui avait réussi à Sydney, il ne pourrait pas, d'un pareil mélange, faire souche d'honnêtes gens, et délivrer, dans un avenir plus ou moins prochain, la Métropole des charges de ses pénitenciers de femmes.

A d'autres égards, et sous plus d'un rapport, tout n'allait pas aussi bien pour la colonie.

Là, comme partout dans nos établissements à l'étranger, une lutte sourde s'était engagée entre l'élément civil et l'autorité militaire. A Nouméa, aussi bien qu'à Canala et dans les autres postes que l'insoumission des noirs avait forcé d'établir, des abus d'autorité du caractère le plus regrettable avaient obligé plus d'une fois le gouverneur à intervenir en faveur des colons. Du côté des noirs, impuissants à faire parvenir leurs plaintes, la civilisation ne marchait qu'imposée et non désirée; réduits, de par le droit du plus fort, à se soumettre à une partie de nos usages, si complètement différents des leurs, à négliger leurs travaux de culture pour exécuter gratuitement ceux d'un gouvernement, qui souvent ne les nourrissait même point; se sentant taillables et corvéables à merci, nous voyant courir à ces fêtes, blâmées par les missions, la plupart du temps pour y railler des usages et des cérémonies sacrées pour eux, les Canaques, gens logiques avant tout, se disaient qu'il vaudrait bien mieux que chacun, peuple ou particulier, restât chez soi, et que personne ne vint leur imposer un Code, dont la principale loi semblait dire :

— Toi, tu ne voleras personne, et moi je te prends ta terre ; tu ne tueras pas, mais moi je te tuerai, si tu ne me cèdes ce terrain que, de famille en famille, tes pères t'ont légué.

Les naturels, ne pouvant résister à cet *ego nominor leo*, prirent alors le parti de se venger en détail. 72 blancs, tués ou mangés dans l'espace de seize ans, forment la liste des représailles exercées par ces malheureuses tribus.

Certaines peuplades se montraient surtout rebelles à notre civilisation. C'étaient, outre les voisins de Nouméa, qui massacrèrent jusqu'à douze colons en un seul jour, les naturels de Kuanné, qui, en 1861, donnèrent une lugubre célébrité à la baie du Massacre ; ceux de Uaïlu, qui, malgré deux expéditions (1866-1868) dirigées contre eux, restent encore, comme ceux de Ponérihouen (c'est-à-dire *entrée de la rivière*), presque complètement insoumis ; les tribus des Attinens, que nous fûmes forcés, pendant les trois ans que je passai comme médecin au poste de Houagape, d'aller châtier de leur connivence avec celles qui, sous les ordres de Poindi-Patchili et Poindi-Doui, reconnaissaient la suprématie du farouche Gondou.

ВОИВОДА



Nous venons de nommer le plus implacable ennemi de toute idée européenne et surtout de tout Européen, celui qui ne répondit jamais à nos propositions de paix qu'en déclarant dans son mauvais anglais, « qu'il ne craignait pas « la guerre, et que si nous la lui faisons, nous « en serions les mauvais marchands : *French-mann od same pouaca : supposite I look one, « I vomite.* » La traduction de ce *sábir* néo-calédonien, que parlent les côtiers et quelques naturels, et qu'ils ont nommé le *biche-lamare*, peut se résumer ainsi : « Le Français me fait l'effet d'un cochon ; si j'en vois un, je vomis. »

Un premier châtiment alla réveiller le héros calédonien dans ses rochers inaccessibles d'Até ; il n'avait pourtant atteint que ses alliés les deux Poindi, qui s'étaient vus forcés d'abandonner le pays de Houagape à un de nos postes, accouru pour défendre nos missionnaires établis en cet endroit. Les Poindi allèrent chercher un asile auprès du chef indépendant, et l'on eut quelque temps de tranquillité. Mais ce n'était qu'un calme précurseur de l'orage. En 1864, la population de Nouméa apprenait avec stupeur que les

Pouanloatche, avec le concours de Gondou, venaient de massacrer sur la côte ouest l'équipage de la *Reine-des-Iles*, en vue de la goëlette de l'Etat la *Fine*. Aussitôt trois colonnes expéditionnaires se mirent en mouvement et sillonnèrent le territoire ennemi. Mais on ne put tirer qu'une vengeance légère de ce protégé insaisissable. Les Ounouas, nos alliés et ses voisins, se plaignirent de disparitions nombreuses parmi leurs tayos (sujets), qui allaient peupler le garde-manger de l'ogre de la colonie. En 1867, deux de ses hommes venaient couper la tête du colon Tagnard, en plein jour, à cinq cents mètres du poste, après avoir traversé six lieues du territoire de nos alliés. Une marche forcée de nuit, à laquelle je pris part, nous mena dans un village qui nous avait été signalé comme le repaire des anthropophages : la punition fut rude cette fois. On surprit vingt-sept des leurs dans leurs cases, qui furent incendiées, et le même feu les dévora eux-mêmes, car à chaque tentative qu'ils faisaient pour s'échapper, ils étaient repoussés dans les flammes par les baïonnettes impitoyables de nos tirailleurs indigènes.

Depuis quelque temps, en effet, on avait

jugé nécessaire d'adjoindre aux soldats des deux postes de Gatope et Houagape deux compagnies de trente tirailleurs choisis parmi les chefs indigènes nos alliés, et qui, armés à l'euro péenne, pouvaient mieux, grâce à leur costume national, atteindre les rebelles que nos soldats plus chargés et moins habiles à déjouer les ruses des sauvages. Malheureusement la cruauté de ces *Tayos-fusils*, — c'était le nom qu'ils s'étaient donné eux-mêmes, — égalait leur habileté, et j'ai eu plus d'une fois la preuve que, dans leurs victoires, ils n'épargnaient ni les femmes ni même les enfants à la mamelle. Je suis même persuadé qu'ils se livraient après le combat à des festins dont les cadavres ennemis faisaient les frais ; mais il eût été aussi inutile qu'impolitique de contrarier dans leurs mœurs ces alliés toujours fidèles, et l'on fermait les yeux sur des faits qu'on désespérait, hélas ! de pouvoir empêcher.

Gondou, d'ailleurs, n'était pas le seul à résister aux blancs. Bouarate, à Hienguène, s'opposait à l'établissement des Français dans le vaste territoire où il dominait en souverain absolu. Excité en cela par les caboteurs anglais qui fournissaient des armes aux noirs, il avait

chassé les missionnaires français qui, avec leur manque de tact habituel et leur prosélytisme intolérant, choquaient toutes les idées et tous les préjugés des noirs. Bouarate ne voulait plus, disait-il, de ces sorciers qui, derrière la soutane du prêtre, cachait mal un industriel sous le nom de frère travailleur, et un espion sous le nom de catéchiste. De par ce chef redouté, il fut défendu d'être catholique dans la tribu, et, en 1857, quelques Canaques chrétiens qui, en dépit des menaces, étaient venus relâcher sur la côte d'Hienguène, furent massacrés et mangés. Cinq ans d'exil à Taïti furent la punition de Bouarate; mais, en même temps, trois exécutions de côtiers anglais, convaincus d'avoir vendu des armes aux naturels, apprirent aux colons que l'autorité française saurait faire respecter ses ordres. Depuis son retour en Calédonie, Bouarate devint le fidèle allié de la France. C'est le chef le plus réellement chef et le plus généreux que je connaisse; sa tribu, la plus riche et peut-être la plus guerrière de toutes celles de la Calédonie, obéit religieusement à ses ordres, et a cessé toute relation, du moins apparente, avec nos ennemis,

Dans le voisinage de Bouarate, il fallut soumettre aussi Kahoua, dont les farouches sujets correspondaient avec les Gondouens. Le Nord paraissait tranquille, lorsque, en 1867, arriva le désastre dont nous allons parler :

Le 6 novembre 1867, à Pouébo, où était un poste de trois gendarmes, le brigadier Bailly et le gendarme Venturini, revenant, vers neuf heures du soir, d'une case située à huit kilomètres environ dans le Sud, entre Pouébo et Oubatch, furent attaqués par les habitants de Gabarick, qui les assassinèrent et laissèrent leurs corps sur la place. Les mêmes meurtriers, au nombre de douze cents, tuèrent ensuite le colon Déménée, de la case duquel étaient partis les deux gendarmes ; ils coupèrent la gorge à son dernier né, encore à la mamelle, blessèrent grièvement M<sup>me</sup> Déménée et ses deux autres enfants, qui ne durent leur salut qu'à une prompte fuite. Descendant ensuite à huit kilomètres plus bas dans le Sud, ils opérèrent leur jonction avec les naturels d'Iambé, vinrent assiéger la maison de M. Henry, riche colon anglais, qui, avec quatre-vingts Sandwich, se livre à l'exploita-

tion du bois de sandal. Ils blessèrent son fils, qui ne parvint à se sauver que grâce à la bravoure éprouvée de sa mère, lui tuèrent quatre Sandwich, en blessèrent cinq ou six autres, et ne se retirèrent qu'après avoir entièrement pillé un magasin, qui contenait pour soixante mille francs de marchandises. Le commandant du poste de Houagape, — c'est nous qui fûmes les premiers avertis, — vingt soldats d'infanterie de marine, trente Tayos-Fusils, six cents auxiliaires canaques, et moi comme médecin, accoururent au secours de la famille Henry. Nous fûmes rejoints en route par le contingent du poste de Gatope, sous les ordres d'un officier, M. Kriéger, dont la mort devait, un an plus tard, laisser de vifs regrets à ceux qui l'ont connu. Le village d'Yambé fut brûlé, quelques têtes furent coupées; les révoltés se soumirent, et quand les troupes de Nouméa survinrent, accompagnées du gouverneur, sur la *Sibylle* et le *Primauguet*, on n'eut plus à s'occuper que de l'établissement d'un poste et qu'à châtier les coupables. On procéda à une longue instruction sur l'affaire; on inculpa les missions.

Hippolyte, chef de Pouébo et catholique,

avait été condamné quelques années auparavant, pour refus d'obéissance, à un internement dans l'île des Pins; il y mourut. On prétendit qu'une Sœur avait porté sa tête à Pouébo, et que le père Villard la montrait aux naturels en les excitant à la vengeance. Ce mariste fut accusé d'avoir eu connaissance du complot, et d'avoir reçu des noirs une hache en jade pour prix de son silence. L'accusation tomba faute de preuves. La tribu tout entière fut déclarée civilement responsable, et, en outre, la guillotine, montrée pour la première fois aux yeux des Canaques, fit rouler neuf têtes sur la plage de Pouébo.

Malheureusement, le commandant chargé d'y installer un poste fut forcé d'accabler les noirs de corvées. Peut-être même se montra-t-il un peu négrophobe. Les esprits recommencèrent à fermenter, et, un an après, jour pour jour, heure pour heure, six soldats, qu'il avait envoyés, à quelques lieues du poste, réquisitionner de nouvelles corvées, furent surpris, tués et mangés, ainsi qu'un colon de la côte, nommé Antonio. Pendant un an, des expéditions, à plusieurs desquelles j'eus l'honneur de prendre part, dévastèrent le pays,

tuant tout ce qu'on rencontrait. Un nouveau poste fut établi à Bondé; une partie de sa garnison se laissa surprendre par un incendie de hautes herbes allumé par les noirs, et y perdit deux hommes. Enfin, réduits par la misère, les malheureux se soumirent; mais ils virent leurs terres confisquées, et le gouverneur établit un troisième poste de cinquante soldats et de soixante forçats à côté de la case de M. Henry. Gondou, comme toujours, était accusé d'intelligence avec les rebelles de Pouébo. Le commandant du poste de Houagape, las d'attendre des ordres qu'il sollicitait en vain depuis près de deux ans, tomba, une belle nuit, sur le terrible chef, qu'un traître lui avait vendu. A la tête des Tayos-Fusils et de quelques centaines d'Ounouas, il le surprit dans une case isolée avec une de ses femmes et deux vieillards. Gondou surpris fut haché sur place, et les Ounouas le mangèrent. Les Poindis, restés seuls, essayèrent vainement de prolonger la résistance. Leur vengeance ne se manifesta que par quelques incendies et le meurtre d'un ou deux noirs. Ils furent forcés de se soumettre quelques jours après, et l'ordre, ainsi rétabli, ne



fut plus troublé dans la colonie que par de rares échauffourées comme celles de Bouraï et Uaïlou.

Cependant, au milieu de toutes ces alternatives de repos et de guerre, des propriétés foncières se formaient sur plusieurs points. Indépendamment de celles des Missions, autour de Nouméa, MM. Gresland, Duboisé, Numa et Ferdinand Joubert, Boutang, richement installés, voyaient s'établir sur la côte des rivaux heureux. MM. Fulet, Evain, Naux, Félix, Pion et Albaret, couvraient de rizières les fertiles plaines de Canala. M. Lepeut, à Houagape, installait une caférie et ensemençait de riz une immense propriété, où il avait apporté de Bourbon l'intelligence du travailleur, en même temps que l'urbanité hospitalière des Européens. A Touo, Dinette et Desouches, simples soldats, congédiés depuis sept ans, comptaient, dès 1870, trente têtes de bétail parquant autour de deux maisons en pierre, cent porcs dans leur enclos, et six cents caféiers sur le coteau voisin; un bateau de trois tonnes, leur propriété, était mouillé dans l'anse la plus rapprochée de leur demeure; quelques milliers de francs, fruit de

leurs économies, leur permettaient alors d'attendre les événements, et je ne saurais exprimer le plaisir que j'éprouvais, au milieu de mes excursions, à aller passer quelques heures dans cette maison, où je conseillerais à tout émigrant d'aller lui-même prendre des leçons de travail et de bon sens, et voir à quels heureux résultats deux hommes de cœur, commençant même sans ressources, peuvent arriver en bien peu de temps.

A Pouébo, M. Henry, dont j'ai parlé plus haut, a renoncé depuis peu à l'exploitation du sandal, qui avait cessé d'être une industrie productive. Il s'occupe maintenant de mettre en rapport les centaines d'hectares qui entourent sa maison, de les couvrir de bétail, et, en même temps, grâce à un store, — sorte de bazar richement approvisionné des objets les plus variés, — de ravitailler les stationnaires et les caboteurs. Secondé par une femme d'élite, et par des enfants qui montrent déjà toutes les qualités de leurs parents, il nous a toujours, dans nos nombreuses expéditions, donné la plus libérale et en même temps la plus gracieuse hospitalité.

J'en ai fini avec ceux que j'appellerai les

grands propriétaires, non sans regretter ici de ne pouvoir en nommer un plus grand nombre, dont l'intelligence et l'activité concourront aussi à assurer un avenir prospère à notre colonie.

Quant à la production industrielle, qui, dans la Nouvelle-Calédonie, comme ailleurs, suit nécessairement la production agricole, nous n'aurons que peu de de mots à en dire. Quelques bâtiments anglais continuent à apporter de Sidney les principaux instruments, outils et ustensiles nécessaires aux besoins de la colonie, et, en même temps, les farines, féculs, huiles et autres denrées alimentaires d'une consommation journalière; la literie, les étoffes d'habillements, les toiles, les perles, les marmites, haches de pacotille et autres objets d'échange qui servent au commerce avec les naturels; la librairie, les armes, la poudre, les tabacs et les articles de Paris viennent généralement par la même voie. Ces bateaux emportent, comme chargement de retour, de la biche de mer, quelques résines, du riz, du maïs, de la cassonade ou sucre en couffe, du sandal et quelques autres bois d'ébénisterie. La biche de mer, ou holoturie,

a été, pour la colonie, un produit autrefois important, mais qui malheureusement va s'épuisant aujourd'hui; cette substance, qui porte encore le nom de trépan, va prendre place, à côté des nids d'hirondelles, sur la table des Chinois riches. Les mangeurs de vers de terre la tiraient autrefois de la côte du détroit de Torrès, où des milliers de jonques partaient, au mois d'octobre de chaque année, emportant des équipages de plongeurs malais. Comme chacun sait, l'holoturie est un mollusque dont la longueur varie entre 15 et 20 centimètres; elle rappelle assez, par son aspect, un fragment de tuyau de pompe en vieux cuir. Si on la touche, elle sécrète une matière blanche nacrée, gélatineuse et collante, des longs filaments de laquelle on a toutes les peines du monde à se débarrasser. La pêche en est dangereuse au détroit de Torrès, où les récifs sont à une grande profondeur. Aussi, la découverte de la Calédonie fut-elle un coup de fortune pour les caboteurs anglais. Ceux-ci, venus d'abord pour chercher de l'écaille de tortue et du bois de sandal, ayant trouvé en abondance le trépan sur des récifs à fleur d'eau, renoncèrent bien vite à leurs premières

exploitations, qui leur donnaient plus de difficultés avec moins de profit.

La préparation de la biche de mer est des plus simples. Sitôt ramassée sur le récif où elle rampe, — et un seul homme peut en ramasser jusqu'à cinq ou six cents dans sa journée, — elle est lavée à l'eau douce, puis jetée dans une chaudière d'eau de mer, où on la laisse bouillir pendant près de vingt-quatre heures. Chacun des zoophytes est ensuite tiré de l'eau, et fendu dans le sens de sa longueur; deux petites baguettes, mises en croix dans l'incision, lui donnent l'aspect d'une plaque un peu épaisse de cuir raccorni. Les holoturies sont alors étendues, à l'abri d'un hangard bien couvert, sur des claies superposées, au-dessous desquelles on entretient pendant plusieurs jours un feu de bois humide. Ainsi préparé, le mollusque, suivant qu'il est de la variété noire, qui est la plus grosse (black-fish), ou de la variété blanche, la plus petite et la plus fine, se vend 1,400 francs environ les 1,000 kilos, dans le premier cas, et 2,000 francs dans le second. Le poids moyen du trépan, tout préparé, est de 140 grammes.

Quelques caboteurs avaient fait de la biche

de mer des exploitations considérables; une des plus importantes était celle qu'avait établie M. Paddon dans l'île Nou. A notre arrivée, le gouverneur lui paya 60,000 francs son île, qui nous était nécessaire pour l'installation des transportés.

Les marchandises apportées sont vendues de gré à gré à des entrepositaires qui possèdent des magasins à Nouméa. Il suffit d'entendre citer les noms des principaux : MM. Martinn, Heckinson, Ralph, Gerber, Rolland, pour voir, par leur petit nombre, que le commerce de la France n'est pas jusqu'ici bien largement représenté dans notre nouvelle colonie. Les vins et les liqueurs y sont importés, tous les trois mois, par les bateaux Balande, de Bordeaux. La bière, boisson commune et moins coûteuse que le vin, est fabriquée auprès de Nouméa, à l'endroit nommé le Pont des Français. Le chef de cette brasserie a dû s'établir en cet endroit, parce que l'eau, comme on le sait déjà, manque à Nouméa. On ne peut que déplorer les mesures que l'administration coloniale a employées pour remédier à ce désastreux état de choses. Des entrepreneurs anglais avaient proposé, moyen-

nant le prix de 60,000 francs et le concours des forçats, d'amener par un canal l'eau du Pont des Français. Le gouverneur, en 1868, dans une sécheresse pendant laquelle l'eau, apportée à dos d'âne, coûtait à Nouméa jusqu'à 5 francs les 100 litres, au lieu d'accepter les offres des Anglais, préféra faire acheter à Sidney deux grands appareils distillatoires, qui, ayant coûté à l'Etat le prix énorme de 60,000 francs, ne fourniront qu'une quantité d'eau bien insuffisante aux besoins journaliers de la population, et occasionneront, non compris les frais de renouvellement, une dépense annuelle, d'entretien et de chauffage, d'au moins 30,000 francs.

Quant au petit commerce de l'intérieur et de la côte, il est abandonné à quelques exploitants d'une moralité souvent assez douteuse, dont on tolère les agissements comme un mal nécessaire. Le défaut de correspondances faciles avec le chef-lieu, et souvent le manque d'espèces forcent les émigrants pauvres ou imprévoyants à en passer par les conditions de ces shylocks au petit pied. Car, s'il n'est pas contestable que les lettres entre Nouméa et les autres points de la colonie soient assez

régulièrement transmises par les agents de l'administration des postes, les commerçants n'en sont pas moins forcés, encore aujourd'hui, de confier les marchandises à destination de la côte, à des caboteurs qui, pour ne pas perdre la clientèle avantageuse des cabaretiers marchands, s'entendent avec eux comme larçons en foire, et refusent les commissions des particuliers, ou les taxent de droits de fret qui absorbent tout gain.

De tout ce qui précède, le lecteur peut déjà conclure, que la colonie est en voie de progrès, malgré beaucoup d'entraves et de difficultés résultant des abus du fonctionnarisme, et de l'insuffisance des opérations du cadastre. Heureusement, les choses paraissent en voie de s'améliorer, depuis l'arrivée du nouveau gouverneur et la démission du secrétaire colonial.

M. de La Richerie, s'éloignant des errements qu'avaient suivis ses prédécesseurs, a, pour premier acte de son administration, accordé aux colons la nomination d'une commission municipale de trois membres, comme plus apte à connaître et à défendre leurs véritables intérêts qu'un bureau composé d'officiers de



marine ou de troupes, arrivés de la veille, pour partir souvent dès le lendemain. Sur sa proposition, le gouverneur français a déjà pris en considération une demande des colons tendant à obtenir l'institution d'un conseil général, comme il en existe dans toutes nos colonies importantes.

M. de La Richerie a délivré aux colons des permis provisoires d'occuper la terre partout où le cadastre n'avait pas encore passé. Ces permis pouvaient devenir aussi bien un contrat de bail qu'un contrat de vente. Pour suppléer au manque de travailleurs indiens ou néo-hébridais, qui depuis quelque temps faisaient défaut en Calédonie, il a accordé à tout homme honorable l'autorisation d'engager, aux conditions ordinaires, jusqu'à dix transportés à la fois. Qu'on juge combien ces mesures libérales ont dû donner d'élan aux entreprises agricoles et commerciales, et quelles ressources, en même temps, elles apportaient aux travailleurs! La création d'un million en bons du Trésor, lancés par la colonie et dans la colonie, a imprimé une nouvelle impulsion au commerce et à l'industrie.

Nous ne pouvons que mentionner ici, nous

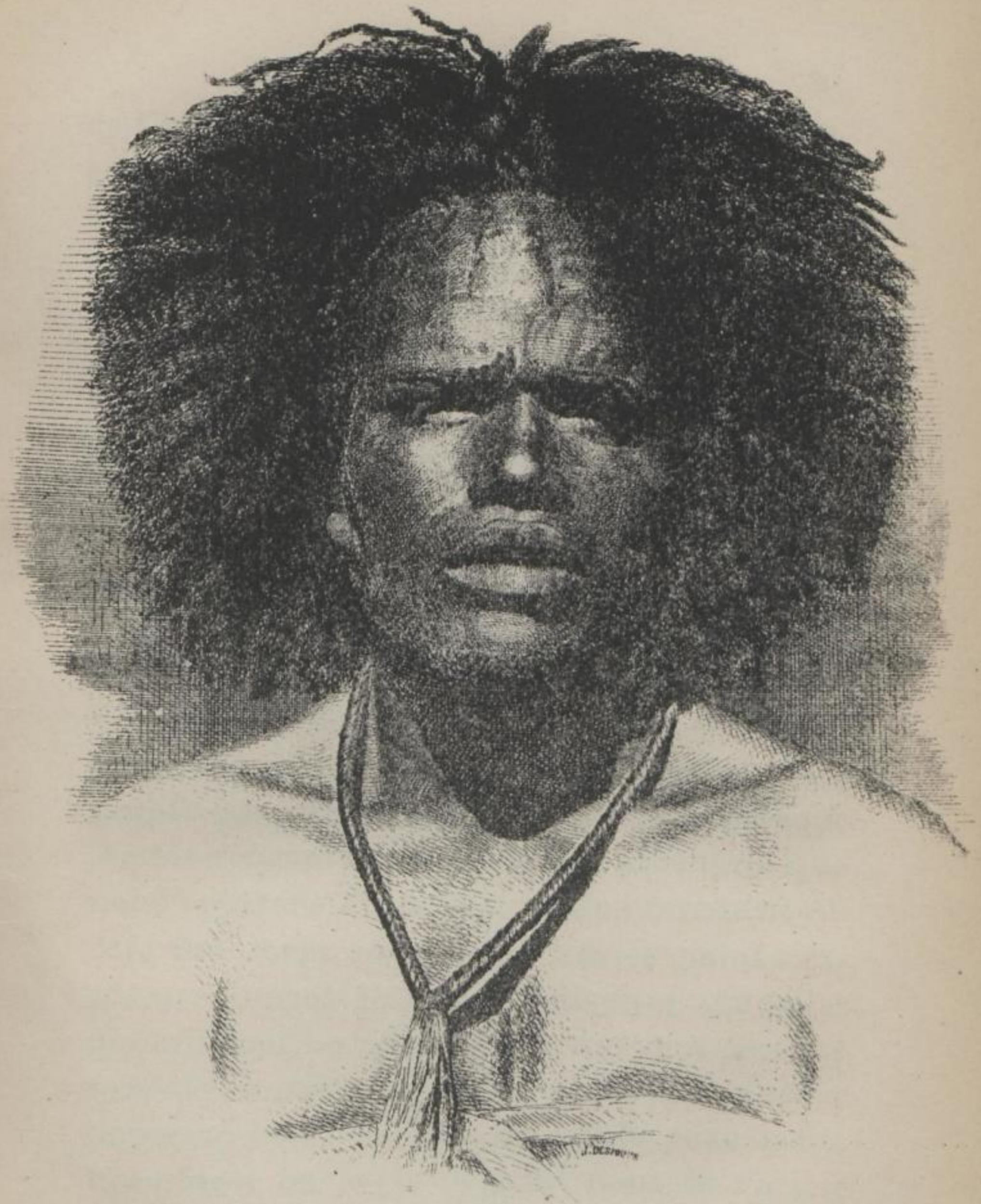
7  
réservant d'en parler plus loin avec tout le détail qu'elle mérite, la production de l'or, cette nouvelle source de richesse qui vient de s'offrir à la Nouvelle-Calédonie, et qui, si elle donne ce qu'il est permis d'attendre d'une exploitation bien entendue et sagement réglée, ferait présager pour notre colonie australe l'avenir de Sydney et de San-Francisco.

### CHAPITRE III.

ANTHROPOLOGIE. — TAILLE ET COULEURS. —  
COSTUMES. — ÉDILITÉ. — CASES ET VILLAGES.

Les soixante-dix mille naturels de la Nouvelle-Calédonie, principalement ceux qui sont répandus sur la Grande-Terre, nous paraissent se rattacher à une race commune. Je n'entrerai pas ici dans les savantes discussions qui ont eu lieu à cet égard, et ont partagé les membres de la Société d'anthropologie, les naturalistes de la frégate la *Novara*, et deux médecins de marine, M. Desplanches et M. Vieillard, qui, pendant six ans, ont travaillé à éclaircir cette question, et qu'une récompense tardive est venue enfin payer de leurs infatigables recherches.

Je n'ai pu que très-rarement étudier le squelette néo-calédonien. La répulsion qu'éprouvent les naturels à voir manier les ossements



Ro

Huiso Autogravura JOSZ 592 r. S' Honoré PARIS

**TYPE HOMME**



*bin.*

TYPE HOME

de leurs parents m'eût aliéné l'esprit des noirs, et cela non sans apporter beaucoup d'entraves à mes autres travaux, pour lesquels j'avais besoin de leur bon vouloir. Je ne me proposais de faire que l'éthnographie des peuplades du pays jusque-là presque complètement négligée. C'est ainsi que j'ai dû renoncer à traiter l'anthropologie, déjà étudiée par plusieurs savants sérieux. Je vais donc simplement, d'après mes propres observations, dire quelques mots de la conformation extérieure de la race canaque.

Le Néo-Calédonien, de taille moyenne, n'est sensiblement ni plus grand ni plus petit qu'un Européen. Parmi ceux qui s'éloignent de la stature ordinaire, on compterait bien quelques géants par exception, mais je n'y ai presque jamais rencontré de ces êtres rabougris que nous appelons des nains, et plus rarement encore des corps obèses. Ce dernier point s'expliquerait peut-être par les disettes annuelles qui affligent les Canaques, et qui sont presque toujours la punition de leur paresse ou de leur imprévoyance. La couleur de la peau est le brun foncé ou brun-chocolat dans la variété noire; moins foncée dans la variété jaune, elle y présente la nuance du tabac blond. Je ne

connais dans les Canaques que ces deux variétés, et je puis affirmer, d'après une observation très-exactement suivie, qu'un mariage entre une femme de teinte jaune et un homme de teinte noire, ou réciproquement, n'amène jamais un produit métis de couleur, mais tantôt un brun, tantôt un noir. Les cheveux dans les deux variétés sont légèrement crépus, souvent ondulés comme chez les Lifus, de l'île de ce nom, quelquefois aussi assez droits pour faire croire au mélange d'un sang européen. Ils sont noirs ou bruns. L'œil, grand généralement, brun-jaune, est bordé de cils assez longs pour exciter la jalousie des Européennes. Le nez est aplati, moins épâté pourtant que dans la race nègre, et rappellerait plutôt par sa forme celui des Sphynx égyptiens. Les lèvres sont épaisses, souvent proclives, et renversées en dehors, surtout l'inférieure. La bouche est très-petite en général; les dents blanches et très-belles toujours; je n'ai vu, en trois ans et demi, qu'un seul Canaque ayant des dents gâtées. Cela résulte, sans doute, de leur nourriture presque exclusivement végétale.

Les formes, en général, sont pures. Le bras

n'est pas plus long que dans la race blanche ; le pied présente ce que je nommerai la projection complète, ou quart d'opposition du pouce ; il est plat, et le pouce prenant.

Le Canaque marche droit, la tête haute et portée un peu en arrière, ce qui lui donne une cambrure peut-être légèrement exagérée, mais d'un effet majestueux à l'œil. Il a le pied sûr ; habitué dès son enfance à marcher sur les bords des précipices, il ne connaît pas le vertige. Il peut grimper, grâce à son pied presque prenant, sur les arbres les plus lisses, mais non pas à la manière des blancs. Les mains retiennent le tronc, tandis que les pieds s'y arc-boutent tout en l'embrassant ; il a donc presque l'air de marcher le long du tronc. Le Canaque est fort bon nageur, mais ne nage pas non plus comme les blancs, ni même comme les autres mammifères. Les membres d'un même côté du corps agissent en même temps tout seuls, et chaque côté pousse alternativement à la progression. Le nageur ne se fatigue presque point, et il ne craint guère, même par de gros temps, et pour de longues traversées de se confier à la mer. Les deux sexes sont aussi habiles l'un que l'autre à cet exercice. Ils



s'asseoient à la française ou à la turque, et d'une troisième manière plus originale, qui consiste à appuyer sur leurs talons les deux parties charnues de leur derrière, sans que celles-ci touchent aucunement le sol. Le corps porte alors de tout son poids sur les orteils fortement fléchis.

Le Néo-Calédonien, surtout lorsqu'il est échauffé par la marche, exhale une forte odeur *sui generis*, qui rappelle celle des fauves de grande taille. Cette odeur est plus sensible dans la race jaune que dans la race noire, et subsiste malgré des soins journaliers de propreté. L'homme est adulte à 18 ans, la femme à 12; mais la pureté de ses formes s'altère rapidement; dès l'âge de 16 à 18 ans, elle offre le triste aspect représenté par notre gravure.

La vie moyenne des Canaques est courte, leur vieillesse précoce, j'oserais presque dire, — car en parlant de peuplades chez lesquelles l'usage de calculer le temps est totalement inconnu ou négligé, on ne peut être plus affirmatif, — que je n'ai jamais rencontré de Canaques, hommes ou femmes, âgés de plus de 60 ans. D'ordinaire,  $i \frac{1}{5}$  meurent

vers leur quarantième année, et généralement d'affections de poitrine. Loin d'admettre, avec certains auteurs, comme cause de la fréquence de ces maladies chez les naturels, l'hydre, toujours accusée, de l'alcoolisme et du tabac, j'attribuerais plutôt les ravages qu'elles font tous les jours parmi eux au manque de vêtements. La femme, en effet, n'a pour se voiler qu'une frange de 10 centimètres de long à peu près, faisant quatre ou cinq fois le tour du corps. Le panier qu'elle porte habituellement, ou une autre frange un peu plus longue, vient s'ajouter quelquefois par derrière. Quant aux hommes, la pudeur me force à emprunter la description de leur costume, ou pour mieux dire, de leur nudité, à un médecin de marine, qui, interrogé à ce sujet par une dame du monde, lui répondit qu'avec une paire de gants on pouvait composer la toilette de cérémonie de dix naturels calédoniens. Les dandies, dans les fêtes, ornent de feuilles de fougère leur unique vêtement; et, au moyen d'additions successives et accumulées d'étoffes indigènes, arrivent à nous représenter assez au vrai ce qu'on nous raconte des vieux Priapes, qui figuraient dans

les jardins et les parcs des riches Romains. Encore les naturels avouent-ils que ce n'est point par pudeur, qu'eux et leurs moitiés portent ce semblant de vêtement, mais tout simplement pour garantir du contact des feuilles coupantes de la broussaille leurs muqueuses les plus sensibles et les plus délicates.

Il faut reconnaître, du reste, que la nudité des nègres scandalise moins l'œil que celle des blancs, et mes observations comparées sur les deux races me permettent de confirmer cette vérité de tailleur, que *le noir est tout ce qu'il y a de plus habillé.*

Se mettre à couvert dans un climat si chaud pendant le jour, et relativement si frais pendant la nuit, dut être le premier besoin du Canaque. Les pluies torrentielles qui tombent une partie de l'année, lui firent bientôt sentir l'insuffisance de ses abris de feuillage. Secouant sa torpeur native, il se décida à construire des cases. C'est ordinairement à l'embouchure ou sur les bords d'une rivière que les naturels cherchent à s'établir, et les cours d'eau sont assez nombreux en Calédonie pour qu'ils n'aient pas à chercher longtemps le lieu qui les charmera. S'ils trouvent, jointe aux



*Rein.*

Holz-*Autoforture* JOSZ 307 - 5<sup>e</sup> Bonap<sup>ar</sup> PARIS

## VILLAGE DE TIHUAKA



**SLUB**

Wir führen Wissen.

STAATLICHE  
KUNSTSAMMLUNGEN  
DRESDEN



avantages de cette position, la ressource d'un beau bouquet de cocotiers, alors il pourront se vanter d'avoir atteint le parfait idéal d'une résidence : un abri pour les pirogues ; pour eux, de l'eau plus douce, et pour leurs cases, l'ombrage dangereux des cocotiers Je dis dangereux, parce qu'en effet, au moment de leur maturité, les cocos se détachent de leurs grappes, et vont, plus pesamment encore que n'eût fait la citrouille de La Fontaine, frapper la tête des imprudents dormeurs. A Baye, j'ai vu le frère du chef du village tué sur le coup, à mes côtés, par la chute d'un coco qui l'atteignit à la tempe.

Malgré ce danger, les Canaques aiment à se rapprocher du cocotier, qui leur donne tout à la fois la nourriture, la boisson, le combustible, la matière textile de leurs filets, et, par-dessus tout, de la fraîcheur et un décor pour leurs fêtes annuelles. Si les cocotiers manquent, leur premier soin sera d'en planter. Ils joindront d'abord, par deux rangées de ces arbres, les emplacements des cases de fête, et se feront ainsi une gigantesque avenue pour servir de cadre aux cérémonies et aux réceptions. Tout autour, les cases ordinaires se grouperont sans ordre,

mais non sans agrément, s'entourant de bananiers, d'arbres à pain, de pommiers et de figuiers sauvages, et de cannes à sucre.

Voilà un village canaque.

Point de retranchements, point de clôtures, ni de défenses; car on ne peut donner ce nom à des haies de feuilles de cocotiers tressées, qui entourent quelquefois, surtout les jours de fêtes, les cases des femmes et les cuisines. Je dois pourtant citer deux ou trois exceptions. Entre Balade et Pouébo, on trouve des restes d'une muraille en pierre sèche, qui a peut-être servi de rempart. J'admettrais la chose comme possible dans cette partie de la Calédonie, parce que, dans le Nord, j'ai rencontré des vestiges de murs sur le sommet des montagnes. Plusieurs de ceux qui prenaient part à notre expédition prétendaient y voir des abris construits pour les sentinelles de l'ennemi. Je crois qu'ils se trompaient, car j'ai plus d'une fois trouvé autour de ces pierres des coquilles de la grève, que les naturels, auxquels nous donnions la chasse, traqués de toutes parts, eussent été dans l'impossibilité de se procurer. L'état d'altération de ces coquilles témoignait d'ailleurs de leur vétusté.

La nature spéciale des plantes qui croissaient sur les emplacements où se trouvaient ces débris, des cicatrices et des entailles sur les arbres voisins, m'ont toujours convaincu que ces restes de murailles représentaient les ruines de quelque village. C'est là le seul essai de castramétation que j'aie remarqué dans mes longues courses. D'autres points, comme les roches d'Até et de Tipindié, devenues célèbres par les combats qui s'y sont livrés, n'ont dû leur renom qu'à leurs fortifications naturelles.

Quant aux clôtures, en pierre, il y en a à Bogota, village de pêche de Canala, gouverné par le chef Mataï : ce sont de petits murs en cailloutis, de 40 centimètres de hauteur, formant un rempart circulaire dans lequel on entre du côté de la terre. La position des cases sur l'extrême bord de la grève, dans ce village, comme dans celui de Baye, où j'ai vu aussi une de ces clôtures, me fait conjecturer qu'elles étaient destinées à combattre les marées montantes.

Les maisons ordinaires représentent de petites tours, rondes, très-basses, et surmontées d'un toit pointu, dont le sommet est perpendicu-



laire au centre. Elles ont à peu près 2 mètres de hauteur à l'endroit le plus élevé et 4 de diamètre. Leur charpente est formée d'un gros poteau central, le plus souvent en *houp*, sorte de cèdre qui devient imputrescible, lorsqu'on a eu la précaution de le laisser sécher avant de l'employer. Tout autour, et formant les limites de la case, une vingtaine de poteaux plus petits constituent la grande charpente intérieure, et sont unis au poteau central, chacun par une forte perche; au milieu du tout, et maintenues par des lianes, s'entrecroisent des branches plus minces et flexibles, qui servent de support à une première couverture en écorce de Niaouli (*melaleuca leucodendron*. L.). Un naturel, à l'aide d'une longue aiguille en bois, coud cette écorce avec des lianes, et la recouvre d'une épaisseur de 7 à 8 centimètres de légers botillons de paille, de la grosseur du bras, qui sont maintenus comme le reste.

Une fois le toit surmonté d'un tabou, ornement toujours en bois, et dépassant d'ordinaire d'un mètre et demi les petites cases, l'habitation est parfaite. Le tabou est le plus souvent un buste hideux, quelquefois un homme en pied, peint en rouge avec une argile

ferrugineuse, ou en blanc avec de la chaux, ou en noir avec de la suie huileuse. La pointe, souvent assez allongée, qui termine la tête du tabou, est ornée de coquillages (*nautile, triton variegatum*), quelquefois de la tête d'un ennemi tué à la guerre. Aux tabous ne se rattache aucune idée religieuse, et, sauf pour deux ou trois sortes, que je me réserve de décrire, quand je parlerai des chefs, je crois que les naturels ne les regardent pas comme emblèmes de puissance. C'est tout au plus pour eux une marque de richesse, de même que les plaques quadrillées et surmontées d'une tête sculptée, qu'ils mettent des deux côtés de leurs portés. Si les chefs en ont un plus grand nombre que les autres Tayos, c'est que tous leurs sujets, par amour-propre cantonal, tiennent à ce qu'ils aient de belles cases de reception, et travaillent quelquefois des mois entiers à les leur construire ou à les leur orner.

Point de portes aux cases, tout au plus un rideau de paille à l'ouverture unique, et si basse qu'on ne peut entrer qu'à genoux. Quelques lambeaux d'étoffes indigènes sont suspendus à la partie intérieure de la toiture, et

servent à essuyer les mains. On voit, près du poteau central, un foyer qui paraît surtout destiné à entretenir, pendant la nuit, un grand feu pour éloigner les moustiques. L'aire des cases étant en général bien battue, élevée de 50 centimètres au-dessus du sol, et débarrassée de tout caillou, le Canaque n'a pas besoin de se construire un lit : une natte étendue sur le sol lui suffit. S'il y a chez eux quelques sybarites, cette natte, qui fait aussi quelquefois les fonctions de manteau dans le jour, est garnie, sur une de ses faces, d'une toison de fine paille, et alors c'est le dernier degré du luxe et de la mollesse pour le coucher. Voilà donc tout ce que le Canaque a su imaginer de mieux pour se garantir de la pluie, du froid et des moustiques, et encore achète-t-il la retraite de ces derniers par le malaise que lui cause la fumée, à laquelle il n'a ménagé aucune issue.

Les cases de chefs, ou plutôt de tribus, ne diffèrent des autres que par leurs dimensions et le fini du travail. Elles atteignent quelquefois jusqu'à une hauteur de 10 à 12 mètres; tous les poteaux de leur charpente, sur les faces où ils ne sont pas revêtus de paille,

sont chargés d'ornements sculptés; il n'est pas rare que la case elle-même soit ennoblie d'un plafond, disparaissant entièrement sous de pareils reliefs, et duquel pendent en grand nombre, jusqu'au sol, des tillits de chefferie (drapeaux d'étoffe indigène). La toiture est souvent formée de racines de chiendent, soigneusement tassées, et recouverte au sommet par un large plateau de coquillages.

Ces cases, construites par tous les Tayos de la tribu, réunis quelques mois avant la fête, doivent durer jusqu'à la fête suivante, et servent à toutes les assemblées intermédiaires, à moins qu'un coup de vent ne couche à terre l'édifice. Tel est le cas de celle que reproduit notre gravure, et que le chef Mango avait fait élever à Gatope, à l'occasion des cérémonies mortuaires de son fils, le terrible Tih, qui était en même temps son chef de guerre et le commandant des tirailleurs indigènes de Gatope. Cette case, qui était primitivement droite, est ornée d'ossements humains placés au-dessus de la porte et à la base du tabou. Six mois après sa construction, survint un de ces cyclones si communs à l'hivernage, qui la secoua violemment, et,

ne pouvant l'abattre, l'inclina vers le sol. C'est dans cette case que couchait d'habitude Mango. C'est là qu'on voyait ses dangereux gardes du corps, les guêpes. Ce chef, en effet, a toujours eu au-dessus de sa porte plusieurs nids de ces insectes, suspendus aux brins de paille qui tombaient dans l'ouverture par où les visiteurs pénétraient dans la case. L'imprudent qui, d'une main adroite et légère, n'avait pas su écarter ces nids, était criblé de coups d'aiguillon.

Outre ces cases princières, les chefs ont une petite case d'habitation privée dans presque chacun de leurs villages, pour dérouter l'agresseur, qui, grâce à cette précaution, ne peut jamais savoir positivement où ils ont transporté leur quartier général. Il est bien rare aussi qu'un simple Tayo n'ait qu'une seule case; d'ordinaire il en a au moins deux, si ce n'est trois, l'une à son village, l'autre près de ses cultures.

Malgré tant de logements, le Canaque couche rarement chez lui, et comme il n'est jamais seul, on serait étonné, en parcourant de nuit un village, d'y voir un si petit nombre d'habitants, si tout d'un coup on n'en trou-

vait sept ou huit couchés à plat ventre, dans une même case, où ils causent, en cuisant littéralement sur leurs nattes, jusque vers minuit.

A cette heure, tous les membres s'enchevêtrent, se nouent, et ce n'est pas une chose facile que de traverser une case canaque où sommeille une nombreuse nichée d'indigènes.

Je n'ai jamais vu les greniers dont a parlé M. Bourgarel, et qui me semblent de plus en contradiction complète avec l'esprit imprévoyant des naturels; à moins qu'on ne veuille prendre pour des greniers ces petits échafaudages, où quelques ignames, provisions du lendemain, sont posées sur des traverses, assez hautes pour que la dent des porcs n'y puisse atteindre.

Les Tayos ont aussi des hangards carrés, sous lesquels ils font leur cuisine, et où, lorsqu'ils se réunissent en grand nombre au même centre, ils ne se font pas prier pour reléguer les femmes, qui, du reste, couchent rarement dans les mêmes cases que les hommes. Elles ont de plus des époques particulières où les hommes les évitent bien davantage, observant en cela, sans les connaître, les préceptes écrits dans la loi de Moïse, et

nous verrons que ce n'est pas seulement sur ce point qu'ils se rencontrent avec le législateur des Hébreux. Les femmes canaques, les jours où elles tombent dans cet état, vont habiter hors du village une petite loge de feuillage, bâtie en forme de hutte à castor, et y demeurent jusqu'à ce qu'elles soient revenues à leur état ordinaire. Dans tout cet intervalle, elles doivent porter comme signe un long jupon en feuilles de bananier, et, sous peine de sévères châtimens, se tenir éloignées des hommes, à qui d'ailleurs la superstition a appris à craindre des accidents infiniment plus sérieux que ceux auxquels ils seraient exposés. Mais tel est leur préjugé sur ce point, que le mot employé, dans leur langue positive, pour exprimer cet état de la femme, est devenu, d'un sexe à l'autre, une injure mortelle.

A part le cas dont nous venons de parler, la femme n'est pas un objet de mépris ou d'aversion pour l'homme. Moins malheureuse qu'on a bien voulu la représenter dans les relations de voyageurs, qui s'en sont peut-être trop rapportés aux apparences, elle est généralement considérée comme la servante, non comme l'esclave de son mari.

## CHAPITRE IV.

LES FIANÇAILLES. — LE MARIAGE ET SES PRÉLIMINAIRES; COUTUME BIZARRE. — ENTRÉE DE LA FEMME DANS LA CASE COMMUNE. — UN SOUVENIR AUX VEUVES DU MALABAR. — LE SORCIER. — ENFANTEMENT. — ÉLÈVE DES PETITS.

Les Néo-Calédoniens se marient jeunes, ce qui s'explique naturellement par la précocité de leur nature. Quelquefois les enfants sont fiancés par leurs mères dès l'époque de leur sevrage; les maris ne sont pour rien dans l'affaire; l'amitié de deux mères suffit pour cet engagement, qui se contracte de la manière suivante: Chacune prend l'enfant de l'autre, et mâchant des ignames ou du taro, première bouillie des petits auxquels on refuse désormais le sein, elle lui coule le liquide dans la bouche, comme on gave un pigeon, et tout est dit. S'il arrive que plus tard les deux parties veuillent, pour un motif quelconque, rompre l'engagement, celle qui se dédit doit à l'autre



une indemnité convenue, qui se paye en monnaie du pays.

Le Canaque que sa mère n'a pas ainsi fiancé dès son enfance, et qui est resté libre, veut, arrivé à l'âge adulte, s'assurer une compagne longtemps d'avance. Il se présente alors à une famille dans laquelle il sait qu'il y a une femme réputée bonne ménagère, puis il demande en mariage une de ses filles; et si elle est encore toute petite, il propose de la laisser grandir à la maison, sous les yeux et à l'école de sa mère. Dans le cas où sa demande est agréée, il se retire, se réservant de venir prendre livraison de la femme, quand il lui plaira, en faisant les cadeaux d'usage.

Quand il ne se trouve dans aucune de ces conditions, le Néo-Calédonien, profitant de la liberté dont jouissent les jeunes filles jusqu'au jour de leur mariage, va courant les fêtes pour y trouver la femme qui lui convient.

Une facilité de mœurs, qui rappelle les beaux jours des gymnases lacédémoniens, lui permet de s'assurer en peu de temps des défauts et des qualités de chacune. Enfin, quand son choix est décidé, il offre à celle qu'il préfère un peigne de femme en bambou.

Si la jeune fille, satisfaite de ce simple gage, ne repousse pas son chaland, celui-ci dès lors est autorisé à se présenter aux bons parents pour débattre avec eux les conditions du marché.

La famille du jeune homme, soutenue par de loquaces entremetteurs des deux sexes, de qui le rôle rappelle assez bien celui que joue, en pareil cas, le tailleur dans les mariages bretons, se rend chez les parents de la fille, qui sont d'ailleurs prévenus de son arrivée, et étale devant eux des nattes, des colliers de serpentine, des ouatchichis, ou coquilles-monnaies, des jupons de femmes en fibres de bou-rao, des tillits, des paniers, des marmites, et un collier de monnaie calédonienne.

Là s'entament d'interminables discussions, dans lesquelles l'un des partis fait valoir ce qu'il donne dans un style emphatique, tandis que l'autre le rabaisse avec tout autant de verve et d'exagération. Le futur beau-père se décide enfin à enlever les cadeaux étalés, qu'il va remettre à sa fille, non sans escamoter en chemin tout ce qui est monnaie. Il revient alors vers la famille du prétendant, suivi cette fois de sa fille et de quelques matrones, char-

gées de montrer le trousseau de nattes, de jupons et d'autres objets d'utilité domestique, en un mot de tout ce que la fiancée s'est amassé depuis son enfance. A tant de richesses, le père ajoute un champ, dont la valeur lui est d'avance en partie remboursée par la monnaie du jeune homme, qu'il a fait disparaître, comme nous l'avons dit, en la logeant dans son turban. Quand l'affaire en est là, les parents du prétendu ont beau faire de nouvelles difficultés et réclamer quelques nattes de plus, l'amoureux, pressé d'en finir, tranche la question en déclarant qu'il accepte tout, et, sans plus de cérémonies, emmène chez lui celle qui, dès ce moment, est devenue sa propriété. Alors commencent les hésitations et éclatent les doléances, feintes ou sincères, de la nouvelle épousée, qui se terminent, c'est l'usage, par la fuite dans les brousses. Seulement, ce n'est que pour la forme ; là, comme dans les *Bucoliques*, on peut dire :

*Et fugit ad salices et se cupit ante videri.*

Son mari l'a bientôt rattrapée, et, pour la guérir de ses velléités d'épouse réfractaire,

pour lui bien faire sentir son autorité maritale, et que

Du côté de la barbe est la toute-puissance, il lui administre une sévère et réelle correction. C'est encore l'usage, et même un de ceux auxquels le mari renonce le moins.

La femme est chargée du soin du ménage; elle fait cuire les aliments, tresse les nattes, se tisse des jupons, va recueillir des coquillages à la mer basse sur les récifs, aide son mari dans le labour des cultures, va lui chercher de l'herbe pour couvrir ses cases, dort, fume, chante ou pleure le reste du temps. Du reste, la condition de la femme canaque est loin d'être aussi mauvaise qu'on l'a dit. Ceux qui la plaignent pour l'avoir vue accablée de fardeaux, ou courbée quand elle passe devant un homme, et même marchant sur les genoux quand cet homme est un chef, n'ont pas eu l'occasion d'observer de près et assez longtemps les Canaques dans leur vie intérieure. Autrement, ils auraient remarqué qu'il est avec le mari des accommodements, et que celui-ci, en bon compagnon, soulage sa femme des travaux trop durs, et ne lui fait porter des

fardeaux que sous les yeux des étrangers, pour sauver sa dignité personnelle. J'ai souvent passé des jours et même des semaines entières dans des villages de l'intérieur, et j'ai pris grand plaisir à voir la gaieté et les jeux folâtres des femmes que ma présence ne gênait plus. Aussi peut-on dire, en général, qu'elles aiment leurs maris; plusieurs même se tuent à leur mort. On prétendra peut-être que c'est par orgueil ou pour obéir à une ancienne coutume qui n'a pas cessé d'être encouragée par le préjugé local; moi, je croirais plus volontiers que c'est par désespoir.

Au mois de mai 1866, Matamoé, fils de Watton, étant mort, deux de ses femmes s'étranglèrent. Une instruction du procureur impérial établit jusqu'à l'évidence que ces deux femmes avaient, à l'insu de tous, payé ce tribut à leur douleur. On voit même des mères se tuer pour ne pas survivre à leurs fils.

En 1867, à Houagape, à la mort d'un chef de Kokingone, sa mère resta sept jours sans manger, malgré toutes les prières de ses proches et de ses amies; ne voyant pas, malgré un si long jeûne, arriver la mort, elle se poignarda avec un pieu durci au feu.

L'adultère est assez rare dans la Nouvelle-Calédonie. Il était puni très-sévèrement jusqu'à notre arrivée. Le mari, généralement averti par les indiscretions des compagnes de sa femme, la châtiât et la tuait le plus souvent à coups de casse-tête. Le complice, s'il n'était pas assommé sur place, pouvait racheter sa vie, moyennant une certaine somme; mais quelquefois le mari, n'écoutant que sa fureur, préférait lui brûler sa case et lui enlever sa moitié. De là dans les tribus des guerres interminables, qui rappellent pour la cause, et, malheureusement, trop souvent pour les résultats, la guerre de Troie.

Les mariages néo-calédoniens ne sont pas très féconds. Faut-il en chercher la raison dans le régime alimentaire, le mode de vie, et cette habitude qu'ont les femmes de demeurer dans des cases séparées de celles de leurs maris, qui ne cohabitent avec elles que dans un but purement matrimonial? Pour moi, j'attribuerais plutôt cette stérilité à la fréquence des manœuvres abortives qui constituent le fléau le plus fatal à la population calédonienne. Quelques peines que j'aie eues à me procurer des renseignements sur les procédés employés

par les femmes, qui éludent ainsi les charges de la maternité, car elles refusent obstinément de nous rien révéler de tout ce qui touche à leurs maladies, je puis garantir qu'elles usent quelquefois, en pareil cas, d'une décoction du bourgeon rouge de la grappe du bananier; il y a entre les feuilles de ce bourgeon une substance âcre, blanche, assez semblable à la poudre de talc, qu'emploient les gantiers, et qui renferme, disent-elles, le principe actif. Quelques-unes m'ont dit qu'elles se servaient aussi, pour cet effet, d'huîtres de corail ou de marais : je m'explique difficilement ce que l'absorption de ces mollusques pourrait produire d'extraordinaire, et je suis tout disposé à croire qu'en me donnant ce renseignement, elles voulaient se moquer de moi ou tout simplement se débarrasser de questions importunes. D'autres couples, au contraire, désirent des enfants. Le moyen le plus simple pour en obtenir leur a paru de s'adresser au sorcier. Celui-ci leur vend une informe poupée qu'il leur conseille de mettre coucher avec eux, roulée dans leur natte. Le moyen, dit-on, réussit souvent. Le bon sens indique que le contact de ce corps embarrassant et aux dures arêtes,

doit procurer aux deux époux une insomnie de toute la nuit, et alors,

Que faire dans un lit à moins que l'on n'y dorme ?

Si le vœu est exaucé, la femme attache cette poupée, comme un *ex-voto*, dans l'intérieur de sa case ou à l'avant de sa pirogue.

Le sorcier, du reste, se vante de produire à volonté des mâles ou des femelles. Un naturel qui voit sa femme enceinte et qui veut avoir un garçon, va trouver le devin avec sa femme, une monnaie à la main, et plutôt deux qu'une, car là, comme partout, point d'argent, point d'oracles. Celui-ci va, de ce pas, sacrifier dans le cimetière, puis fait prendre à la femme une boisson, — de l'eau claire, sans doute. — De plus, il lui défend de se livrer, tout le temps de la gestation, à aucun des travaux des femmes ; il lui conseille de porter une sagaie, et de ne jamais manquer à la moindre de ses indications. Chose bizarre ! la femme accouche souvent d'une fille. Chez nous on lui dirait infailliblement : C'est que la foi t'a manqué. Mais le sorcier n'est pas en peine de lui prouver que, dans les neuf mois, elle a commis quelque infraction à son ordonnance.



Quand une femme voit ses flancs s'arrondir, comme elle ignore, ainsi que toutes les autres, la durée et le terme de la gestation, elle va s'adresser à la matrone la plus experte de l'endroit, qui, dès lors, et bien entendu après avoir empoché le prix de ses bons offices, ne la quittera plus d'un instant. Dès que les premières douleurs se font sentir, elle emmène la patiente dans une case où l'on a eu le soin d'allumer un grand feu, et où se réunissent un grand nombre de femmes. Les hommes, sans exception, sont sévèrement éloignés de cette case, à moins qu'il ne s'agisse de l'accouchement d'une femme de chef. Dans ce cas, le plus proche parent reste dans l'intérieur de la case, s'appliquant à chanter assez haut pour couvrir les cris de la mère. La raison de cette exception a sans doute été primitivement de rendre impossibles les substitutions d'enfants.

Pendant les manœuvres obstétricales, qui se réduisent à un massage prolongé, la femme se tient à quatre pattes. Si l'accouchement est pénible, les matrones vont acheter à grands frais des sortilèges aux sorciers voisins et en couvrent la patiente. Le fait est rare, du reste,

et fort heureusement, car chez ces peuplades d'une ignorance primitive, personne ne connaît les moyens de venir à bout des difficultés d'une parturition laborieuse.

Une des plus grandes tribulations de la femme qui accouche péniblement, c'est d'être mise à la question par les commères qui l'entourent, et qui, voulant expliquer par l'adultère les longueurs de l'opération, tourmentent la patiente, la torturent, pour ainsi dire, afin de la forcer à leur déclarer le nom du vrai père de l'enfant. Menacée de cruelles souffrances si elle s'obstine à ne pas avouer, la femme fait quelquefois de plaisantes révélations. J'ai entendu parler d'une, entre autres, qui, poussée à bout par les questions et les sommations de tant de commères, répondit : *Timeto meto*; en français : « Ma foi ! je ne sais pas. » Fort heureusement, celle-ci n'était pas mariée ; c'était une de ces impures qu'entretient chaque tribu, qui vont errant de case en case et de village en village, égayant les populations et sachant leur rendre une foule de petits services. Aussi, comme les bayadères de l'Inde, elles trouvent partout faveur et protection. Elles sont invitées à toutes les fêtes, et leurs

enfants, adoptés par les chefs, deviennent les fils de la tribu.

Lorsque l'enfant est venu, le cordon est coupé avec une coquille d'huître perlière (pintadine) ou une éclisse de bambou, puis noué sur lui-même et longuement mâché. La mère se lève presque immédiatement, lave le nouveau-né et va se baigner dans la rivière voisine. Dès le lendemain, elle a repris tous ses travaux habituels, sans que jamais, à ma connaissance, aucun accident ait suivi un accouchement de Canaques.

Les naissances gémellaires sont inconnues dans ce pays.

La mère allaite son enfant pendant un an, le portant partout avec elle, abrité d'un simple lambeau d'étoffe indigène. Aussi la peau du petit, qui n'est d'abord que légèrement cuivrée, se bronze-t-elle en très-peu de temps. Point de langes, point d'entraves aux premiers pas de la faible créature ; aussi, les difformités sont-elles rares parmi les Canaques.

Dès l'âge de 5 à 6 ans, on ne voit plus d'enfant canaque aller nu, sauf les fils de chefs, qui ne sont circoncis et ne prennent le vêtement national qu'un an ou deux plus tard.

La circoncision est, du reste, générale, et se pratique avec cérémonie. A partir de cette époque, les enfants se mêlent aux grandes personnes de leurs sexes respectifs, et commencent à prendre part à leurs travaux.

\*\*\*\*\*

## CHAPITRE V.

ALIMENTATION. — CULTURE DES IGNAME ET DES  
TAROS. — COCOTIERS ET CANNES A SUCRE. —  
LES TABOUS.

La nourriture du Canaque est presque exclusivement végétale; il est heureux qu'il puisse s'en contenter, l'île ne produisant que quelques rares mammifères. En effet, si l'on excepte ceux que les Européens y ont importés, on ne peut compter comme propres à cette terre que l'homme et la roussette. On n'y connaissait pas les céréales, et les essais tentés depuis par plusieurs colons pour les y acclimater, n'ont encore donné que des résultats douteux.

L'igname (*dioscorea alata*, idem *pentapsylla*, idem *bulbifera*, *batatas edulis*, *calledium esculentum*, *dioscorea aculeata*) constitue la base de la nourriture canaque. Mais, outre la difficulté de la conserver longtemps en bon état, raison qui, seule, pourrait amener assez fréquemment la disette, l'usage où sont les na-

turels, et dans lequel ils paraissent mettre leur amour-propre, de prodiguer, surtout les jours de fête, ce tubercule en cadeau à tous leurs hôtes, fait qu'il est bien loin de suffire aux besoins de la population.

L'igname, qui est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la décrire, représente une énorme pomme de terre, dont la tige est grimpante. Elle est grenue, féculente, farineuse ; sa couleur est blanche ou violette. Quelques espèces, comme l'*aculeata*, que l'on nomme sur la côte Est *caledi-nitahua*, rappellent complètement, pour la grosseur et le goût, les meilleures pommes de terre de nos pays. L'igname se plante, dans la Nouvelle-Calédonie, après l'époque des fêtes, en août, septembre, octobre et novembre. A ce moment, on a d'ordinaire épuisé la récolte de l'année qui s'achève. Une corvée générale pour les cultures du chef, et des corvées d'amis pour les simples particuliers, réunissent hommes et femmes de la tribu pour arracher les herbes dans l'endroit destiné à la plantation. Un peu plus tard, le foin, qu'on a laissé pourrir ou se dessécher sur place pendant un mois environ, est brûlé comme engrais ; et une seconde corvée réunit

les mêmes habitants pour le labour, qui se pratique de la manière suivante :

Les hommes, munis d'une perche en bois dur, qu'ils enfoncent d'un coup sec, à environ un demi-pied en terre, s'en servent ensuite comme d'un levier, qu'ils tournent dans le sol, de manière à soulever une forte motte. Après avoir creusé de cette manière quatre ou cinq trous semblables, à 1 pied de distance l'un de l'autre, ils brisent les intervalles de terre qui les séparent, et recommencent plus loin le même travail ; tandis que les femmes qui les suivent achèvent de casser les glèbes avec une petite baguette, et de réduire avec leurs mains la terre en une fine poussière. La planche, une fois terminée, — c'est presque toujours un carré d'une longueur variable sur 3 à 4 mètres de largeur, — tous ensemble relèvent la terre des bords, et, la rejetant vers la ligne médiane du rectangle, lui donnent ainsi une forte épaisseur de bonne terre. On peut dès lors planter les ignames, c'est-à-dire enfouir à 20 centimètres de profondeur un quartier du tubercule, bien garni d'yeux. Pour finir, le Canaque dépose secrètement, dans chaque planche, le talisman

qu'il tient de ses pères, la pierre à ignames.

Voici l'origine de cette superstition : à une époque reculée, alors que tous les Canaques étaient bons, si un vieillard honnête se promenait, quelquefois il apercevait sur le dos d'une planche d'ignames une pierre présentant plus ou moins exactement la forme de ce tubercule, et ayant un bouton qui figurait l'œil de la plante. Cette pierre, debout sur son grand axe, sautillait en criant : *Ouh! Ouh! Ouh!* C'est le nom de l'igname à Houagape. A cette invitation, le vieillard, détachant son tillit de sa tête, le tendait à la pierre, qui, montant dessus, se rendait d'elle-même dans sa main, et devenait ainsi la propriété de sa famille. Plantée dans la terre d'un champ entier d'ignames, elle lui donnait la fertilité. Chaque famille renferme ces talismans dans un petit panier en fibres de cocotiers, soigneusement tressées, qui sert en même temps à contenir les talismans à poisson, les talismans à tortue et les monnaies calédoniennes. Ce panier, qui rappelle le sac à médecine des Peaux-Rouges, est aussi fermé par une corde attachée à une aiguille ; seulement, au lieu d'être, comme celle des Indiens d'Amérique, un dard



de porc-épic, l'aiguille est ici un os de mort, percé d'un chas, et sculpté, vers ce trou, d'une tête d'homme.

Dès que la plante levée a atteint la hauteur de 20 centimètres, on lui donne un tuteur de 2 à 3 mètres de haut, que les hommes vont couper dans les *brousses*, tandis que les femmes s'occupent d'arracher les herbes de la planche et de rechausser chaque pied d'ignames. Ce tubercule arrive en dix mois à sa parfaite maturité; sa récolte ne présente rien de particulier.

L'igname, coupée en tranches épaisses, est cuite dans l'eau ou à l'étuvée, ou rôtie dans des pierres rougies au feu. Un des mets les plus recherchés est un mélange de tranches d'ignames enveloppées dans des feuilles de bananier, avec des poissons, des crabes et du lait de coco, qui a passé avec pression sur l'amande râpée du même fruit. Ce plat, que l'on confectionne aussi à Taïti, et qui y porte le nom de Loloï, se cuit également dans les pierres rouges; il est vraiment digne de sa réputation, convient au goût des Européens, et figure quelquefois avec honneur sur la table des blancs.

Beaucoup d'autres végétaux viennent encore

apporter leur contingent à l'alimentation des Canaques. Ce sont :

Les taros (*arum esculentum*, deux espèces);

Le cocotier (trois espèces);

La canne à sucre (trente-deux espèces);

La bananier (sept à huit espèces);

Le mayoré, ou arbre à pain;

Le nani, arbrisseau que les Canaques comparent à notre chou;

Le papayer, le pommier et le prunier sauvages.

Onze espèces de bois, entre lesquels nous désignerons comme les plus nourrissants, le jalé, liane, dont la racine est comestible, et un arbre dont on mange l'écorce, l'*hibiscus tiliaceus*, déjà signalé par Cook.

La banane (*musa sapientium*, longue verte; *M. regia*, Runf, moyenne verte, figue violette, roujoux, banane poteau) est une des nourritures les plus substantielles des Canaques. Le grand végétal qui la porte est planté entre les ignames; il met deux ans à produire un fruit, qui se mange tantôt mûr et cru, tantôt vert et cuit; il meurt après. Mais déjà, pendant sa vie, ont surgi de ses racines un ou plusieurs rejetons destinés à le remplacer. On peut donc

voir qu'après avoir fait les frais des premiers travaux de plantation, les naturels trouveront sans peine, dans leurs champs délaissés, une nourriture abondante pendant plusieurs années. En effet, les terres, n'étant jamais fumées, ont besoin de rester en repos après chaque récolte, et ils les y laissent de trois à cinq ans.

Le cocotier est tout bonnement planté autour des cases, dans le voisinage de l'eau. Il vient seul et sans soin. Les chefs ayant reconnu quelle grande ressource il apporte à la population dans les temps de disette, défendent d'en cueillir le fruit lorsqu'on a suffisamment d'autres vivres. Il ne faut pas oublier que cet arbre, mettant longtemps à pousser, une génération récolte d'ordinaire les fruits de ceux que ses pères ont plantés. C'est pour le Canaque une douleur d'en abattre, et nous verrons, quand nous en serons à parler des funérailles, que c'est là une manière de marquer leurs regrets de la mort d'un chef. C'est en effet un coûteux sacrifice que s'impose la tribu dans les grandes douleurs, puisqu'elle perd, en même temps qu'un ombrage pour ses cases, des feuilles pour alimenter son feu, la bourre des noix pour tisser ses filets, la frai-

che boisson que renferme l'amande, l'amande elle-même, qui non-seulement peut remplacer l'igname, mais sert aussi à engraisser les porcs, et donne par extrait une huile recherchée des colons.

La canne à sucre se reproduit de la manière suivante : on prend les cimes d'un certain nombre de ces plantes adultes ; on les enfonce en terre à une profondeur de 10 centimètres, par rangées distantes de 2 mètres. On choisit d'ordinaire pour cette culture un terrain moins bon et plus marécageux que pour l'igname. Toutefois, on plante aussi quelques cannes autour des cases et dans les planches d'ignames elles-mêmes. La meilleure espèce est la rubanée. Ce n'est pas pour les naturels une véritable nourriture ; ils en sucent continuellement, mais ne comptent pas cela pour un repas. On peut en dire autant du pommier, du prunier et du figuier sauvages.

Le taro est la plante qu'ils cultivent avec le plus d'art, je dirai presque avec le plus d'amour. Sur le flanc d'une montagne, et dans l'endroit où ils ont trouvé un petit ruisseau, ils disposent en gradins une série de bassins, dont les rebords sont formés de pierres lutées

avec de la terre argileuse. Après avoir amené l'eau du ruisseau dans le bassin supérieur, ils y plantent simplement des tiges de taros, à 1 mètre l'une de l'autre. De ce premier bassin l'eau tombe par une petite brèche dans celui qui est immédiatement inférieur, et où l'on a aussi déposé le plant, et ainsi de suite jusqu'au dernier, d'où elle s'écoule vers une rivière dont tous les bords sont également plantés de taros. Le ruisseau vient-il à tarir, on ferme toutes les brèches des bassins, et le taro reste vivant comme il peut, dans quelques centimètres d'eau, jusqu'au moment où des pluies viennent renouveler la source.

Les tarodières sont de toute beauté, et, pour ma part, j'avoue que quelques-unes m'ont frappé d'admiration, notamment à Pouébo, à Baye, et aux Ounouas. Chez cette dernière peuplade, j'ai vu des tarodières s'étageant sur deux collines séparées, mais réunies et alimentées par un conduit d'eau creusé dans une bille de bois.

On peut aussi planter le Taro à sec; mais il est alors plus petit et d'une qualité bien inférieure. On en mange la racine et les feuilles cuites dans l'eau. Je le trouve plus agréable

rôti ; mais les naturels, sans en dire la raison, croient qu'il n'est pas permis de le manger ainsi.

Je ne parlerai que pour mémoire du taro sauvage (chou des Caraïbes), dont les noirs emploient la racine comme condiment, mais seulement après l'avoir fait macérer un jour ou deux dans l'eau, pour lui ôter son âcreté caustique. Du reste, on en use très-rarement.

Le Nani, dont les feuilles cuites ont le goût du chou potager, est un petit arbuste qu'on trouve planté au milieu de toutes les autres cultures. Il se mange bouilli.

Tout le monde connaît le Mayoré, qu'on rencontre partout autour des villages, de Baye jusqu'à Panier.

Durant tout le temps que mettent à venir les ignames et les taros, le tabou (*tabué, tabu*, mots employés par les pêcheurs du Pacifique pour signifier chose défendue, *itii* en néo-calédonien) règne sur les plantations ; c'est la période la plus ordinaire des disettes. Les chefs seuls alors ont leur nourriture assurée. Les naturels, qui ne trouvent pas une nourriture suffisante dans les bananes et les cocos,

en sont réduits à aller chercher, à travers les brousses, des bois à fibres féculentes : le Jalé (*Pachyrhisus textilis montanus*), ou le fruit du Palétuvier (*rhizophora sexangula*); la noix de Bancoul (*Eularites triloba*), ou une espèce de haricot sauvage. On peut comprendre que les Canaques de la grève sont, à cette époque, d'une maigreur qui fait peur à voir. A la fin de la disette, ceux de l'intérieur seuls peuvent se vanter de n'avoir pas souffert, grâce à l'irrigation naturelle et à la fertilité de leurs immenses plaines.

---

## CHAPITRE VI.

LES ANIMAUX. — LA ROUSSETTE ET LE CAGOU. —  
LE PIGEON NOTOU. — LES TORTUES. — PÊCHE  
AU FILET. — NAVIGATION. — LES PIROGUES.

Si, comme nous l'avons dit, les Canaques demandent plutôt leur nourriture au règne végétal qu'au règne animal, ce qui doit paraître singulier chez des anthropophages, il faut bien savoir que ce n'est pas par préférence qu'ils se soumettent à ce régime. En effet, leur goût les porte avec passion vers tout ce qui est chair, viande ou poisson; mais le manque d'armes à feu ne rend pas très-dangereuse la guerre qu'ils font au gibier, et ce n'est pas avec leurs frondes et leurs sagaies qu'ils peuvent abattre les nombreux oiseaux qui vivent dans leur île. Ils sont plus heureux à l'égard du poisson.

On admet communément que les mammifères terrestres vivant dans la Nouvelle-Calédonie avant l'arrivée des blancs, se réduisaient à deux : les rats et les souris. Les naturels tuaient à coups de bâton et à coups de



pierres ces rongeurs, qui ne diffèrent pas de leurs congénères qu'on trouve en Europe.

Le chat, le chien et le porc sont d'importation. Quoiqu'on trouve dans les champs beaucoup de chats sauvages, il est facile de reconnaître à leur pelage que ce sont d'anciens chats domestiques, ou leurs descendants, qui se seront accoutumés à vivre loin des habitations.

La chèvre, qui, du reste, ne se rencontre à l'état sauvage que dans les Ouébias et dans l'île de Pam, a été introduite par les Révérends Pères Maristes.

Les mammifères ailés appartiennent tous à la même famille; ce sont : une petite chauve-souris semblable à celle de France, et la *roussette*, ou vampire calédonien, qui joue plus d'un rôle chez les Canaques.

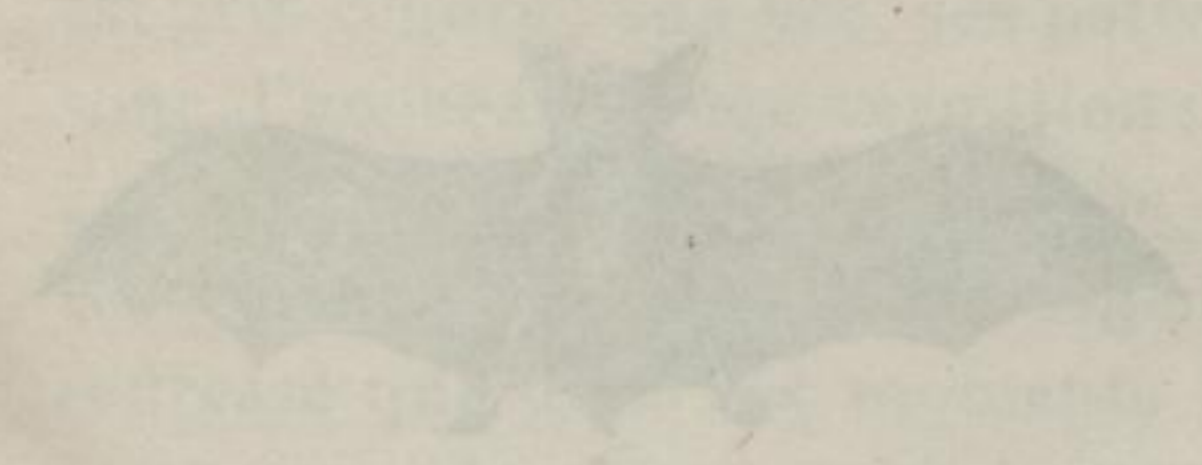
La roussette (*vespertilio*) a la taille d'un gros rat; son corps est couvert d'un poil soyeux et bien fourni, d'une teinte rouge dans une des variétés, et noire dans l'autre, avec deux taches d'un blanc argenté. Les ailes du vampire, qui se terminent chacune par une forte griffe, sont de larges membranes, unissant les deux pieds, et atteignant jusqu'à

45 centimètres d'ampleur. Sa tête, qui ressemble à celle de la marmotte, a deux yeux noirs et brillants; ses oreilles sont petites; ses dents longues et aiguës.

Le vampire, sujet de tant de sinistres légendes dans les relations des anciens voyageurs, n'a jamais sucé le sang des hommes pendant leur sommeil. Il est très-facile à apprivoiser. Exclusivement frugivore, il se nourrit du fruit du figuier Banian, de celui du Niaouli, de bananes mûres et des fleurs de cocotier. Il est nyctalope; pendant le jour, il se retire dans des trous de rochers inaccessibles ou dans le feuillage touffu du figuier banian, sur les branches duquel on peut l'apercevoir quelquefois, se traînant péniblement, ou dormant, accroché par les griffes de ses ailes repliées, et plus souvent par ses pattes de derrière, pendu la tête en bas. La roussette nourrit un ou deux petits, qu'elle porte, même en volant, suspendus à son ventre. Le Canaque la tue quelquefois à coups d'arc; mais, vu le peu de justesse de son arme, il cherche plutôt à la prendre au filet. Ce dernier engin est grossièrement fabriqué; il a 1 mètre, et quelquefois moins, de large;

la manière de le tendre est d'en envelopper la grappe de fleurs du cocotier. La roussette, friande de ce fruit défendu, s'abat sur la grappe et empêtre ses ailes et ses griffes dans les mailles du filet, la capture est faite; le Canaque a conquis son dîner dans la chair, une valeur commerciale dans le poil, en même temps qu'il a délivré sa prochaine récolte d'un ennemi dangereux.

La chair du vampire est noire, et, malgré son goût prononcé de fauve, ne laisse pas d'être assez savoureuse. Le Canaque la fait rôtir au feu. Il n'y a pourtant là qu'une ressource précaire, même pour celui qui est le plus souvent heureux dans cette chasse. Passons au gibier de plume. Les oiseaux sont assez abondants dans l'île. Nous signalerons d'abord trois espèces de pigeon: l'une, le Notou, est énorme, et annonce sa présence par un roucoulement sourd, qui, se prolongeant dans la solitude des bois comme le son d'une corne, produit un effet de tristesse et presque de terreur. Une autre espèce, beaucoup plus petite, se fait remarquer par une caroncule qu'elle porte à l'origine du bec. La troisième espèce ne comprend que des pigeons assez sembla-



F. S. B. G. (Herausgeber) 2. AUSGABE (Leipzig)



HELIO-AUTOGRAVURE JOSZ 392 Rue St. Honoré PARIS

H. GULO.

1: CAGOU (*Rhynchotes jubatus*) 2: ROUSSETTE (*Vespertilio*)

bles à nos ramiers d'Europe, et plusieurs sortes de tourterelles, d'une beauté parfaite, remarquables surtout par la variété et par la vivacité des couleurs de leur plumage. En outre, quatre sortes de canards, qu'on trouve dans toutes les rivières et tous les marais; des poules sultanes, des cailles en très-petit nombre, quatre variétés de perruches, dont une huppée; deux espèces de corbeaux, un moineau vert, rouge à la calotte, à la gorge et au croupion; un merle, un martinet, un verdier, un martin-pêcheur, une bécasse, une bécassine, deux espèces de héron, une aigrette, deux crabiers, une chouette, un épervier, une buse, un aigle à tête blanche, et un oiseau que sa structure particulière m'a fait garder pour le dernier, le Cagou (*Rhinochetes jubatus*).

Le cagou, facile à domestiquer, est un oiseau qui n'existe que dans la Nouvelle-Calédonie. Il a la taille d'une très-grosse poule; son plumage est gris-cendré; son bec, ses pattes et ses yeux sont d'un beau rouge vermillon; il porte, sur l'arrière de la tête, comme le cimier d'un casque, une longue aigrette argentée, qu'il ne redresse que dans ses moments de colère. Le cagou ne vole point, et les longues plumes de

ses ailes ne lui servent qu'à accélérer et à diriger sa marche, qui devient ainsi très-rapide. Il vit d'insectes et surtout d'un escargot très-commun dans le pays, le *bulime*. Il n'a qu'une femelle qu'il aime tendrement et qui pond toujours deux œufs, jamais plus, jamais moins. Il niche à terre.

Les Canaques prennent les cagous à la course, aidés dans cette chasse par leurs chiens, lesquels s'acquittent d'autant mieux de cet office qu'ils sont les descendants directs de nos chiens de chasse européens. La chair de ces oiseaux est blanche et assez agréable au goût ; mais ils deviennent plus rares de jour en jour ; c'est une espèce qui marche d'un pas rapide à son extinction, et l'on pourrait presque fixer l'époque où le cagou sera passé à l'état de curiosité zoologique, et ne se trouvera plus qu'empaillé dans les cabinets d'histoire naturelle.

Outre leurs flèches de roseau non empenées, et qui ne portent qu'à 4 ou 5 mètres, les Canaques emploient encore à la chasse des oiseaux une sorte de glu qu'ils tirent de l'intérieur du fruit d'un arbre résineux. Ils enduisent de cette glu les branches des arbres où

ils ont découvert des nids de pigeons de montagne. Pour de plus petits oiseaux, ils se servent de lacets qu'ils font eux-mêmes avec la peau du bananier.

Le noir de la Calédonie ne mange aucun saurien, quoiqu'il ait un énorme gecko blanchâtre, mesurant de 30 à 40 centimètres de long, épais, ramassé, dégoûtant d'aspect, mais protégé par un culte superstitieux. Les écorces soulevées des vieux arbres abritent ce monstrueux lézard. Un gecko d'une plus petite espèce et un autre long de 20 centimètres vivent dans les cases et sur les bananiers. L'herbe elle-même est peuplée de petits lézards ocellés. Ce n'est pas là une énumération complète des sauriens de l'île; mais l'horreur qu'ils inspirent aux naturels m'a mis dans l'impossibilité de me procurer beaucoup de ces animaux.

Les serpents terrestres manquent complètement. On ne trouve que trois variétés d'ophidiens, mais celles-là vivent dans la mer. Les naturels en ont autant d'aversion que des lézards; ceux d'Ouvéa seuls les mangent cuits dans le feu.

Les batraciens sont inconnus, excepté une



sorte de petites grenouilles vertes, importées en 1868, dans un marais qui est au beau milieu de la ville de Nouméa.

Au contraire, les chéloniens abondent, mais ce ne sont que des tortues de mer, les plus comestibles à la vérité. On en distingue surtout deux variétés d'une grande taille : la tortue franche (*Chelonia mydas*), la moins belle comme écaille, et le caret (*Chelonia imbricata*), que les naturels trouvent en grande quantité sur leurs côtes, et dont la carapace est estimée dans le commerce. Les noirs pêchent les tortues en les surprenant endormies, à l'époque de la ponte, sur les îlots de sable où elles vont déposer leurs œufs. Ils commencent par les retourner sur le dos, pour les mettre dans l'impossibilité de bouger de place. Pour bien réussir dans cette pêche, il est bon de se réunir plusieurs, car les tortues de grande taille échapperaient facilement à un seul pêcheur. Quelquefois l'animal s'est réfugié pendant le jour sur les bas-fonds voisins, et alors le noir est forcé de se contenter des œufs qu'il trouve enfouis dans le sable, à moins qu'il ne soit muni d'un filet. Le filet à tortue est une immense seine à mailles très-larges, tissée de

fibres de cocotier, et dont le fil est de la grosseur du petit doigt. Les flotteurs sont des paquets d'écorce de niaouli; les plombs sont remplacés par des pierres enveloppées d'un tissu indigène. Ce filet a un mètre et demi de hauteur et une longueur indéterminée. Les naturels, armés de cet engin, s'embarquent sur une pirogue double et vont cerner, à marée haute, une baie qu'ils ont reconnue riche en plantes marines, et sur laquelle l'eau, en se retirant, doit découvrir un banc de sable. Après avoir, en faisant grand bruit, rabattu les tortues vers ce banc, ils ferment l'enceinte formée par leur filet, et si elles ne brisent pas ce frêle rempart à marée basse, ils les attaquent corps à corps sur le sable, les retournent sur le dos, puis les montent dans leurs pirogues où ils les amarrent, pour, de là, les transporter dans leurs tribus.

Cette pêche est souvent très-fructueuse. J'ai vu, au mois de juin 1867, le chef de Panier prendre en une nuit, dans la baie du Vieux-Touo, 16 tortues dont la plus petite avait 70 centimètres de longueur. Les naturels mangent les tortues bouillies dans l'eau; mais, avant l'arrivée des blancs, ils n'employaient

l'écaille qu'à se faire des hameçons. Aujourd'hui même qu'on la leur paye de 7 à 20 francs le kilo, suivant la qualité, on les empêche difficilement de fendre les carapaces à coup de hache pour se partager la tortue.

Le travail de fabrication des hameçons était des plus simples. Après avoir taillé dans l'écaille une languette de la largeur qu'on voulait donner à l'hameçon, on l'enfonçait dans une tige de taro que l'on plaçait ensuite sur le feu. L'ébullition de la sève, ramollissant l'écaille, donnait la facilité de tordre cette languette à la courbure voulue. Il n'y avait pas de barbe à ces hameçons, non plus, du reste, qu'à ceux de nacre, qu'on fabriquait en usant sur une pierre la coquille d'huître perlière.

On me reprochera peut-être d'avoir passé sous silence deux autres animaux qui ne sont pas des plus petits et qui viennent visiter les parages de la Calédonie : le dugong, rare d'ailleurs, et la baleine, assez commune sur les côtes pour que, en 1868 et 1869, des baleiniers américains soient venus chercher des chargements d'huile en Calédonie. Le manque d'appareux pour cette pêche est la raison pour laquelle les naturels laissent tranquilles les

balénoptères. Toutefois, une tradition raconte qu'il y a une vingtaine d'années, les habitants de Congouma ont capturé et mangé trois baleines échouées sur un bas-fond. On m'a rapporté cette histoire, que je donne pour ce qu'elle est, à l'occasion de la découverte que nous venions de faire, en 1869, de trois fanons enfouis dans l'herbe.

Nous voici naturellement conduit à parler de la pêche en général et des poissons de la Nouvelle-Calédonie. Leurs espèces et leurs variétés sont innombrables. Malheureusement certains d'entre eux renferment le principe d'un poison dangereux, et qui devient même mortel à certaines époques de l'année; entre autres, nous citerons la bécune, un sparoiide, une sphyraène, une espèce de sardine appelée *bat* à Balade, les poissons-corail et généralement tous les tétrodons, vulgairement *perroquets*. Nous avons parlé, dans l'introduction, du tribut que Cook avait payé à son imprudence et à sa gourmandise. En 1856, cinq hommes du *Catinat* furent empoisonnés pour avoir mangé des tétrodons. En 1865, les maîtres du *Marceau* se trouvèrent gravement malades pour avoir pris leur part d'une bé-

cune servie sur leur table. En 1868, deux naturels catholiques, qui avaient fait cuire devant le Père Roussel des sardines de l'espèce bat, en ayant mangé malgré ses avis, l'un d'eux mourut au bout de quelques minutes. D'ordinaire pourtant, les accidents ne sont ni si prompts ni si terribles que dans ce dernier cas. Les symptômes de l'empoisonnement, tels que nous avons pu les observer, sont ceux qui suivent : des douleurs vives, arthritiques et musculaires, un sentiment de lassitude, une faiblesse générale et la courbature ; une violente cystite et souvent des convulsions ; des picotements cutanés et des paralysies partielles qui durent quelquefois fort longtemps. La période ascensionnelle est de deux ou trois jours, puis le mal va d'ordinaire en décroissant.

D'autres poissons sont terribles par leurs armes : le requin, par ses dents et sa queue ; la raie par son aiguillon, et les percoïdes par les rayons de leurs nageoires.

Ces dangers divers ne conseillent pas la prudence au naturel ; il est fataliste et croit peu à la douleur, qu'il supporte d'ailleurs avec une sorte d'insensibilité.

Les instruments de pêche, après ceux que nous avons déjà désignés, sont : la ligne, munie d'une pierre en guise de plomb, car les noirs n'emploient guère la ligne de traîne ni la ligne flottante ; une sagaie, garnie à sa pointe de quatre ou cinq tiges aiguës qui, légèrement écartées l'une de l'autre, la font ressembler à notre fouine ; un filet en fil de bourao, qui est une sorte de seine garnie de pierres pour plombs, et de tout petits morceaux de bois de bourao décortiqué pour flotteurs ; mais ce filet ne se manie point comme la seine : il a ses deux moitiés enfilées par la ligne des mailles supérieures sur une baguette de 40 centimètres de long ; deux pêcheurs traînent chacun une moitié du filet et s'avancent sur les bas-fonds, guettant un banc de poissons, tandis que leurs compagnons de pêche, armés de bâtons et de pierres, attendent le moment d'entrer en scène. Tout d'un coup, lorsqu'ils ont jugé que le poisson est assez près, ils font glisser le filet sur ses tringles, et forment ainsi dans l'eau une barrière contre laquelle vient se choquer tout ce qui est chassé par les rabatteurs. A ce moment, les deux meneurs du filet ferment le cercle, dans lequel on entre pour

ramasser les poissons, que l'on tue en leur brisant le crâne d'un coup de dent. Un des aides les enfile alors sur une liane qui leur passe par les ouïes, et la pêche continue.

On ne se sert pas toujours d'engins pour se procurer du poisson. Quelquefois les noirs empoisonnent les rivières en y jetant à marée montante des quantités d'une sorte d'euphorbe, préalablement écrasé entre deux pierres. Ce bois, au suc caustique, que l'on nomme *amoutchani* à Houagape, et *n'due* à Canala, ne tue pas les poissons, mais les enivre; on les voit alors surnageant le ventre en l'air; les Canaques n'ont plus qu'à barrer la rivière à l'embouchure et à les ramasser au moment de leur passage à marée descendante.

Souvent les pêcheurs s'arment de torches faites de feuilles de cocotier pour attirer la nuit le poisson sous leurs sagaies. C'est aussi de nuit qu'ils vont, aux marées basses, pêcher la langouste dans des trous de rochers; mais ils n'emploient aucun appareil pour cette chasse. Le homard n'existe point dans les récifs néo-calédoniens. La crevette y est très-abondante, aussi bien la petite qui fourmille dans toutes les rivières, à l'ombre des buissons de la rive,

et que les femmes vont prendre avec des avanaux, qu'une autre espèce beaucoup plus belle et aussi grosse que les écrevisses d'Europe. Celle-ci ressemble au camaron de l'île Bourbon et se plaît aux environs des cascades. Les hommes pour cette pêche barrent la rivière avec un filet en nappe; la crevette, qui se laisse entraîner par le courant, s'embarrasse dans les mailles, où elle est facilement prise.

Le poulpe commun et la seiche hantent les récifs de la côte. Ils ne sont nullement dangereux, quoiqu'ils parviennent à une forte taille; les noirs les prennent à la main, sans s'inquiéter des tentacules que l'animal surpris enroule autour de leurs bras.

La pêche des coquilles de la grève est abandonnée, comme aussi celle des crâbes, aux femmes qui vont se promener et les recueillir à marée basse, sur les récifs découverts. Ce sont elles aussi qui vont détacher les huîtres adhérentes aux racines de palétuviers et aux blocs de corail. Quant aux hommes, ils vont aux grands récifs, sur leurs pirogues doubles, chercher les grosses coquilles, bénitiers, trochus, casques, dont ils sont très-friands; les ouatchichis, petite porcelaine blanche, qui leur



sert d'ornement et de monnaie; le triton ou le nautile, qu'ils mettent sur leurs cases, puis, ces coquilles brillantes que recherchent les blancs, toute la grande famille des cônes, si riche en variétés et en couleurs dans les mers océaniques; draps mortuaires, mosaïques, cônes à bracelets, judaïques et les olives péruviennes; noires; les mitres, les volutes, le genre des cyprées ou porcelaines sous les noms divers d'argus, brûlées, arabiques, géographiques, levreaux, têtes de serpents, cœurs de bœuf; les strombes, les bouches d'argent et les huîtres perlières semblables à celles de Ceylan et de Taïti, mais ne renfermant pas de perles. Je m'arrête ici, mon but n'étant pas de nommer les six cent cinquante espèces de coquilles que la Calédonie offre à la curiosité des collectionneurs.

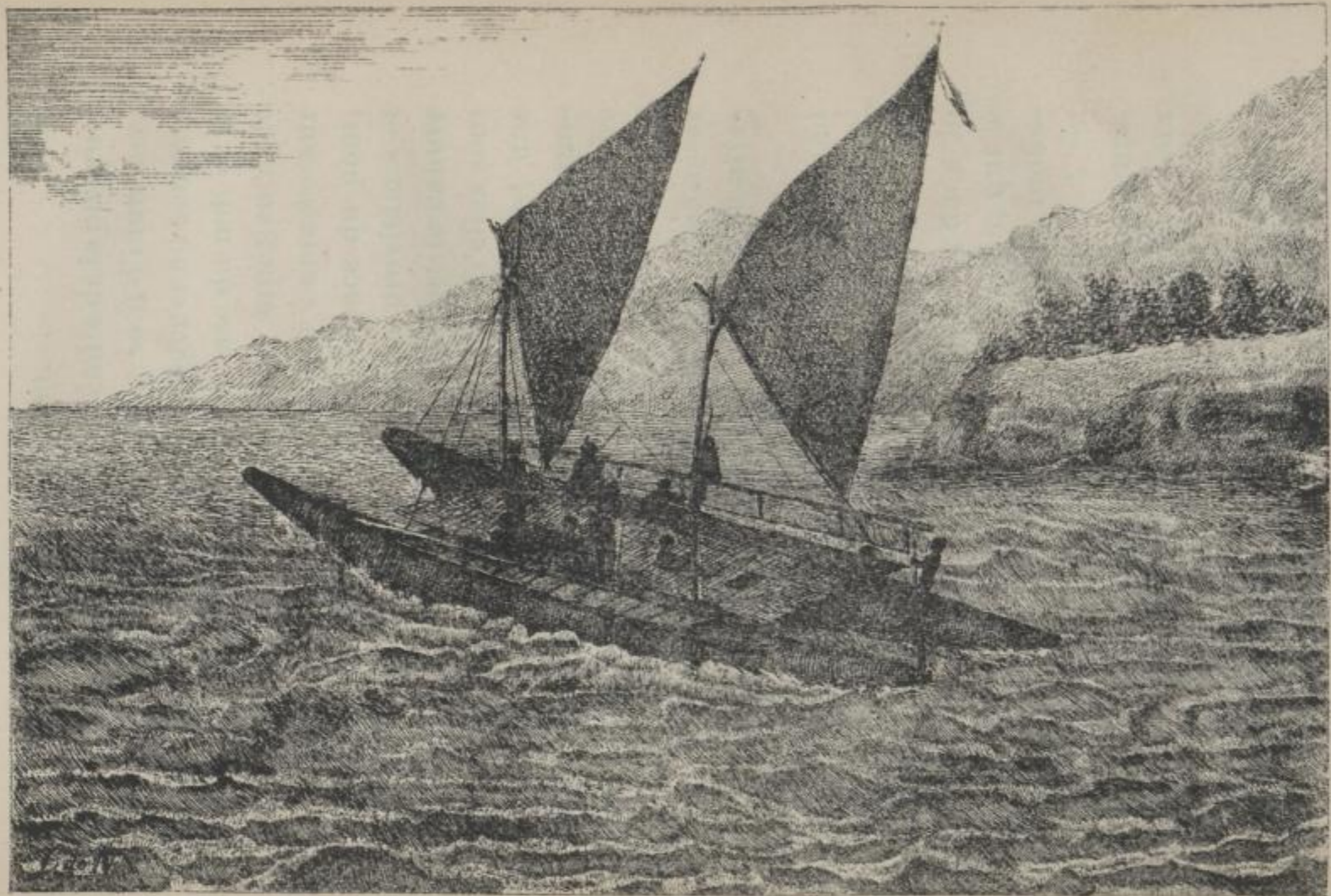
Nous avons plusieurs fois parlé des pirogues calédoniennes. Le moment nous semble venu de les décrire. Il y en a de deux sortes, les simples et les doubles. Les simples se composent d'un tronc de bois de houp, long de 3 à 8 mètres et d'une grosseur qui varie, suivant l'arbre. Ce bloc est effilé en forme de fuseau de femme et creusé sur une de ses faces équarrie, par le feu

et l'herminette. On y a ainsi pratiqué une cavité qui occupe presque toute la longueur de la pirogue et permet de s'y installer comme dans un canot. Des planches à peine dégrossies sont retenues debout, au moyen de fibres de cocotier, sur chacun des bords, qu'elles élèvent ainsi au-dessus de l'eau; ces mêmes planches servent en outre, à maintenir le balancier. Celui-ci ne consiste que dans un tronc de bois lourd, qui, placé à la surface de l'eau parallèlement à la pirogue et à une distance suffisante pour lui faire balan, y est maintenu par deux perches encastrées par un bout dans le pont de la pirogue et reliées au balancier lui-même par de petites fourches en bois, solidement attachées avec de la tresse indigène. L'absence de clous nécessite l'emploi de beaucoup de cordes, la pirogue est criblée de trous qui menaceraient les navigateurs d'une submersion rapide, si l'on n'avait paré à ce danger par un calfatage soigneux fait avec de l'écorce de niaouli. Cette pirogue marche également à la voile et à la pagaie; le balancier se met naturellement toujours au vent; aussi le mât est-il souvent changé de place et, suivant la marche à suivre, l'avant devient l'arrière, et réciproquement. La

voile est une grande livarde en natte, munie d'une perche comme croisière et d'une écoute en liane. Les naturels gouvernent avec un aviron de queue, qu'ils choisissent énorme de largeur et de longueur, pour prévenir la dérive qu'amènerait l'absence de quille. La pagaie est tout simplement une sorte de pelle ovale au bout d'un manche long d'un mètre : on ne s'en sert, du reste, que pour franchir de petites distances. A Hienguène, ils ont garni leurs pirogues de lourds avirons taillés sur le modèle des nôtres.

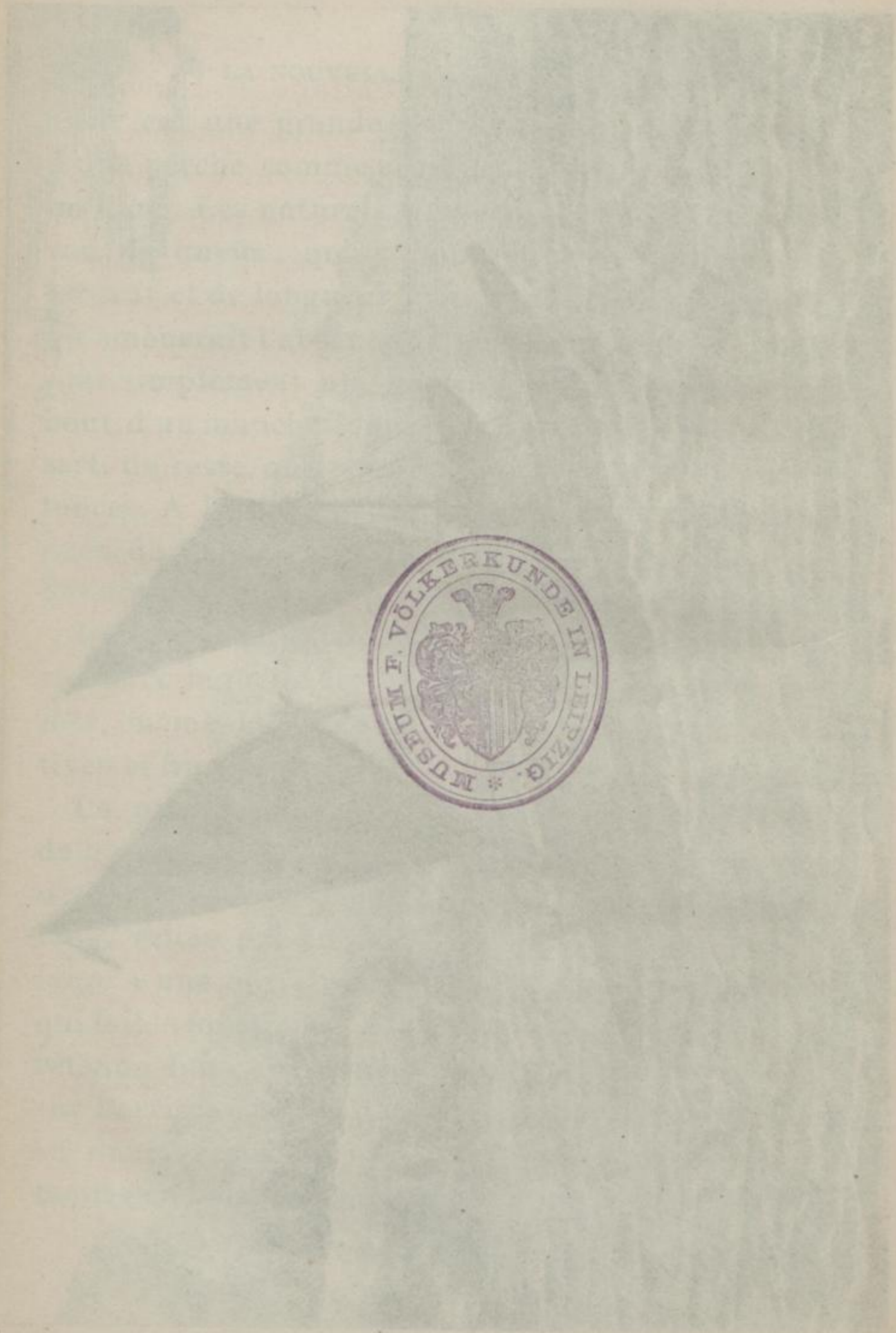
On se ferait difficilement une idée de la témérité avec laquelle les naturels s'exposent à la mer, même la plus mauvaise, sur ces primitives et fragiles embarcations.

La pirogue double est la seule embarcation de haut bord des Calédoniens. Elle se compose d'une pirogue souvent de 12 à 15 mètres de long, reliée par un plancher de 3 mètres de large à une autre pirogue un peu plus petite, qui fait la fonction de balancier. Les deux mâts, retenus dans une ligne oblique sur l'avant et sur l'arrière à l'aide d'un système de cordages en liane, reposent, sans y entrer, sur deux boules en bois dur, marquées d'une encoche et



Helle Autogravure JOSZ 592 v. 3<sup>e</sup> Honore PARIS

BIRGOUE DOUBLE



qui sont fixées à chaque extrémité de la pirogue. Les voiles, pointues par le bas, sont d'immenses triangles de natte, et vont s'attacher au sommet d'une vergue, qui part de la base du mât et se projette au large. L'extrémité supérieure de cette vergue porte l'écoute, qui s'amarre sur l'arrière de l'embarcation. L'espace du pont, entre les deux mâts, reçoit les provisions et présente même quelquefois une petite cahute grossièrement construite. Telles qu'elles sont fabriquées, ces embarcations constituent une sorte de fortune pour les pauvres tribus canaques, en leur permettant d'aller faire la pêche au loin, mais il est dangereux de les monter par les gros temps; car la houle brise assez facilement les surlières végétales qui en attachent les différentes parties.

Le Néo-Calédonien aime à la folie un grand nombre d'insectes et semble manger de prédilection ceux qui nous paraissent les plus dégoûtants. Ainsi, on le voit souvent, dans la journée, confier sa tête à son voisin; qui le débarrasse volontiers des parasites monstrueux qui fourmillent dans sa toison. C'est que ce compère, Lucullus d'un nouveau genre, y trouve bien son compte. Ainsi, des deux

côtés, le plaisir est égal. Les puces, les larves de toute nature, les chenilles, pas plus que les araignées ne trouvent grâce devant le Canaque. L'araignée qu'il mange est l'*epeira edulis* de La Billardièrre, espèce jaunâtre qu'il trouve dans la terre. Mais sa gourmandise lui coûte souvent cher, car il lui arrive de confondre son mets favori avec une araignée de variété orange, qui renferme un poison des plus violents.

L'insecte que son abondance fait le plus chérir des naturels, ne trouve pas le même accueil chez les colons ; je veux parler des sauterelles, qui sont le fléau des cultivateurs. Ces monstrueux ravageurs, qui ont de 7 à 8 centimètres de long, parcourent le pays avec un bruit strident, et par bandes assez considérables pour obscurcir l'éclat du jour, ne laissant plus trace de verdure dans l'endroit où ils se sont abattus. En 1869, des colons ont fait venir de Bourbon un millier d'oiseaux d'une espèce insectivore spéciale à cette île, et les ont lâchés dans la Nouvelle-Calédonie, espérant ainsi combattre un fléau qui souvent, dans une seule nuit, leur détruisait une récolte entière. Je suis parti de l'île avant de connaître le ré-

sultat de cet essai. Plût à Dieu qu'il ait réussi!

Les naturels donnent le nom de *côlets* aux sauterelles. Pour les prendre, ils se servent de petits filets de corde, montés comme nos filets à papillons. Ils les mangent bouillies dans l'eau. La chair, qui a un léger goût de noisette, n'est pas absolument désagréable.

Pour terminer ce chapitre, il me reste à dire un mot de la géophagie. Les Canaques du Nord, à Balade et dans ses environs, mangent, dans les temps de disette, une stéatite d'un blanc verdâtre; c'est un silicate de magnésie, contenant un peu de cuivre, et que les naturels nomment *payote*. Ils n'ont, je pense, en absorbant cette argile, d'autre but que de tromper leur faim en remplissant leur estomac.

---



## CHAPITRE VII.

INSTITUTIONS. — LES CHEFS ET LEURS INSIGNES. — HIÉRARCHIE. — LA JUSTICE ET LE BOURREAU. — TYRANNIE.

Nous avons trouvé la Nouvelle-Calédonie, partagée en un certain nombre de tribus, parfaitement indépendantes les unes des autres, différant à peine de mœurs et d'usages, mais entièrement de langues. Chacune de ces tribus est un petit Etat, gouverné despotiquement par un chef dont le pouvoir est héréditaire. On l'appelle ordinairement Grand-Chef; mais on ne lui reconnaît véritablement ce titre de *grand* que lorsqu'il lui appartient par droit de naissance.

Le Grand-Chef est le *Chef à Oiseau* (*Dama-Ammani*). Ce qu'on appelle Oiseau est une grande étoile en bois à cinq ou six rayons, ne ressemblant pas le moins du monde à un volatile. Un des rayons dépasse un peu les autres, dont la longueur est d'environ 75 centimètres. L'étoile est placée horizontalement au-dessus du tabou d'une case de fête; c'est

là son pivot sur lequel elle pose par le centre, comme la croix d'un tourniquet sur son montant.

Lorsqu'on a posé l'oiseau sur une case de chef, l'espèce de prêtre, ou sorcier, qui a présidé à cette opération, grimpe au faite de la case, en présence de toute la tribu rassemblée, et attache autour du pivot un talisman que lui-même est allé fabriquer la veille dans le cimetière. Il fixe aussi un tillit à chaque pointe de l'étoile, et pour prouver la puissance de son talisman, il monte sur l'étoile elle-même : si le talisman est bon, l'oiseau peut pencher, mais ne doit point tomber. Son adresse de Canaque suffirait peut-être seule au sorcier pour trouver son équilibre ; mais, pour plus de sûreté, il a eù la précaution de cacher dans le tillit qui entoure son poignet un gros coin de bois, qu'il insère entre l'étoile et le tabou, de manière à la rendre immobile. Les Canaques aux yeux desquels elle jouait tout à l'heure sur son pivot, s'agitant follement au moindre contact, et qui ne sont pas au courant de ce tour de passe-passe, restent stupéfaits d'admiration en voyant le sorcier grimper dessus sans même la faire vaciller. Il s'y tient un instant,

fait en gesticulant une courte harangue à la tribu, puis descend recevoir du Grand-Chef une monnaie, récompense de sa supercherie, — de sa science sacrée, — s'écrie le vulgaire.

Le Grand-Chef a seul le droit de placer l'*Oiseau* sur ses cases, d'attacher à l'intérieur de longs tillits, d'en orner les pieux qui indiquent ses planches d'ignames, et de fixer à leurs pointes de petits pigeons grossièrement sculptés. L'insigne qu'il porte dans les fêtes est un petit lambeau de tillit noir, fabriqué avec la seconde écorce du banian; il se l'attache au petit doigt de la main gauche. Devant lui, les femmes, de quelque rang qu'elles soient, marchent à genoux; les hommes se courbent.

Au Grand-Chef appartiennent les prémices de toutes choses. Il deviendra de droit génie à sa mort. Vivant et régnaant, il dispose à peu près arbitrairement des biens et de la vie de ses sujets, et conserve encore, même déposé et sans autorité visible, une grande puissance relative. Il est bien entendu qu'on ne parle ici que des vrais chefs canaques, qui gouvernent par droit d'hérédité, et non pas de ceux que la France, soit de son propre mouvement, soit à la prière des noirs, à établis dans

leurs tribus. Certains chefs, en effet, par antipathie pour notre civilisation, par crainte surtout des mensonges des interprètes employés dans nos postes, et choisis souvent dans une tribu ennemie de la leur, ont fait nommer en apparence à leur place des naturels connaissant notre langue, se chargeant de régler leurs affaires avec nous, les *parlant aux blancs*, comme ils les appellent. Ainsi, Poindi-tiao, petit chef de Tilleti près les Ouimié, caporal des tirailleurs indigènes de Houagape, est aux yeux des blancs le grand chef de l'immense tribu des Ouimié, dans laquelle il n'a pourtant qu'une autorité secondaire, due à sa bravoure et surtout à sa connaissance de l'anglais et du français.

Le Grand-Chef met aussi sur ses cases ce qu'il nomme *la main* ; c'est une sorte de palette à plusieurs dents, ornées de coquilles. Ses proches parents s'attribuent même quelquefois cet ornement. Sa famille, à prendre le mot dans sa plus large acception, forme son conseil particulier. Elle comprend ses parents, quelques sorciers attitrés, des vieillards conservant la tradition des anciens usages et qu'il consulte dans les cas importants ; enfin quel-

ques jeunes gens, qui vont exécuter ses ordres, ou remplir les missions lointaines.

Comme nous l'avons dit, la puissance du Grand-Chef est héréditaire, mais suivant une loi bien différente de celle qui régit les successions monarchiques en Europe. S'il lui naît un enfant mâle, celui-ci, dès sa naissance, a le titre de Grand-Chef de la tribu, dépossédant ainsi son père, qui garde bien jusqu'à sa mort l'autorité effective, mais ne l'exerce plus qu'à titre de régent. Ce beau-fils, ainsi soulagé des soucis et des fatigues du pouvoir, restera, même devenu adulte, une sorte de roi fainéant.

Après le Chef à Oiseau, viennent les *Chefs à paille*. Ceux-ci ont le droit de mettre des tillits et des bottins de paille dans leurs planches d'ignames: ils peuvent avoir, comme les autres tayos, des tabous élégamment sculptés sur leurs cases, mais l'Oiseau et la Main leur sont interdits.

Enfin, viennent des chefs d'un ordre inférieur dont les insignes sont variables, ou plutôt qui n'en ont pas d'autres que le commun des mortels. Leur pouvoir, plus ou moins étendu, dépend de l'amitié que leur porte le Grand-Chef, de leurs richesses, du nombre de leurs

sujets. Depuis notre arrivée dans l'île, les noirs les ont baptisés caporaux ou sergents; c'est qu'en effet, la plupart de ces petits chefs ont acheté les vieilles vestes de quelques-uns de nos sous-officiers, et s'honorent de les porter, sans être autrement couverts: le pantalon viendra plus tard.

Si ces petits chefs s'affublent ainsi, c'est sans doute pour ressembler un peu aux cinq grands chefs à qui le gouverneur avait donné, comme gage d'amitié en 1864, des médailles d'or et des habits de gendarmes brodés en argent. On aurait tort de prendre ces détails pour des puérités. Les Canaques sont un peuple enfant, chez qui de pareilles choses ont de l'importance. J'ai vu parmi eux, à Baye par exemple, surgir, même entre deux frères, chefs l'un et l'autre, une lutte sanglante, parce que l'un d'eux avait arboré sur ses cases un tillit auquel il n'avait pas droit. Cinq à six lieues de terrains dévastés, trois villages brûlés et une douzaine de têtes coupées, voilà quelle fut la conséquence d'une violation d'étiquette. Mais ne nous arrêtons pas davantage à voir cette paille dans l'œil du Canaque.

Le chef calédonien a le haut domaine sur

toutes les terres de la tribu. Il en distribua d'abord aux chefs de famille, qui répartirent ce lot entre leurs divers membres, comptant dans le nombre les femmes et les enfants. La part de chacun est très-considérable, comme de raison, dans des terres qui ne sont jamais engraisées. Les sujets du chef durent, en retour, souscrire à toutes ses exigences de corvées, respecter ses tabous et les feuilles de cocotier que portent ses courriers ce qui leur donne le même crédit qu'un firman dans la main d'un Turc. Ils doivent fournir au chef, pour ses fêtes des ignames et des taros, bâtir ses cases, faire ses cultures, pêcher et fumer pour lui des poissons.

Cependant, pour donner notre opinion personnelle sur le pouvoir d'un autocrate calédonien, nous dirons qu'il n'est sérieusement obéi que pour le mal, ou quand il se trouve en présence des étrangers. Pour le reste, on trouve souvent le moyen d'éluder ses ordres, surtout si l'on est riche et influent. Qu'un chef donne une fête, tous obéissent et accourent se ranger autour de lui. Qu'il veuille charger quelqu'un d'une commission désagréable, tous sont malades ou disparaissent; rarement il essuie un

refus positif, car ce serait un crime puni de mort; mais une résistance passive le force souvent, surtout aujourd'hui, à faire lui-même ce qu'il a commandé. Il n'en était pas ainsi autrefois. Il n'y a pas encore bien longtemps qu'il pouvait faire tuer tous ceux qu'il condamnait à mort par un de ses fidèles, homme redouté pour sa méchanceté, son habileté et sa force. On s'inquiétait peu de savoir si la victime était coupable, si son crime était simplement de porter ombrage au chef, ou si ses formes dodues avaient seulement fait naître en lui le désir d'un joyeux festin.

En 1861, un conseil de guerre condamna à mort, à Houagape, un chef, deux de ses parents et un autre naturel. Ce dernier se nommait Tipouaka, ce qui veut dire assassin : c'était le tueur à la solde du chef.

En avril 1869, après la mort de Gondou, des sujets de ce chef, qui venaient faire leur soumission, nous apprirent qu'il faisait souvent tuer des naturels, même dans sa propre tribu, sans autre motif que de satisfaire ses instincts de cannibale. Son boucher était alors un nommé Gemmi, que tous redoutaient à raison de son titre. Le tueur allait tout bonnement



attendre la victime sur son chemin, lui cassait la tête sans sommation ni avertissement, et se contentait de dire aux autres naturels, que ce qu'il avait fait, c'était par ordre du chef. Quand une condamnation était prononcée par la tribu, on s'emparait du coupable et on l'étranglait.

Quelquefois une tribu puissante entourait et prenait sous sa protection le condamné. Ceux qui avait décidé de son sort le faisaient alors avertir de ce qui lui était réservé, en lui envoyant une corde de tillit, formant un nœud coulant, dans lequel étaient serrés une pierre et un morceau de bambou. Le nœud voulait dire qu'on l'étranglerait, le bambou, qu'on le dépècerait, et la pierre qu'on le ferait cuire dans les cailloux rougis. Dès ce moment, un cordon de rodeurs entourait la tribu chez laquelle le malheureux s'était réfugié, et à la première imprudence de sa part, on exécutait la sentence. J'ai entre les mains un de ces tillits dont voici l'origine :

Un naturel, nommé Amboa, dont le frère avait été mangé par Gondou, nous livra ce chef au mois de janvier 1869. Les autres Gondouens échappés au massacre dans lequel il avait péri ne pouvant atteindre le traître réfugié chez les

Ounouas, lui envoyèrent ce tillit. La paix que la tribu fut forcée de signer avec nous, empêcha seule d'exécuter la sentence.

Le tueur aux gages du chef assassinait le plus souvent pour lui. Lorsqu'on le chargeait de tuer soit un coupable, soit un ennemi, on lui donnait une hache ou un casse-tête, et une monnaie calédonienne en paiement de l'exécution qu'il allait faire. A Pouébo, lors de l'assassinat du commandant Bailly, en novembre 1867, Napoléon, chef de la tribu, avait donné à deux naturels pour salaire de leur crime, une hache en forme de queue de poisson. Ne pas exécuter un ordre donné par le chef ou par la tribu, eût été pour le tueur signer son propre arrêt de mort. Souvent les naturels, sans recourir à son office, se faisaient justice eux-mêmes, particulièrement sur leurs femmes et sur les amants surpris avec elles. Les Canaques n'ont de la justice qu'une idée encore assez obscure. Le juste n'est souvent pour eux que leur intérêt. menteurs par nature et par principe, partout et toujours, ils se faisaient autrefois un titre de gloire de ce défaut qu'ils nommaient une qualité, presque une vertu. Un vieux chef canaque, interrogé sur les causes de

son ancienne influence, répondit devant moi : « Je savais si bien mentir ! » Les naturels ne sont pas voleurs ou ne le sont que par exception. L'adultère et le meurtre étaient des crimes dépendant surtout de leur état de sauvagerie. Tout crime commis dans la tribu était déféré à l'autorité du chef; si c'était un vol, le châtiment était des plus cruels. Quand le délit avait de l'importance, comme, par exemple, le vol de monnaies ou de haches en pierre, à Canala on crevait les yeux au coupable, à Houagape on l'étranglait. Dans les cas plus légers, quand on n'avait volé qu'une pirogue ou une femme, la punition se réduisait à une double amende payée tant au chef qu'à la partie lésée. Mais si le coupable appartenait à une autre tribu, le crime regardé comme une insulte, devenait la source de représailles implacables, qui se transformaient souvent en une vraie guerre et ne se terminaient que par la soumission ou l'anéantissement de la peuplade la plus faible.

Le crime devenait donc, entre les mains de chefs puissants et belliqueux, un moyen de susciter des haines profitables à leur ambition et d'établir leur tyrannie sur toute une contrée.

Les chefs, à l'abri de leur inviolabilité, em-

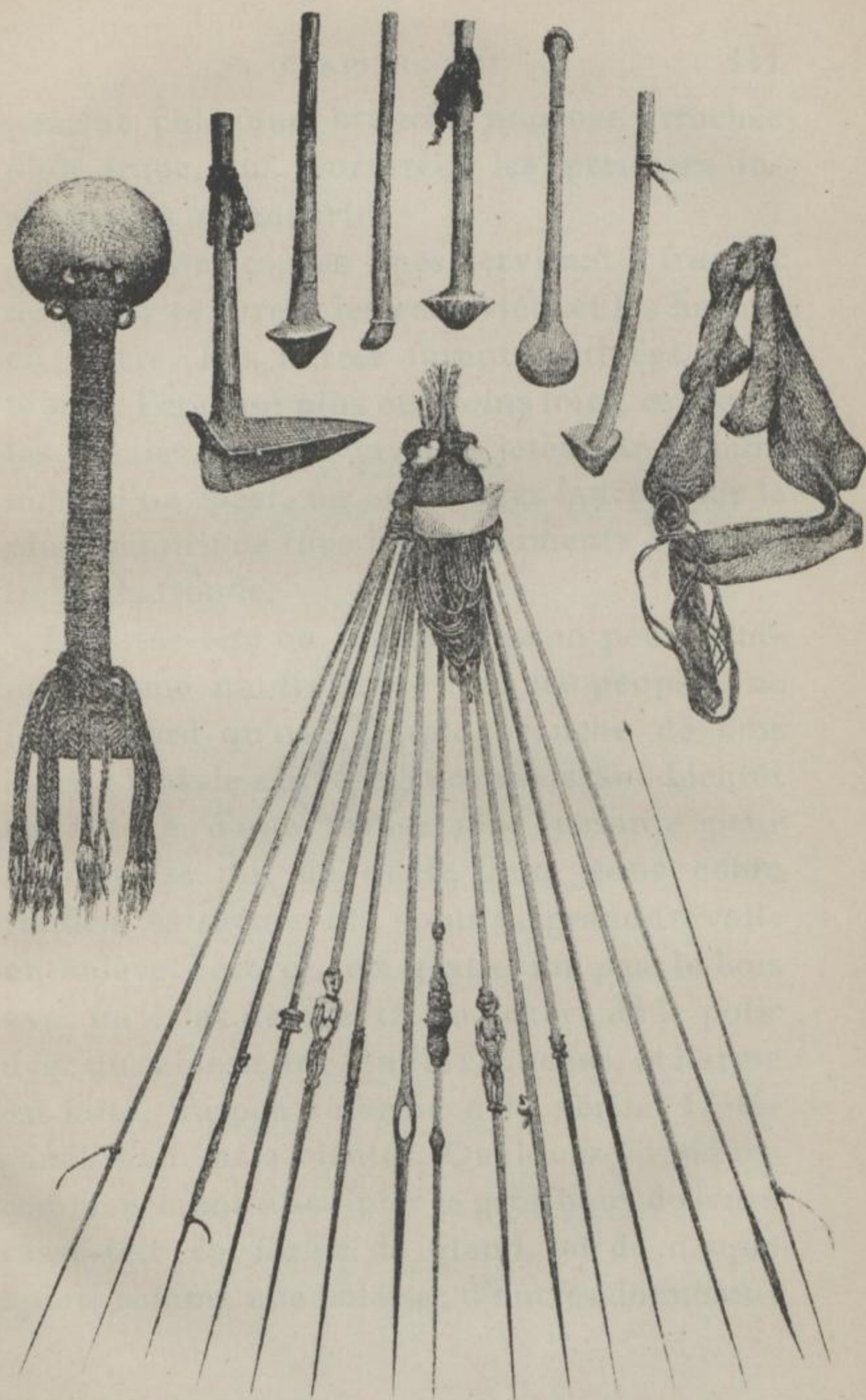
ployèrent aussi ce moyen pour se débarrasser de sujets qui leur portaient ombrage, ou pour augmenter leur fortune. La mort d'un naturel influent et factieux, dont on s'était défait par le poison ou par le fer, arrivait souvent à propos pour imprimer une terreur salutaire et pour faire prendre aux peureux l'habitude de donner au chef leurs richesses, leurs ignames, leurs coraux, sur une simple réquisition. Ne nous arrêtons pas plus longtemps sur cette politique et ces pratiques sanglantes de la tyrannie, dont l'histoire de tous les peuples, pendant leur période féodale et souvent au-delà, ne nous fournirait que de trop nombreux exemples.

---

## CHAPITRE VIII.

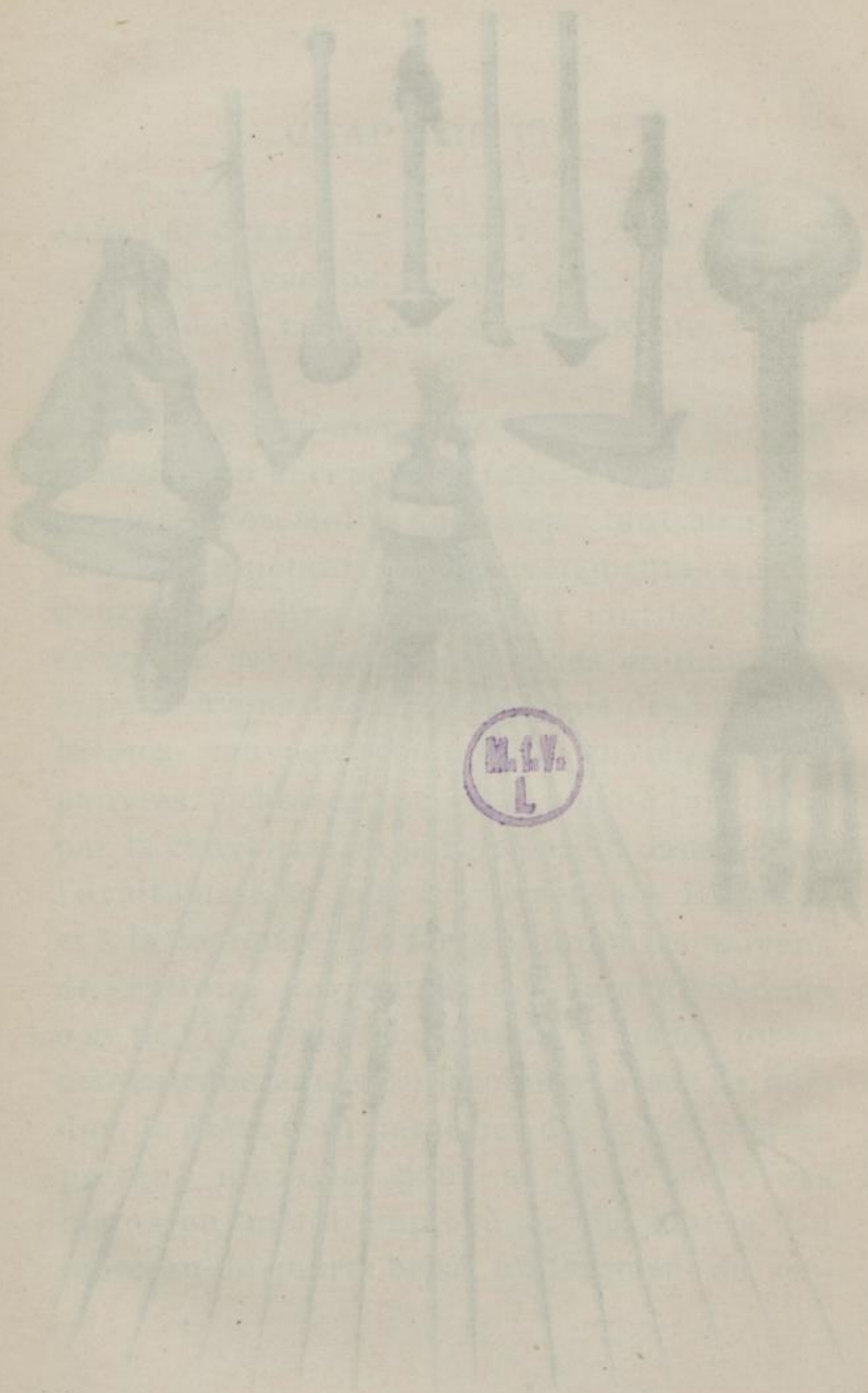
ARMES ET GUERRE. — CASSE-TÊTE ET SAGAIE. —  
HACHE ET FRONDE. — LES DÉCLARATIONS DE  
GUERRE. — LES ORACLES. — BARBARIE.

Dès que le Canaque se fut procuré par son industrie un abri pour sa famille et les moyens de vivre, c'est-à-dire de manger tant bien que mal, s'inquiétant peu des vêtements, que la douceur du climat lui rendait inutiles, il dut songer à se défendre, non des animaux, et nous en avons dit la raison, mais des hommes mêmes, sauvages comme lui, envieux de ses pauvres richesses; ou bien, poussé lui-même par la convoitise ou par le besoin dans lequel l'avait laissé sa paresse, il pensa à l'attaque et à la conquête. Le fer, où plutôt les moyens de l'extraire des minerais qui abondent dans son île, lui étaient inconnus. Mais les forêts néo-calédoniennes renfermaient assez de bois dur, la grève était parsemée d'assez de pierres presque inusables pour suppléer entre ses mains au métal employé par les blancs. Un morceau de quartz brisé, un fragment de ser-



DELIS AUTEURAVURE JOSZ. 342 Rue St. Martin PARIS

ARMES



5388A

pentine poli, une branche noueuse arrachée d'un tronc, lui fournirent les premiers instruments du meurtre.

De ces armes, les unes servirent à frapper de près ; ce furent les casse-tête et les haches en pierre. Les autres furent destinées à atteindre l'ennemi plus ou moins loin ; ce furent les sagaies, simples javelots jetés par la main aidée d'un lacet, ou les pierres lancées par le plus primitif de tous les instruments de balistique, la fronde.

Le casse-tête ou massue, qu'on peut nommer l'arme naturelle de tous les peuples, ne fut d'abord qu'une simple branche de bois lourd ; mais le sauvage, reconnaissant bientôt l'avantage d'une masse plus pesante pour frapper, se mit en quête d'un jeune arbre renflé à sa racine. Ici, point de grand travail : on enlève l'écorce, on gratte un peu le bois avec un éclat de quartz, on achève de le polir avec du sable et une feuille rugueuse, et l'arme est faite, un peu informe à la vérité. L'élégance s'en mêla bientôt. Quelques Canaques commencèrent à sculpter le gros bout de leurs casse-tête en forme de gland, ou de disque aplati comme une palette ; d'autres donnèrent



à cette même extrémité la forme d'un champignon souvent monstrueux ; j'en ai vu dont l'épaisseur à la tête dépassait 16 centimètres. Quelquefois ce champignon fut creusé, dans sa moitié supérieure, d'étroites rainures, rayonnant du centre en grand nombre, et hérissant le pourtour d'une série de petites pointes. C'est l'arme du dandy, à raison du travail assez long que demandent les enjolivements. D'autres fois, au lieu d'un aussi grand nombre de rayons, le Canaque se contenta de faire sculpter cinq ou six bosses fortement saillantes : c'est le casse-tête en étoile.

Une des plus belles et en même temps des plus dangereuses de ces armes, est le *Bec d'oiseau*, figurant assez bien une tête de pélican, d'environ 35 centimètres de long, montée sur un cou à peu près du double, qui constitue le manche du casse-tête. J'ai vu, en 1867, le cadavre d'un forçat évadé, qui avait reçu à la tempe gauche un coup violent de cette arme ; la pointe du bec était venue sortir au-dessous de l'arcade zygomatique droite, ayant broyé sur son passage tous les os, et fait éclater les tissus de la face, qui ne présentait plus qu'une bouillie sanglante. C'est ordinairement avec

du houp, quelquefois avec du bois de rose, que se fabriquent les casse-tête. Les merveilleux en ornent la poignée avec du tillit, des feuilles de fougère, et, ce qui est le *nec plus ultra* du luxe, avec des ganses de poil de roussette à gros glands. Ils blanchissent le dessous du champignon, creusé à cet effet de petits sillons, avec de la chaux de corail finement pulvérisée.

L'escrime des Canaques est primitive comme leurs armes; ils portent le coup de tête, font la parade de prime, et reviennent par un demi-moulinet. Ils sont d'une rare gaucherie à parer le coup de pointe; aussi la bayonnette donnait-elle, dans toutes les rencontres, une supériorité marquée aux fusiliers indigènes, qui, pendant quelques mois, avaient étudié d'après les règles le maniement de cette arme.

La dureté de la serpentine dut suffire pour donner aux Canaques l'idée d'en faire une arme; mais cette qualité même devenait un obstacle pour des gens qui n'avaient point à leur disposition l'outillage d'un tailleur de diamants. L'observation, le tâtonnement, peut-être aussi le hasard, leur fit trouver le moyen qui leur manquait. Ils s'aperçurent que l'eau, mêlée de sable, et tombant d'une grande

hauteur, usait en peu de temps les pierres au-dessous des cascades. Partant de cette remarque, ils cherchèrent un bloc aussi plat que possible de jade assien et le portèrent au-dessous d'une cascade élevée, en ayant soin de le déposer dans un creux déjà pratiqué par la chute de l'eau, et assez profond pour que le courant ne pût pas le déplacer. L'eau, en tombant, entraînait du bassin supérieur de la cascade une pluie de sable, qui venait, en même temps qu'elle, frapper la surface de la serpentine, et l'usait peu à peu d'une manière sensible.

Les vieux Canaques— car les jeunes, ayant renoncé aux anciennes armes, ne fourniraient aujourd'hui aucun renseignement là-dessus,— nous ont dit qu'il ne fallait pas moins de deux ans pour polir de cette manière une pierre de hache. Au surplus, cette découverte de nos sauvages vient d'être réinventée, dans une partie du monde plus anciennement connue que la Nouvelle-Calédonie, par un savant qui ne s'est pas souvenu cette fois qu'il n'y a rien de neuf que le vieux.

On lit dans le *Standard* du mois d'août 1871 :  
« Une découverte très-remarquable a été faite

par un M. Tilpman, de Philadelphie. Il a observé qu'un fort courant d'air, de vapeur ou d'eau, mélangé avec une matière telle que le sable, peut faire un trou ou user une surface dans un temps très-court. Ainsi un jet de vapeur, mélangé de sable, sous une pression de 360 livres par pouce carré, a creusé, en moins de vingt-cinq minutes, un trou d'un pouce et demi de profondeur dans un bloc de *corundum* (corindon), substance aussi dure que le diamant. En couvrant une plaque de verre avec du papier découpé à jour, et en dirigeant sur le verre un jet de sable et d'air comprimé, il a produit les dessins sur verre les plus beaux et les plus compliqués. Les applications de cette découverte semblent presque sans limite, et elle produira une révolution en mécanique pratique. »

La plaque de serpentine, ainsi préparée, était ronde et plate, d'un diamètre de 15 à 20 centimètres et d'une épaisseur de 15 millimètres, tranchante sur les bords et percée, à un des points de sa circonférence, de deux trous rapprochés, qui devaient servir à fixer l'arme à son manche. Pour percer ces deux trous, les naturels employaient un balancier

en bois, grossièrement fabriqué, rappelant par sa forme celui qui sert à frapper la monnaie, et armé de l'axe d'une coquille de la famille des fuseaux. On sait que cette partie du coquillage offre la plus grande dureté. Le manche de l'arme, long d'environ 35 centimètres, présentait, à son extrémité supérieure, une sorte de logette, dont les tenons étaient revêtus d'une broderie de fil de cocotier et enserraient la partie de la pierre comprise entre les deux trous. De ceux-ci partaient des liens s'enroulant autour du manche, qui était, en outre, recouvert d'une couche bien fournie de poils de roussette. Le tout se terminait par une moitié de coco enveloppée de tillit, puis de poils, et ornée de glands et de petits cônes, qui, par leur choc, rendent un bruit sec quand on secoue l'instrument.

La hache en pierre ou ostensor (balabéï) avait acquis un prix immense à raison du long et difficile travail qu'exigeait sa fabrication. Elle suffisait pour payer la rançon d'un grand-chef ou d'une tribu. Aussi les chefs ne s'en servaient-ils pas pour le combat et les tenaient-ils cachées comme choses précieuses, ne les exhibant qu'aux grandes fêtes pour parader

devant leurs sujets ou leurs amis. Quelques chefs, moins riches sans doute, ou peut-être plus vaniteux, imaginèrent de fabriquer des armes de même forme, avec une sorte de talc, qui se taille au couteau. Inutile de dire que cet instrument, tout au plus bon pour la parade, n'a jamais eu aucune valeur, ni aucun usage sérieux.

J'ai trouvé aussi, lors de l'expédition de Pouébo, dans le village de Bondé, que nos fusillers indigènes mettaient au pillage, un instrument en grès excessivement dur, de la forme d'un croissant, monté sur un manche auquel il s'unissait par deux trous placés sur une même ligne comme ceux de l'ostensoir. Je ne puis me permettre de rien affirmer sur l'usage ou l'origine de cette arme; les naturels eux-mêmes prétendaient n'en rien savoir.

Toutes ces armes contondantes leur coûtaient, ainsi que nous l'avons dit, beaucoup de travail; aussi la plupart d'entre eux les ont-ils remplacées par nos haches en fer, quoique les marchands de la colonie les leur vendent à un prix peut-être surélevé. Ces haches ont d'ailleurs l'avantage de leur servir à plusieurs fins.

La sagaie est une tige droite d'environ 2

mètres de long et de 2 centimètres d'épaisseur dans son plus fort diamètre. Elle est effilée inégalement aux deux extrémités, et plus lourde vers la plus grosse pointe. Trois bois sont employés de préférence pour la fabrication de cette arme ; les Canaques vont en chercher fort au loin dans les forêts qui couronnent les hauteurs. L'un de ces bois, très-léger, que les naturels nomment *Acaïa*, a la propriété très-avantageuse de se fendre en long, si l'on chasse un coin entre ses fibres. Ils font, à 2 mètres du sol, une incision profonde dans un tronc de grosse taille, introduisent alors, dans une seconde incision pratiquée verticalement le long de l'arbre, une branche de bois dur, qui joue ici l'office de coin et traverse le tronc d'outre en outre ; puis, se pendant en même temps, un homme à chaque bout, ils séparent ainsi une énorme éclisse qui leur fournira toute une cargaison de sagaie. Après cela, on débite le bloc en tiges plus minces, qu'on arrondit et qu'on effile en les râclant avec des fragments de quartz. Une fois la sagaie ainsi terminée, on la noircit, sauf à l'endroit que doit saisir la main, en la frottant avec des écorces de niaouli (*melaleuca viridi-*

*flora*) allumées et saupoudrées de charbon de noix de coco mouillé, ou du charbon huileux de la noix de bancoul brûlée dans le feu (*aleurites triloba*). On peut aussi — et le moyen est quelquefois employé — noircir la tige en l'exposant à la fumée de la résine de kaori (*dammara ovata*).

L'autre bois est rougeâtre et lourd. Les sagaies qu'on en fabrique, sans être des plus estimées, sont déjà plus rares cependant que les premières, puisque chaque branche ne peut fournir qu'une seule arme. On ne noircit pas les tiges de ce bois, mais on leur donne par le frottement un assez beau poli.

On trouve, sur le bord des rivières, une troisième sorte de bois, le bois de fer (*casuarina æquisetifolia*), très-bien nommé, qui sert à fabriquer des sagaies très-recherchées. La difficulté du travail ne permet pas d'en faire beaucoup, et la fragilité du bois en fait une arme terrible. En effet, il se casse transversalement avec une étonnante facilité, et l'on comprend, pour des gens chez qui la chirurgie était si peu avancée, le danger de garder la pointe du trait au fond d'une plaie, généralement très-profonde, à cause de la pesanteur de la sagaie.



Les naturels, pour rectifier la course de cette sorte de javeline, accroître sa rapidité et sa portée, se servent de ce que je nommerai le doigtier (*nabo*), compagnon inséparable de tout Canaque. Ce doigtier est une corde de la grosseur d'une forte plume d'oie, longue d'une douzaine de centimètres, munie, à l'une de ses extrémités, d'un anneau, dans lequel s'engage la première articulation de l'index, et à l'autre bout, d'une boule à peu près grosse comme une balle de seize, et recouverte de poil de roussette. Le *nabo* se fabrique avec la fibre du bourao, ou mieux avec les diverses plantes textiles, connues dans la science sous les noms de *urtica nivea* de Forster, *pachyrizus textilis*, *puritium padiu*.

Pour lancer la sagaie, le naturel, à demi-fendu, le côté gauche en avant, saisit son arme un peu plus près de la pointe que de l'autre bout, puis la serre par le doigtier, en l'enroulant fortement autour du bois, et la lance absolument comme dans les manéges on lance la javeline. Malgré l'habileté rare que l'habitude a donnée à quelques-uns des noirs, ce n'est guère qu'à 25 ou 30 mètres que le plus adroit fait un bon tir, bien que l'arme,

à toute portée, puisse atteindre un but distant de 50 mètres. Quand ils ne se servent pas du nabo, qui, par parenthèse, me paraît bien ressembler à l'*amentum* des Romains, la sagaie porte moins loin.

Les naturels, du reste, ont donné à ces armes des formes assez variées : tantôt, comme chez les Attinéens, il ne se sont proposé, dans la fabrication de leurs sagaies, que la légèreté et la longue portée; et dans ce but ils leur ont donné une moindre longueur et un moindre diamètre. D'autres, n'ayant en vue que de faire à l'ennemi des blessures terribles, ont creusé la pointe, dans toute sa longueur, d'encoches assez profondes pour qu'on ne puisse arracher l'arme de la plaie sans déchirer horriblement les chairs.

Il existe sur la raie à aiguillon, ou pastenague commune, un dard de 10 centimètres de long à peu près, à la naissance de la face dorsale de la queue. Les Tayos arrachent cet aiguillon, le montent solidement par sa base sur une corde de cocotier; puis, le plaçant sur une lourde sagaie, à 15 centimètres environ de la pointe, ils l'y arrêtent, en le serrant à peine par quelques tours de poil de roussette.

Quand ils lancent la javeline, l'aiguillon entre en même temps qu'elle dans les chairs; et au moment où l'on veut la retirer, il glisse du poil de roussette qui le retenait, et demeure au fond de la plaie, d'où l'on ne peut l'extraire que par une contre-ouverture.

D'autres fois, le Néo-Calédonien n'a pensé qu'à régulariser la marche de sa javeline, et à lui permettre de fendre l'air plus aisément. Il en a alors aplati l'extrémité supérieure queue de poisson. C'est l'arme que préfèrent les Ounouas. Souvent aussi il a fait, à 20 centimètres de la pointe, un trou dans lequel on engagera de l'écorce de niaouli enflammée; on peut ainsi incendier les cases à une grande distance.

De telles sagaies n'auraient pas suffi à l'amour-propre des poseurs et des beaux de village pour parader dans les fêtes. Ils ont sculpté, à la partie la plus grosse de l'arme, tantôt des têtes en saillie, tantôt de simples rainures. La fantaisie ne connaît pas de bornes.

A une fête des Attinens, j'ai reçu deux sagaies ornées, l'une d'une statue d'homme, l'autre d'une statue de femme, en pied toutes deux et hautes de 13 centimètres. On n'avait fabriqué que six de ces sagaies, pour les lancer

sur les cases d'un chef mort, pendant la cérémonie de ses funérailles. Jusque-là je n'en avais jamais vu de pareilles dans d'autres collections. Quelquefois la sagaie, munie, à son milieu, d'une petite palette de roseau, couverte de broderies blanches et noires, est, en outre, agrémentée de plusieurs tours de poil de roussette. Bien entendu que ces sagaies, ornées de poils ou de têtes, quoique ordinairement réservées pour les fêtes, servent aussi bien pour la guerre que les sagaies les plus simples: seulement, ceux qui les possèdent ne les prodiguent pas.

La fronde n'est qu'une corde végétale de 2 mètres 25 de long, portant à son centre un œil d'environ 10 centimètres, formé de deux cordelettes un peu plus grosses que la fronde elle-même. Une des extrémités de la corde, destinée à rester attachée à la seconde phalange de l'index lors du jet de la pierre, est munie de deux petites bagues; l'autre extrémité, celle qui doit rester dans la main, est ornée d'une houppe ou queue de rat en bourre de cocotier. Les pierres ont la forme et à peu près la grosseur d'œufs de poule, pointues des deux bouts; on les fait avec des fragments d'une

Pierre excessivement lourde, le sulfate de baryte (densité, 4,4), que l'on va ramasser dans le lit des cascades, parmi les cailloux roulés; les Canaques usent ensuite ces fragments sur des pierres dures qu'on a mouillées. Ils en ont d'ordinaire un grand nombre préparé d'avance, qu'ils serrent dans une espèce de giberne sans couvercle. Cette giberne, faite d'un filet à mailles serrées, peut contenir de six à huit pierres, et se porte sur le devant du ventre; elle s'attache par ses deux extrémités à deux sacs en filet, qui renferment eux-mêmes une provision de pierres plus considérable, et se réunissent par un nœud derrière le dos du guerrier.

Pour lancer une pierre, le Canaque, tenant les deux bouts de la fronde dans sa main droite, place dans l'œil de la corde le petit bloc de baryte, qui pèse souvent jusqu'à 200 grammes, l'élève et le maintient à la hauteur de l'œil, par sa main gauche tendue horizontalement; puis, quand il a fini de viser, il lâche le galet en même temps que sa main droite, et décrivant un rapide demi-tour par-dessus son épaule, fait le geste de donner un coup de fouet. Il n'y a pas d'autre vibration.

50 à 60 mètres me paraissent la bonne portée d'une pierre ainsi lancée, quoique j'en aie vu souvent casser des branches à plus de 300 mètres de leur point de départ. Un chef renommé des Attinens a fracassé, en ma présence, et deux fois de suite, à une distance d'une quarantaine de mètres, un disque de bois de la largeur d'une poitrine d'homme et d'un pouce d'épaisseur. Du reste, le Néo-Calédonien porte toujours sa fronde nouée autour de son front, de sorte qu'à tous ses moments de loisir ou de promenade, dès l'âge de cinq ou six ans, s'il n'envoie pas des bouts de roseau aux arbres qu'il rencontre, il leur lance la pierre du chemin.

Comment les naturels se font-ils la guerre, et d'abord, quel motif peut les y pousser? Ici, on pourrait presque appliquer, à coup sûr, le mot célèbre d'un vieux juge : « Cherchez-moi la femme. » Sur dix querelles canaques, neuf ont pour cause le viol ou l'enlèvement d'une femme. Ou le mari n'a pu obtenir la seule réparation à laquelle il tient, un fragment de monnaie; ou il l'a refusée, et a trouvé une satisfaction plus digne de lui en allant violer à son tour la femme, la sœur, voire la mère du

délinquant. Quelquefois aussi, c'est une tribu qui a empiété sur le territoire d'une tribu voisine; c'est un mot ou un fait injurieux d'une peuplade à l'autre, un coup de sagaie ou de fronde; voilà autant de motifs qui poussent aux hostilités le parti qui se croit le plus fort. Il faut remarquer qu'en général on n'est porté à déclarer la guerre que lorsque, les travaux des champs finis, les ignames et les cocos rentrés, on n'a rien de mieux à faire que de batailler.

Avant de rien entreprendre, on consulte le génie, c'est-à-dire la pierre de guerre (*apeï-paït*, langue de *Houagape*, *tiarick*, langue de *Hienguène*). Cette pierre, que dans des temps reculés le sorcier a trouvée, est le plus communément une scorie, figurant tant bien que mal l'oiseau du Saint-Esprit. Elle est précieusement enterrée d'ordinaire au pied des grands sapins, mais toujours dans une cachette qui n'est connue que du chef de la tribu et du sorcier. A la veille d'une guerre, celui-ci, muni d'une igname et d'une marmite, et noirci de la tête aux pieds, s'achemine tout seul vers le gîte de la pierre. Arrivé là, il fait cuire son igname, en jette à terre la moitié pour les morts, mange le reste, puis déterre la pierre,

la roule dans son tillit, s'en fait ainsi un oreiller et s'endort dessus. Durant son sommeil, la pierre lui révèle quel sera le résultat de la guerre, que, suivant ses prédictions, on va faire alors, ou que l'on préviendra par l'envoi de présents à l'ennemi.

En novembre 1868, nous partions au nombre de soixante-quinze fusilliers et de cinq à six cents naturels de Hienguène, pour aller attaquer les Ouébias, qui avaient massacré sept personnes à Pouébo. L'ennemi avait abandonné ses cases et son territoire peuplé de chèvres sauvages pour s'enfuir dans les montagnes. Bouarate, avant de nous laisser partir avec ses sujets, voulut consulter son sorcier. Celui-ci nous prophétisa que nous ne pourrions trouver l'ennemi, mais que nous brûlerions des cases et que nous mangerions des chèvres. On voit que l'oracle se compromettait peu. La guerre fut résolue par acclamation. On envoya immédiatement les femmes, les enfants et les vieillards dans des brousses impénétrables, sous la garde de quelques guerriers, qui emportaient en même temps toutes les richesses et des vivres; puis on procéda à l'élection d'un chef de guerre.



La forfanterie étant le fond du caractère canaque, on voit souvent les guerriers qui se sont le plus pavanés sous les sagaies et les pierres de l'ennemi, — qu'ils savent éviter d'ailleurs avec une rare habileté, — prendre la fuite dès que leurs adversaires semblent vouloir en venir à une lutte corps à corps. Il fallait donc à leur tête un homme qui les entraînaît et eût assez d'autorité, en s'exposant seul aux coups, pour les retenir ou les ramener autour de lui. C'est le rôle du chef de guerre (*damè-paït*). Qu'il joigne à l'audace un peu de tactique naturelle, une grande adresse aux exercices du corps, et il est célèbre dans sa tribu. Chaque village possède souvent un de ces chefs de guerre ; dans ce cas, le chef de la peuplade, assisté de ses conseillers, choisit le meilleur.

Au moment du départ, quand tous les tayos sont réunis, après qu'on a poussé le cri de guerre et dansé une sorte de pyrrhique, le chef de la tribu appelle hors des rangs celui qu'il désigne pour *damè-paït*, lui fait une allocution, en lui donnant une monnaie calédonienne, et l'investit de son autorité sur les combattants. Le chef nommé répond lui-même

par un discours et donne une sagaie à chacun de ceux qu'il choisit pour ses lieutenants ; ensuite il fait la déclaration de guerre. Je raconte ces choses comme je les ai vues, et comme plusieurs officiers les ont vues en même temps que moi aux débuts de plusieurs expéditions, notamment dans celles que nous fîmes contre les Ouébias, dont nous venons de parler.

La déclaration de guerre se fait en envoyant un Canaque, qui part, soit à visage découvert, soit revêtu d'un masque hideux qui sert aussi quelquefois dans leurs fêtes. Ce guerrier est chargé de *dire* la guerre à l'ennemi. Il porte une sagaie d'une main et une monnaie calédonienne de l'autre. Arrivé en présence de la tribu ennemie rassemblée, il jette à la fois sa monnaie à terre, et sa sagaie contre un de ses adversaires. Qu'il l'ait blessé ou non, sa mission est finie et il peut d'ordinaire se retirer sans être inquiété, car la monnaie qu'il vient de jeter est la réparation du tort qu'il a pu faire personnellement à la tribu.

Si l'on a affaire à une peuplade que des insultes précédentes ont exaspérée, les préliminaires se trouvent simplifiés. Un rôdeur va de nuit tuer une femme, un enfant, un tayo in-

distinctement, ou brûler une case dans le village ennemi, et c'est par là que les hostilités commencent. L'ennemi est-il nombreux, concentré dans des villages rapprochés, ils essaient, par une suite de marches et de contre-marches, de surprendre un de ces villages; ils incendient les cases, tuent les fuyards, et ils ont déjà disparu quand les guerriers voisins viennent au secours des leurs. Le bon moment pour ces surprises est vers quatre heures du matin. En effet, à cet instant, le naturel, qui ne s'endort guère qu'à minuit, est encore dans son premier sommeil; de plus, il ne met pas volontiers le nez hors d'une case chaude, par crainte du froid piquant du matin et de la rosée. On ne saurait croire quelles précautions les sauvages emploient dans ces surprises. Ils marchent de nuit et en silence, quelquefois sous des pluies battantes, s'écartant autant que possible des sentiers frayés; s'ils sont forcés de suivre ou de franchir une crête, ils s'avancent espacés, armés chacun d'une branche de feuillage touffu, et rappelant dans cette marche la forêt mobile de *Macbeth*. Des guerriers, deux par deux, courent au loin sur les côtés et en avant du centre

pour garantir le corps d'armée de toute surprise, pour tuer les promeneurs ou les veilleurs ennemis, et se défaire des chiens qui, voyant venir une grande troupe d'hommes, pourraient donner l'éveil par leurs aboiements.

Quelquefois, ils préfèrent attaquer ouvertement. Alors c'est moins une guerre qu'une série de combats singuliers, où chacun pourtant vient au secours de son voisin dès qu'il n'a plus lui-même d'adversaire. Il faut dire aussi que ces attaques franches ne sont bien souvent que des ruses destinées, soit à faire sortir l'ennemi de son village par la retraite simulée d'une partie des combattants, soit à l'attirer par perfidie dans une embuscade, où l'on pourra le massacrer à loisir.

La guerre ne dure jamais longtemps. Le Canaque n'est pas homme à vivre plus de quelques jours hors de sa case. En outre, lorsqu'il y avait eu déclaration loyale, et peu de motifs sérieux de s'entr'égorger, les chefs convenaient ou de limiter la guerre à telles ou telles parties de leurs territoires respectifs, ou d'y mettre fin après la perte d'un certain nombre d'hommes.

Durant toute la campagne, l'envahisseur se

nourrit aux dépens de l'ennemi, loge dans ses cases, qu'il brûle en les quittant, mange ses ignames, détruit celles qu'il ne peut consommer, et dévore les meilleurs quartiers des cadavres laissés sur place. J'insiste sur cet abandon des cadavres, car c'est pour une tribu une honte ineffaçable que de laisser sur le champ de bataille un de ses morts. Aussi, comme dans l'*Iliade*, voit-on, après des hostilités matinales qui n'ont été funestes à personne, le premier guerrier qui tombe devenir le centre d'un combat sanglant. Des cruautés inouïes signalent la victoire; on mange les morts, mais si l'on est pressé de quitter le champ de bataille, on se contente de couper leurs têtes, qu'on mettra pourrir comme trophées sur les tabous des cases. Les membres et le foie sont également emportés pour le repas. On bourre d'ignames crues le tronc, dont on a arraché les entrailles, on remplace la tête par une marmite, et c'est une insulte pour la tribu (*capello*, tête de marmite, répondant chez eux à toutes les acceptions de notre épithète de *cruche*). D'autres fois on déterre les ignames d'un champ voisin, et on remplace chacune d'elles par un petit morceau du cadavre. Je me rap-

pelle un de nos tirailleurs indigènes qui s'était procuré ce divertissement dans une de nos expéditions contre Gondou. Doui, — c'était son nom, — accompagné de son camarade Taoumou, qui poussait des lamentations ironiques, appelait à grands cris les ennemis, réfugiés sur la crête d'une montagne d'où, à l'abri de nos balles, ils nous regardaient dévaster leurs plantations. Voyant que ces malheureux, malgré toutes ses provocations, n'osaient venir à portée de son fusil, il leur criait : « Je regrette de vous avoir tué des hommes ce matin, mais afin qu'il vous en revienne assez pour venir m'attaquer plus tard, vous voyez, je vous en sème. »

Le même Doui, à un autre moment de la journée, leur jeta toute une collection de paniers, qu'il avait trouvés auprès de leurs cuisines et leur dit, en leur montrant du doigt les ruines fumantes d'une case, où les cadavres de vingt-sept des leurs, surpris le matin, achevaient de se calciner. « Je vous mange vos ignames, mais vous ne mourrez pas de faim, j'ai tué pour vous ce matin 27 porcs ; venez les chercher, voilà des paniers pour les emporter. »

Nous étions impuissants à contenir les bar-

baries de nos farouches alliés, et c'est à peine si je pus arracher à la mort un enfant de sept ans, le petit Bouaguène, que je ramenai à l'école indigène de Houagape, où il est encore. Dans l'ardeur de l'attaque, les noirs avaient massacré des femmes et des enfants. Taoumou, dont je viens de parler, voulant respecter la défense que nous avions faite de tuer les femmes, fit sortir d'une case à laquelle il venait de mettre le feu, une Calédonienne d'une vingtaine d'années, avec son enfant qu'elle allaitait. Mais, s'apercevant que le petit être était du sexe mâle, il le lui arracha et le rejeta sans pitié dans les flammes. Je ne fais pas de l'horrible à plaisir; je ne suis que l'historien de ce que j'ai vu et de ce que beaucoup d'autres ont été condamnés à voir comme moi, sans pouvoir l'empêcher.

Quand le premier feu de leur fureur est passé, si les Canaques trouvent une femme, ils l'épargnent et l'emmènent comme compagne, oubliant, tout comme elle, les haines qui mettaient aux prises leurs tribus. Si c'est un enfant qu'ils ont pris, la tribu l'adopte, et jamais la moindre allusion injurieuse ne vient lui rappeler qu'il a été fait prisonnier.

La guerre, bien entendu, ne cesse que par la soumission du parti le plus faible, qui donne au vainqueur des cadeaux de haches en pierre, de coquillages, de monnaies et de til-lits. Le chef vaincu reconnaît jusqu'à nouvel ordre la suprématie de son adversaire, qui souvent commence par la lui prouver en le dépouillant d'une partie de son territoire.

Si, par malheur, le grand chef d'une des deux peuplades a été tué, la guerre ne peut plus prendre fin que par la mort de l'autre chef ou par l'extermination d'une des deux tribus. Les hostilités ayant cessé, chacun retourne chez soi raconter les épisodes de cette expédition, dans lesquels il se donne toujours un rôle héroïque. Le barde du lieu, autre Tyr-thée, compose à cette occasion un chant belliqueux, pitoyable poésie, dont nous donnerons bientôt un échantillon.

Avant le licenciement, le chef de la tribu adresse ses félicitations au chef de guerre, lui remet une seconde monnaie, comme récompense de sa bravoure, et distribue d'ordinaire quelques ignames à ses sujets pour fêter la victoire.

---



## CHAPITRE IX.

MORT. — FUNÉRAILLES. — FÊTE MORTUAIRE DE  
HOUAGAPE. — PRISE DES TABOUS. — PILOU-  
PILOU. — CHUTE DES TABOUS. — FÊTE DES OU-  
NOUAS.

Le Canaque, insensible à la douleur, ne s'émeut pas davantage de la mort, surtout quand elle arrive naturellement. Aussi, lorsque la phthisie, ce grand fléau du Néo-Calédonien, a marqué sa victime, lorsque le Canaque a rencontré le lézard *apaït*, et qu'il s'est vu en songe dévoré par celui qu'il croit son ennemi, on le voit se résigner, quelquefois à ce point de ne pas même chercher à racheter sa vie par un cadeau au sorcier, ce qu'il admet comme possible pourtant.

Tout homme qui passe pour possédé est regardé comme atteint d'un mal contagieux. On le fuit, de peur que l'esprit qui l'habite ne prenne fantaisie de changer de domicile; on lui fait passer de loin sa nourriture, et il faut qu'il se garde bien de rencontrer les siens,

s'il ne veut recevoir un coup de hache sur le crâne.

Une bouche de plus à nourrir est matière à considération chez eux. Autrefois, tout individu devenu inutile à la tribu était condamné et exposé dans la brousse, où on le laissait mourir de faim. Il suffisait pour cela d'un mot du chef ou du sorcier. Le malade n'était même pas admis à présenter sa défense; il était jugé sans appel. J'ai vu, en 1867, à Canala, un nommé Béchin, atteint d'atrophie musculaire des membres abdominaux, porté par les siens, au delà d'une vaste baie, dans le cimetière du Pic-des Morts, et abandonné là sans vivres. C'était la deuxième fois, et, comme la première, il revint à marée basse, après avoir été forcé de franchir, en se traînant dans un pied d'eau, un espace de plus de 1,200 mètres. Il mit trois jours à regagner son village. Il fallut notre intervention pour le sauver d'une troisième exposition. Quelquefois, pour abrégé, on étranglait le malheureux, ou bien on le menait sur la grève, et on le précipitait dans la mer, du haut des récifs.

En 1869, le commandant du poste de Houagape envoya prisonnier à Nouméa un naturel

de Monéo qui avait jeté à l'eau du haut des récifs sa propre mère, âgée de 50 ans. Celle-ci, du reste, était parfaitement consentante et avait même aidé aux préparatifs du départ sur la pirogue. Les autres Canaques de la tribu ne voyaient pas ce que nous pouvions trouver de mal à cela, la plupart ne le comprennent sans doute pas encore.

La terreur du châtiment et la charité des Révérends PP. Maristes, utiles cette fois, ont fait à peu près cesser cet usage barbare. Ces religieux ont donné l'ordre à leurs catéchistes indigènes de les avertir dès qu'ils trouvent au cimetière un Canaque malade, de lui construire un abri, de lui donner des nattes et de lui porter à manger en attendant l'arrivée des secours plus efficaces des missionnaires.

En résumé, le nouveau Calédonien méprise la mort. Cela tient-il aux misères de sa vie, ou à quelque stoïque orgueil, c'est ce que je laisse à de plus hardis le soin de décider.

Aussitôt qu'un Canaque est à l'agonie, toutes les femmes de sa tribu si c'est un chef, les siennes propres si c'est un simple mortel, commencent à pousser des gémissements dans un marais, sur la grève, ou dans tout autre

lieu voisin du village ; c'est plutôt un *houhoulement* qu'un gémississement véritable ; point de larmes aux yeux, sauf chez celles qui perdent quelque chose à la mort de celui qu'elles pleurent. Ces cris se prolongent aussi longtemps que le malade est en état de les entendre : on dirait d'une dernière consolation donnée au moribond. L'homme mort, on le transporte sans cérémonie dans une brousse épaisse, bois sacré qui sert de cimetière à la tribu, et on l'y place entre les branches d'un arbre, ou dans une fosse à fleur de terre, ou sur une claie, dans un berceau de lianes. Quelques tribus mettent leurs morts dans des grottes, comme à Lifu et à Kokingon.

A Tiomoudou, on trouve dans une de ces grottes les restes d'un vieux chef de Tillet, qui se rendit, en 1858, célèbre par le pillage d'un côtre anglais à Congouma. Il mourut peu de mois après cet exploit, prétendant qu'il se sentait dévoré par l'esprit des blancs morts, demeuré dans les objets volés, ou même dans les richesses indigènes qu'il avait acquises avec le prix de ces objets. Pour éviter pareil sort à son successeur, il lui ordonna, d'après le conseil du sorcier, de l'enfermer, après sa mort,

lui et toutes ses richesses, dans la malle du caboteur assassiné. On obéit. En 1869, j'allai visiter cette grotte en compagnie d'un sorcier et de deux ou trois tirailleurs, dans l'espoir d'y découvrir quelques talismans du vieux chef, je n'y trouvai qu'une malle vermoulue et quelques ossements blanchis. A toutes mes questions sur la disparition des objets, le sorcier répondit : « l'esprit du blanc est venu reprendre son bien », et il me regarda sans rire. Il put s'applaudir en voyant que je n'étais pas encore un augure de sa force.

Enfin, quand il meurt un chef, et surtout un chef maigre, on le dépose quelquefois sur une claie dans une case, où l'on entretient pendant plusieurs jours un grand feu allumé, jusqu'à ce que le cadavre soit fumé convenablement ; cela fait, on condamne la porte de la case.

Quelle que soit la qualité du mort, et quel que soit le mode d'ensevelissement, on laisse auprès du cadavre, si c'est un homme, unealebasse pleine d'eau, quelques ignames cuites, un coco, un casse tête, une fronde, une sagaie et une natte ; si c'est une femme, on dépose les mêmes vivres et la natte, mais les

armes sont remplacées par une marmite de terre et un jupon.

La tribu ne célèbre des fêtes de mort qu'une fois tous les ans. Pour les chefs, on y met un peu plus de cérémonie. Mais, ne voulant pas infliger au lecteur l'ennui d'une description trop chargée de détails, je préfère mettre les choses en action en les reproduisant telles qu'elles se sont passées sous nos yeux dans les deux plus belles fêtes mortuaires auxquelles j'aie assisté pendant mon long séjour en Calédonie, l'une à Houagape, l'autre chez les Ounouas.

La première avait pour objet la prise des tabous de deuil en l'honneur d'Outè (pluie), fille du chef Ailé. Le 22 avril 1869, cette enfant mourut vers le soir. Depuis deux jours on la voyait sensiblement dépérir, mais sans s'attendre pourtant à une mort aussi soudaine. Sa mère, Tioukay, seconde femme du chef, partit avec ses compagnes de la tribu pour aller pleurer dans un marais, distant d'une portée de fusil de la case principale et, jusqu'à près de minuit, toutes firent retentir l'air de leurs lamentations. Averti par un messenger d'Ailé, à qui j'avais manifesté mon

vif désir de voir ces cérémonies, je me rendis immédiatement au village, et j'y arrivai au moment où l'un des fidèles du chef, Dio, prenait la petite fille et la portait à une hutte, dans laquelle il devait passer la nuit à veiller le cadavre. Le 23, au matin, les naturels accoururent à la voix du guerrier qui poussait le *igaou*, cri d'appel commun à toutes les tribus. Le chef, pendant que les femmes recommençaient à pleurer, désigna vingt-neuf de ses tayos pour prendre le deuil et servir de gardiens à la morte. Il leur assigna le troisième jour pour l'ouverture de la cérémonie.

L'intervalle devait être employé à construire la case d'Outé. Aussi, les deux jours suivants, tandis qu'un seul des vingt-neuf fidèles restait dans la hutte où il avait déposé le cadavre, pour y entretenir un feu immense de bois humide, on voyait accourir de toutes parts les hommes chargés de perches, de poteaux, de lianes et de tabous; les femmes, de paille et d'écorces de Niaouli. Le 25, la case était faite, et le chef qui, avec quelques-uns de ses féaux, avait amassé une quantité d'ignames pour tout son monde, en fit la distribution, et remit à ceux qui devaient être

chargés du service le plus actif dans ces funérailles, un tillit et une monnaie calédonienne pour les payer collectivement.

Deux de ces hommes portèrent alors le cadavre de l'enfant dans sa nouvelle demeure, où les attendaient un grand feu et une marmite, mais dont la superstition interdisait sévèrement l'approche au reste des naturels. Les vingt-sept autres, après avoir reçu des mains du sorcier, dont la présence est obligée dans la cérémonie, une trompe de coquille, s'enfuirent dans la brousse, où les poursuivit une grêle de sagaies épointées, lancées par les assistants. Singulier rapprochement avec la chasse à coups de pierres, donnée jadis en Egypte à celui des embaumeurs qui ouvrait le ventre des cadavres.

La première partie de la fête était terminée. Restait l'ensevelissement. Ceux qui étaient chargés de ce soin, réfugiés dans les buissons, devaient se fabriquer des chapeaux monstrueux qui constituent le tabou mortuaire. C'est une sorte de melon, d'un mètre de diamètre, souvent plus; il est tissu de petites branches de salsepareille et de fougères arborescentes entre-croisées. Bien qu'il soit assez léger, il



offre une telle prise à l'air par son énorme développement, que les naturels, pour qu'il ne vacille pas sur leurs têtes, sont forcés de le tenir de leurs deux mains. Au sommet se voit un petit tabou de case, finement sculpté et orné d'un tillit. Il est défendu aux femmes de se trouver sur le passage de ceux qui portent ce chapeau ; aussi sonnent-ils de temps en temps de leurs trompes pour avertir de leur approche. Un coup de hache punissait autrefois l'imprudente qui ne s'était pas retirée assez vite. S'ils donnent deux coups de trompe rapprochés, c'est un commandement aux gardiens du corps de leur apporter à manger.

Le 16 et le 18, les naturels, armés de la feuille de cocotier traditionnelle, vinrent nous avertir, ainsi que les chefs voisins, de nous rendre au village le 23 du même mois. Les femmes avaient été reléguées à l'écart. Vers six heures du soir, les trompes invisibles commencèrent à résonner de tous côtés ; nous nous rendîmes aussitôt, à travers les brousses, vers une petite place d'où l'herbe avait été soigneusement arrachée, et près de laquelle on nous fit cacher dans les buissons. A un second coup de cornet, des hommes noircis de la tête

aux pieds, armés de sagaies, parcourent l'esplanade en tous sens, secouant des torches de paille, puis disparaissent pour se remontrer bientôt, précédés du sorcier, qui pousse dans la trompe des sons lugubres et voilés comme un tambour qui bat aux champs. Derrière eux s'avancent sans bruit les vingt-sept qui doivent enterrer le corps, également noircis, un tillit blanc pendu au coude gauche, la taille serrée par deux tours d'une grosse liane, et la tête couverte du chapeau, qu'ils soutiennent à deux mains. Ils se rangent en ligne devant le chef; un d'eux passe sur le front de la troupe, en lançant d'une voix sinistre et aiguë le *Din! Din! Akatika!* ou cri de guerre; puis ceux qui ont été désignés pour l'enterrement préludent à leur tâche en dansant, tandis que le sorcier fait au chef un discours, qui se termine par le don d'une monnaie, offerte par la tribu à son maître, comme pour le consoler de la mort de sa fille.

Pendant la nuit, les hommes au chapeau allèrent planter dans la rivière, et sur le bord de la mer qui baigne le village, des bambous ornés de feuilles de fougère et de tillits. Durant sept jours, eux seuls avaient la permis-

sion de se baigner dans ces eaux, et les femmes, durant un mois, ne pouvaient rentrer dans le village. La matinée suivante fut occupée par les réceptions de chefs retardataires, qui venaient aussi faire au père leurs compliments de condoléance par des offres de bracelets et de monnaies calédoniennes.

Vers midi, on vit arriver une troupe d'hommes qui se massa devant la case de fête, appelant à grands cris les *Taboués*, toujours invisibles dans les brousses. Quelques guerriers, comme pour aller à leur recherche, se détachèrent du groupe, et se mirent à battre les buissons; ils revinrent enfin, ramenant les *Taboués* au milieu d'eux et s'efforçant de les protéger contre les attaques furieuses des autres naturels. Après quelques allées et venues et les sifflements de quelques sagaies, lancées souvent avec une déplorable adresse, les protégés et leurs défenseurs font une retraite précipitée, poursuivis par leurs assaillants, qui visent surtout à s'emparer de leurs chapeaux; ils échappent enfin en se réfugiant dans l'enclos qui entoure la case, sur les pieux de laquelle ils plantent leurs gigantesques coiffures. Presque immédiatement, tous en



Häusle Autogeevure JOSZ 382 r. S' Henri PARIS



ressortent, un roseau à la main, la tête ceinte d'un tillit noir et d'une couronne de feuilles, et s'avancent à pas lents vers le chef, qui les indemnise alors des vingt-neuf jours qu'ils ont vécu séquestrés de la tribu.

La fête se termine ensuite par une distribution d'ignames, et par cette bizarre danse de nuit que les Canaques nomment le *Pilou-Pilou*. Dès que les ténèbres s'épaississent, un long pieu, orné à son sommet d'un tillit, est enfoncé en terre devant la case de la morte, dont la porte a été à jamais condamnée. Quelques vieillards, et un plus grand nombre de vieilles femmes, — car là comme ailleurs le beau sexe ne se laisse pas primer quand un concours est ouvert aux exercices de la langue, — viennent se masser autour du poteau et commencent, en tournant doucement, à chanter sur un rythme monotome les louanges des chefs morts et la magnificence de celui qui donna la fête. Elles accompagnent leurs chants nazillards de sifflements, tempérés par le bruit sourd de battoirs d'écorce rembourrés de paille. Bientôt le groupe se grossit de tayos, de femmes et d'enfants, accourant de toutes parts; on ne voit plus qu'une masse informe,

tournant de plus en plus vite autour du poteau, et où s'agite frénétiquement une forêt de sagaies, de casse-tête et de torches. J'ai toujours admiré, même dans le pays des Canaques, que tant et de si furieux mouvements, prolongés sans répit souvent jusqu'au matin, ne conduisissent pas à un épuisement complet ceux qui s'y livraient. Mais j'oubliais que nous voyons bien chez nous quelques représentantes de la plus faible moitié du genre humain, tourbillonner toute une nuit dans l'atmosphère brûlante d'un bal, et cela sans jamais accuser le plus léger sentiment de fatigue.... du moins tant que dure ce laborieux plaisir.

Les Taboués doivent garder le bonnet de tillit pendant tout le temps qui séparera cette première fête de la fête finale des morts, c'est-à-dire quelquefois pendant deux ou trois ans. Dans tout cet intervalle, il leur est interdit de montrer leurs cheveux à personne, non plus que de les couper. Je vais maintenant dire un mot d'une de ces fêtes des morts à laquelle j'ai assisté chez les Ounouas, à trois journées dans l'intérieur.

Déjà depuis longtemps, deux ans et demi environ, les hommes de ces peuplades avaient

perdu leur chef Dongo et pris les grands bonnets en signe de deuil. La récolte mûre, ils se décidèrent à les quitter en donnant une fête comme dernier adieu à leur chef mort. Dix jours avant l'époque fixée, des courriers étaient venus au nom du nouveau chef nous apporter des feuilles de cocotier repliées sur elles-mêmes. Nous étions invités à nous rendre à ce village et, sept jours après ce message, nous nous décidâmes à partir. J'avais pour compagnon un lieutenant d'infanterie de marine qui s'était laissé séduire par l'attrait de l'inconnu ; dix soldats, vingt-cinq fusiliers indigènes et quatre ou cinq cents naturels des grèves composaient notre escorte. Après avoir marché trois jours à travers un pays montagneux, après avoir franchi quarante-sept fois la rivière d'Amoa, et escaladé la chaîne centrale, nous découvrîmes l'immense panorama de la vallée de Gatope et des Ounouas, étalant sa riche verdure et ses cours d'eau, ses cultures et ses villages, jusqu'à deux journées au-dessous de ce poste. La richesse si célèbre de ces tribus est un de leurs titres de gloire. Souvent on les entend se vanter — et il n'y a pas chez les Canaques de plus grande marque



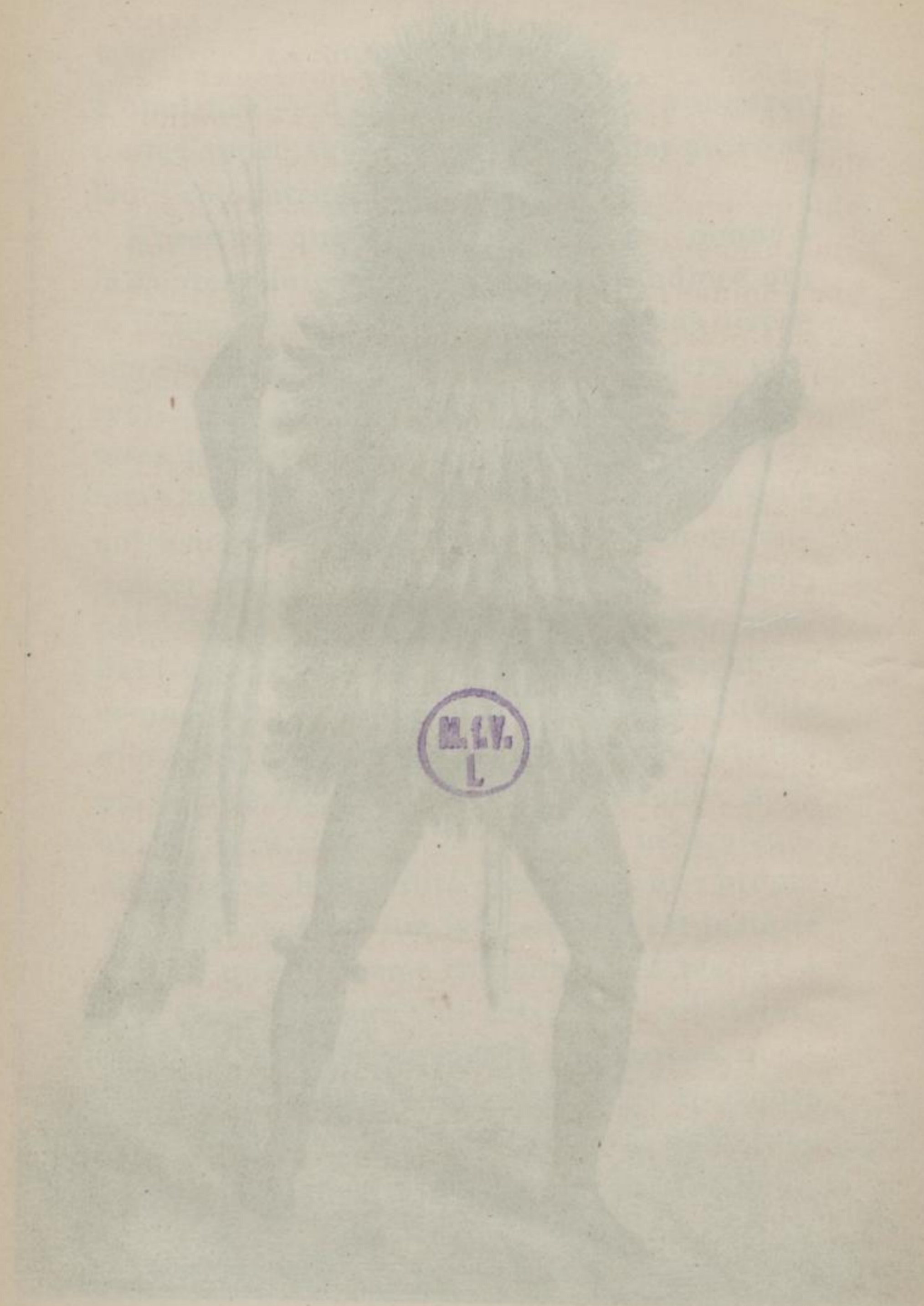
d'opulence — d'avoir des ignames à manger toute l'année, sans pourtant travailler plus que leurs compatriotes des grèves.

Après un quart-d'heure de repos, donné à la contemplation du spectacle grandiose qui se déroulait sous nos yeux, nous nous disposions à repartir, quand deux guerriers vinrent, de la part du chef de la tribu, s'offrir à nous pour nous guider. Ils étaient chargés de nous avertir que la fête ne commencerait qu'à notre arrivée et qu'on nous priaient de nous annoncer par une vive fusillade. On fit donc, pour les satisfaire, charger les armes, pendant que les naturels, qui nous avaient accompagnés, préparaient les cadeaux qu'ils allaient faire à leur arrivée : monnaies, tillits ou sagaies. Tout le long de notre route, nous avons reçu, suivant les usages néo-calédoniens, une hospitalité que l'amour-propre avait souvent rendue fastueuse. Il est juste de dire que le même traitement est réservé à tous les voyageurs qui traversent une tribu. Un tas d'ignames, de taros et de cannes, quelquefois une poule, un cochon et quelques tillits leur permettront de passer la nuit sans être obligé de payer des vivres ou d'en cher-



Helio Autogravure JOSZ 392 r. S<sup>t</sup> Honoré PARIS

**LE MASQUE DE GUERRE**



JE MARDON DE CHYPRE

cher. Si l'étranger est un personnage considérable, le chef de la tribu, après l'avoir muni de nattes, passera la nuit à ses côtés; s'il n'est qu'un simple voyageur, il n'en trouvera pas moins partout la même hospitalité, avec un peu moins d'apprêt ou d'étalage toutefois; c'est-à-dire que ceux chez qui il se présentera lui feront partager leur marmite ou leur pipe. J'ai rarement vu chez les Canaques ce sentiment d'égoïsme, qui, d'après M. Bourgarel, les pousserait à cacher [tout ce qu'ils ont de meilleur à l'approche d'un voyageur; s'ils y ont cédé devant lui, ce ne peut-être que par exception, et sans doute dans un temps où ils étaient importunés, de la part des blancs, par des demandes incessantes d'armes et d'autres objets calédoniens.

Nous arrivâmes, vers les deux heures de l'après-midi, aux cases de fête, où nos noirs prononcèrent un de ces longs et fastidieux discours comme les Canaques seuls savent en faire; le tout avec accompagnement de coups de fusil, de hurlements et de danses. Toute la journée, les réceptions continuèrent; nous vîmes venir successivement les Kahouas, qui arrivent dans les fêtes en caracolant devant

leurs hôtes, et en frappant violemment du fer de leurs haches leurs sagaies et leurs casse-tête; les Touos, qui, fatigués d'un long voyage, défilèrent à pas lents et, au lieu de danser avec les autres, allèrent s'asseoir à terre pour débiter leurs discours; les guerriers d'Hienguène, qui se présentent en masses profondes et piétinent le sol en même temps qu'ils sifflent, et que le sorcier fait son boniment.

Vers les cinq heures du soir, à un coup de feu servant de signal, une troupe furieuse s'élança de l'extrémité de l'esplanade vers la case du mort. Elle était précédée de quinze ou vingt guerriers, ceux qui avaient pris le grand bonnet en l'honneur de Dongo. Leurs cheveux, que, depuis deux ans et demi, ils avaient gardés sous ces bonnets, tombaient à longs flots sur leurs épaules et leurs reins; leurs corps étaient noircis du haut en bas avec du charbon de noix de bancoul, mêlé d'huile de coco; on eût dit des athlètes vêtus d'un maillot de beau velours noir. Ils arrivèrent en courant jusqu'à la case, qu'ils criblèrent de leurs traits. Alors le chef de la tribu commença la distribution de ses ignames, et presque aussitôt les femmes mirent en train le *pilou-pilou*, qui ne devait se termi-

ner que le lendemain au lever du soleil. Et encore, à ce moment, la plupart des naturels, au lieu d'aller se reposer, se précipitèrent-ils vers l'esplanade où l'on se préparait à exécuter la vraie danse, la seule digne de ce nom que j'aie vue en Calédonie.

Tandis que les tayos des Ounouas formaient un groupe devant leur case, et entonnaient un chant monotone, on vit paraître, à une extrémité de l'esplanade, un naturel couvert de ce que les blancs ont nommé le masque de guerre (*Apouéma*). C'est, en effet, un énorme masque en cocotier, dont les yeux sont fermés, mais qui ouvre une large bouche; c'est par là que celui qui le porte verra clair. Des cheveux humains lui composent une horrible crinière, et ornent aussi le menton. Le masque s'attache, à l'endroit qui serait le cou, à une sorte de blouse en filet et sans manches, qui tombe jusque sur le milieu des cuisses. Dans chaque nœud du filet on a fixé des plumes de pigeon notou, qui forment au naturel comme une toison. L'homme masqué fait son entrée à reculons, précédant et menaçant de sa sagaie une trentaine d'individus qui, armés de houppes en fibres de cocotier, sont eux-mêmes suivis

par un plus grand nombre de tayos, portant chacun un petit paquet de paille et de tillit, où sont renfermées des monnaies calédoniennes destinées aux hôtes les plus influents.

Les porteurs de houppes sont les vrais danseurs. Ils viennent, en se cachant la figure derrière une feuille de bananier, s'accroupir sur trois rangs au point le plus en vue de l'esplanade. Alors paraît un sorcier, conduit par l'Apouéma qui l'amène auprès des danseurs, tout en faisant sur son passage une foule de niches aux assistants. Le sorcier porte une énorme botte de paille, au milieu de laquelle on a renfermé de la cendre mouillée. Il en arrose libéralement les danseurs, toujours accroupis, et cela, à la grande jubilation de l'Apouéma, qui la manifeste par une folle prodigalité de coups de baguette, distribués à la ronde à tous ceux qu'il peut atteindre. Cette cérémonie allégorique rappelle, disent-ils, l'incendie des cases du chef, brûlées à sa mort, suivant l'usage, et dont il ne reste plus que des cendres détrempées par les larmes des femmes de la tribu. Après avoir suffisamment aspergé les gens de la fête, le sorcier jette aux pieds d'un des proches parents du chef la

botte de paille, qui renferme avec la cendre une monnaie calédonienne; cela fait, il présente à un guerrier un coco, que celui-ci perce d'un coup de sagaie, rappelant ainsi la destruction des cocotiers de la tribu après la mort du chef. Ces deux cérémonies terminées, une sorte de roucoulement du chef de danse met en branle toute la troupe qui, armée de houppes et s'accompagnant de sifflements, exécute une sorte de ballet, dansé avec une mesure et une régularité qu'on ne s'attendrait pas à trouver chez des sauvages. La mesure est de cinq pas marqués lentement, et suivis de cinq autres précipités. A chaque roucoulement nouveau du chef, les mains changent de mouvement et de position, mais toujours en même temps et avec un ensemble parfait. Après avoir simulé pendant quinze à vingt minutes, dans leur chorégraphie, la plantation et la culture des ignames, les épisodes d'une guerre ou toute autre action importante pour la tribu, les danseurs haletants vont se baigner, tandis que les femmes viennent défiler devant le chef; d'un casse-tête, qu'elles portent à la main droite, elles font le geste de frapper un ennemi imaginaire;



de la main gauche, armée d'un couteau en huitre perlière, elles adressent un salut aux assistants; c'est la clôture de la fête: danseurs et danseuses se retirent alors récompensés par une distribution de monnaies calédoniennes.



## CHAPITRE X.

RELIGION. — LES PRÊTRES ET LES GÉNIES. — SUPERSTITIONS. — LE SPIRITISME. — MÉDECINE ET CHIRURGIE.

Tout peuple, même en le supposant sorti tout seul, par un effort spontané de la nature, du sein de la matière créée ou du chaos, devait à son apparition sur une terre où tout était incompris pour lui, chercher à découvrir les causes de ce qu'il voyait. Il devait, poussé par cet esprit d'imitation, qui donne à l'enfant et au sauvage tant de ressemblance avec le singe, essayer de reproduire de toutes pièces les objets qui l'entouraient. Mais son impuissance lui donna presque immédiatement l'idée d'un être suprême toujours vivant, toujours créant ou organisant, par une loi fatale de sa nature. En effet, quand tout revivait et se reproduisait autour de lui, il se voyait lui-même mourir et comprenait dès lors, quoique d'une manière encore assez confuse, que la grande force productrice et conservatrice n'était pas en lui.

L'amour-propre de l'homme sauvage vint ici jouer son rôle ; en reconnaissant le peu qu'il était et le peu qu'il pouvait, dans sa misérable petitesse, comment n'eût-il admis qu'un maître, unique auteur d'une nature si variée, si riche et si puissante ! Un tel être eût été trop grand pour lui. Il préféra donc en imaginer une infinité d'autres, entre lesquels il répartit la puissance créatrice, et à qui il attribua en même temps les diverses passions humaines, les seules dont il pût avoir une idée. Le premier sauvage eut-il une foi sincère dans les dieux qu'il venait d'imaginer ? On peut en douter ; mais il ne dut pas moins songer à s'en faire un appui. Il institua en leur honneur un culte, qu'il eut soin d'enseigner à sa famille, et dont il se constitua lui-même le grand-prêtre. Voilà une religion créée ; bientôt elle s'enrichira de tout ce que la fantaisie du fondateur saura y ajouter de pratiques et de légendes plus ou moins intéressantes. Ses enfants, charmés de ces récits merveilleux, n'auront plus grand effort d'imagination à faire pour voir ces génies et ces puissances dont on leur parlait continuellement. Tantôt ils placèrent dans l'ouragan le génie des tem-

pêtes; il soufflait, tourbillonnait, renversait une case, et ce n'était jamais le dieu que le sorcier ou le prêtre accusait de ce malheur, mais c'était le propriétaire de la case qui avait sans doute oublié quelques sacrifices ou lésiné sur la dépense; tantôt, dans la nuit, ce fut le génie des ténèbres qui vint lui-même accuser devant le chef un de ses guerriers d'avoir mangé quelque viande défendue. Lors du naufrage de *la Seine* à Balade, une femme, accusée de s'être nourrie d'un Tiato, poisson de la famille des Carangues, réservé pour la bouche des chefs, fut condamnée sur la simple révélation d'un esprit, hachée à coups de casse-tête et mangée elle-même. Une autre fois, un requin happait un naturel au passage d'une rivière; c'était œuvre pie de la part du requin: ce génie de l'estuaire punissait le sauvage d'avoir violé le tabou de la pêche.

On voit dans tout cela que les sorciers et les chefs Canaques employaient la ruse des prêtres de l'antiquité; ajoutons, pour compléter la ressemblance, qu'ils se réservaient, comme eux, les parties opimes de chaque victime.

Les premiers dieux auxquels les Néo-Calédoniens crurent leur avaient suffi d'abord;

mais peu à peu, avec les progrès du temps, ils en créèrent de nouveaux et en grand nombre, qu'on adora sans y croire. Ce n'était pas assez encore. Quelques chefs et des sorciers, puissants dans cette région comme partout, s'indignèrent à la pensée de n'être plus rien après leur mort. Bientôt, un esprit infailible, mais non moins obéissant, vient leur révéler, — aimable gracieuseté de confrères, — que quand ils n'étaient plus rien, ils étaient génies. En annonçant cette bonne nouvelle à ses sujets, le chef ne manquait pas d'ajouter que ses pères, déjà divinisés, la lui avaient garantie. C'est ainsi que ceux de Houagape, au moment de leur mort, transmigrent comme esprits dans le corps des requins; ceux de Tillet, dans les Apeït-paït; ceux d'Amoa, dans les Vents. Les pauvres diables de sujets, ne pouvant prouver le contraire, crurent à tout cela, non sans quelque arrière-pensée; mais leurs enfants y crurent tout à fait. C'eût été probablement tout le contraire dans notre Occident. Puis vinrent les apparitions réelles ou fictives, nées de l'imagination ou de la supercherie des Canaques; l'un raconte qu'il a vu le génie des bois, affreux nain, bossu, boiteux, à la longue

chevelure ; l'autre a été visité par l'esprit d'un de ses parents, ou d'un de ses ennemis. Si ce furent les sorciers qui jouèrent ces rôles de revenants, l'idée leur fit honneur et profit, car, tout aussitôt, les Néo-Calédoniens les vinrent trouver et leur prodiguèrent monnaies, victuailles et nattes, pour aller apaiser le génie mécontent.

Quelquefois l'esprit se manifeste par des cris, des sifflements ou des lueurs. Le Canaque devient ici spirite, preuve de plus qu'il n'y a rien de nouveau dans le monde. Le sorcier se fait l'interprète de l'esprit, que lui seul peut comprendre. Nous n'avons pas le droit de rire de la facilité que le Canaque met à croire ce *médium*, et pour nous rendre modestes, il suffit de nous reporter à l'année 1847, à Nyderville, dans le territoire de Waque. Tout le monde a au moins entendu parler de l'histoire de Miss Fox et Mitress Fish ? Ces deux dames, l'esprit tout plein des légendes des anciens temples d'Egypte, s'aperçurent un beau jour, ou une belle nuit, que leur maison était hantée par des esprits, qui annonçaient leur présence par un bruit sourd, entendu seulement autour de Miss Fox. Toutes deux

promenèrent l'esprit de Nyderville à Rochester et de Rochester à Saint-Louis, exploitant la crédulité des simples du pays. Elles eurent assez longtemps une grande vogue et, comme on dit au théâtre, un beau succès d'argent. Leur malheur fut de vouloir trop prouver. Une commission scientifique, réunie sur leur demande, reconnut que le bruit imputé à l'esprit était tout bonnement produit sur miss Fox elle-même par un mouvement de l'articulation de son genou. C'était une superbe femme que cette miss ; mais,

*Desinit in piscem mulier formosa superne.*

Cette première chute du spiritisme ne l'empêcha pas de faire son chemin dans l'ancien monde comme dans le nouveau.

Les Canaques ont cela de bon, qu'ils ne redoutent pas les esprits, quand ils se présentent purement et simplement à ce titre. Un jour il arriva qu'une femme s'aperçut que les esprits s'emparaient d'elle et venaient lui parler. Elle chercha alors, pour lui servir de médium, une autre femme possédée comme elle et sachant aussi évoquer les esprits ; car il faut être possédé soi-même pour comprendre les

hoquets, les siflements et les bruits sourds par lesquels tout mort s'exprime.

Cet intermédiaire trouvé, les tayos, qui ont été avertis de la présence au milieu d'eux d'un possédé, se trouvent avoir tous quelques consultations à lui demander; soit qu'ils aient perdu quelque chose, soit qu'ils veuillent connaître l'avenir ou bien un fait se passant au loin, ils arrivent le soir dans une case à peine éclairée, présentent leurs offrandes à la possédée et l'interrogent. Celle-ci commence par serrer soigneusement les présents, puis se concentre en elle-même en gardant un profond silence. Les bruits ne tardent pas à se produire; c'est l'annonce de l'arrivée de tel ou tel mort, généralement d'un de ceux que la tribu a perdu depuis peu, et qui révèle au médium la réponse à traduire. Une autre fois, — esprit railleur des spirites! — le mort refuse de parler, ou, pour déconcerter les questionneurs, leur donne plusieurs indications en même temps, et ne consent même pas à aller chercher un autre mort moins récalcitrant que lui. Le naturel comprend: alors il donne une nouvelle monnaie, et finit, à force de cadeaux, par obtenir une réponse analogue au *dico Pyrrhum*



*vincere romanos*, c'est-à-dire équivoque, ou amphibologique comme un oracle de la Pythie de Delphes.

Voici ce qui s'est passé dans une séance, à laquelle j'assistais au mois d'octobre 1868, chez le chef Kahoua, dans la Tihouana. Des naturels de Congouma, un village voisin, avaient été volés pendant la nuit d'objets d'une certaine valeur. Ils allèrent consulter une femme de Hienguène, devenue par son mariage sujette de Kahoua. Ce chef lui-même, habile comme elle à évoquer les esprits, devait lui servir d'intermédiaire. Le mort répondit à l'appel; ce fut, dit Kahoua, son fils Dongo, qui, quelques mois auparavant, s'était suicidé en s'ouvrant une artère d'un coup de hache. Il refusa de parler, déclarant sans détour que les présents étaient insuffisants. Enfin, rappelé par un supplément monétaire à ses devoirs d'esprit en corvée, il voulut bien dire que le voleur et le corps du délit se trouvaient tous deux dans le territoire de Touho. On ne put tirer de lui autre chose. Or, Touho comprend un espace de quelques lieues carrées, peuplées d'à peu près 1,500 habitants. On conçoit que la réponse eût paru vague et peu satisfaisante à un blanc,

Néanmoins, les bons Canaques s'en contentèrent, se mirent à la recherche des objets, et bien entendu ne trouvèrent rien. Mais, — et ceci est la morale de l'histoire, — le mort garda les monnaies, que, du reste, personne ne songea à lui réclamer.

Il est juste d'ajouter que, comme chez les anciens possédés et les énergiomènes du moyen âge, le génie possesseur fait souvent une victime de celui qui le sert. Ainsi, la femme dont je viens de parler fut trouvée, en 1869, étranglée dans sa case. Les naturels ne manquèrent pas de dire que c'était le génie (*Ondoué*) qui l'avait tuée.

Je me trouve précisément amené, par ce que je viens de dire du spiritisme calédonien, à parler de la seconde vie selon les idées des naturels. Croient-ils à une autre existence? — Oui. — Croient-ils à la transmigration des âmes? — Non; sauf pour certains cas très-rares, sur lesquels nous nous sommes déjà expliqués, en parlant des chefs. Les morts, après avoir reçu de leurs parents les derniers honneurs, vont, de quelque manière qu'ils aient vécu, se réfugier au fond de la mer, dans une passe rétrécie, que les Français ont

nommée le Détroit de Varennes, et qui sépare l'île Balabea-Balabio de la Grande-Terre. Dans toute la longueur de cette passe roule un courant des plus impétueux, variant de direction selon les marées et le vent. Les naturels attribuent à la présence des esprits l'état d'agitation perpétuelle de la mer dans cet endroit; ils lui imputent aussi les pertes si fréquentes de leurs pirogues à travers les récifs de corail, qui sont les écueils redoutables de tous les parages néo-calédoniens.

Lorsque les morts veulent revenir sur la terre, ils se laissent remonter du fond des eaux; le courant les saisit et les dépose mollement sur la rive, où ils viennent jouer leur rôle de génies bienfaisants ou malfaisants.

J'ai dit que les chefs avaient de fréquents entretiens avec les génies. D'après la description qu'ils en donnent, ces sortes d'esprits feraient auprès d'eux la même fonction que l'*homunculus* des alchimistes du moyen âge, que le démon familier de Socrate, ou que le *petit homme vert*, en l'honneur duquel, dit-on, Napoléon I<sup>er</sup> portait sous sa redingote grise l'habit vert des chasseurs. Ces démons, qui ne se présentent d'ailleurs que dûment évoqués,

c'est-à-dire par des sacrifices souvent assez coûteux, avertissent les chefs des événements ou des accidents qui pourront leur survenir.

Il eût peut-être été difficile d'évoquer ces esprits, quand ils prenaient la forme de requins, ou quand c'étaient des vents autres que ceux qui soufflaient dans la saison; aussi, pour parer à ces contre-temps, les chefs imaginèrent de consulter les sorciers pour les petits événements, et de les envoyer, dans les cas de guerre, interroger l'*apeï-paït* dans le tabou des morts.

Les sorciers, par cela même qu'ils aidèrent les chefs dans les tours à jouer au vulgaire, obtinrent d'eux considération, appui et autorité. Pour être bien traités aussi par les simples mortels, ils s'instituèrent médecins. Les anciens considéraient comme des dieux les hommes qui pratiquaient l'art de guérir. Esculape et Chiron, deux habiles empiriques, eurent des autels chez les Hellènes : le Canaque, moins généreux, mais plus positif dans sa générosité, se contente de donner des monnaies à ses sorciers.

Interrogés sur les maladies, ils durent chercher bientôt des remèdes plus efficaces que

leurs douteuses divinations, dans lesquelles ils ne pouvaient avoir eux-mêmes qu'une confiance très-limitée. Ils devinrent d'abord chirurgiens dans le sens primitif du mot; l'un sut réduire les luxations avec une habileté qu'enverraient nos rebouteurs; un autre, cloisonner de roseaux un membre fracturé et l'assujettir par des tillits; un troisième fut habile à pratiquer le trépan, avec un roseau tranchant pour bistouri, et trois pointes de sagaïes pour leviers. Chaque famille de sorciers eut la possession d'un secret, qu'elle entoura d'un prestige merveilleux. Bientôt le hasard ou l'expérience leur donna l'idée de se mêler de médecine. Celui-ci reconnut à une centaurée des propriétés contre la dyssenterie; celui-là découvrit dans les racines de cocotier boullies un remède contre la constipation. La décoction de graines de papayer guérit la fièvre; la noix de bancoul verte fit vomir. Quelques-uns de ces sorciers prétendent même posséder un remède propre à prévenir une des plus désagréables suites de l'amour.

Mais ils ne connaissent aucun remède contre la plus terrible de leurs maladies. L'éléphantiasis des Arabes est plus commun encore

chez les Canaques que chez les Africains. On ne saurait croire combien est hideux l'aspect de ces membres ou de ces parties du corps épaissis et devenus monstrueux par cette lèpre. Souvent une autre affection, mais qui me paraît être de la même famille, le tonga, vient par ses plaies dégoûtantes ajouter à l'horrible du spectacle. Mais je ne m'arrêterai pas à décrire ici ces deux maladies ; outre qu'elles ne sont pas de mon sujet, elles mériteraient un travail spécial que je me réserve de publier plus tard.

Quelle que soit la maladie qu'il ait à traiter, le sorcier commence par faire une saignée, soit locale, soit générale : tantôt il se contente de scarifications profondes, faites avec un morceau de quartz à la partie souffrante ; tantôt, à l'aide d'une sorte de flamme, également en quartz, et d'un petit maillet de bois, il ouvre une des veines de l'avant-bras. Mais qu'il emploie ce procédé ou tout autre, il ne s'inquiète pas des accidents qui peuvent survenir à son malade ; il lui donne un talisman à mordiller, et le quitte en lui souhaitant bonne chance.

Ce talisman, du reste, constitue le plus clair du revenu des sorciers. Il se compose d'ordi-

naire d'un petit morceau de bois aromatique, entouré d'un tillit et serré de poil de roussette. Les naturels en portent presque toujours un noué autour de la tête. Il y a des talismans de toutes sortes. Parmi le très-petit nombre de ceux que j'ai pu me procurer, — car on ne les cède à aucun prix, — j'en ai un qui appelle la richesse sur son possesseur : c'est un os de roussette enveloppé dans du tillit; un autre qui rend vaillant et heureux à la guerre : c'est le doigt d'un chef célèbre; un troisième qui prévient les accidents en voyage : c'est un fruit du palétuvier, sculpté en forme de pirogue. J'en passe et des meilleurs.

Les sorciers devaient nécessairement, comme les prêtres de tous les cultes possibles, se contester leur puissance réciproque et profiter d'une habileté, qui n'est souvent que du hasard, pour s'ingérer dans la politique et discréditer certains chefs auprès de leurs sujets. Il leur suffisait pour cela de déclarer ces chefs abandonnés des génies, et après leur avoir dérobé leurs pierres de guerre ou leurs pierres d'ignames, de dire aux Canaques qu'il était urgent pour eux de se rallier sous quelque nouveau maître plus digne que le leur, et qui

voulût bien leur prêter ses pierres. Heureux les chefs qui, devant l'imminence de cette sorte d'excommunication, surent reconnaître à temps qu'ils avaient tout à perdre en luttant contre les sorciers et se les reconcilièrent par d'utiles sacrifices.

Les sorciers sont envoulteurs. Leurs pratiques sont des plus simples. Un sacrifice dans le cimetière, quelques momeries dont on se presse d'avertir la victime désignée pour l'effrayer, et elle tombe malade. On dit alors qu'elle est *mangée*. J'ai pu constater trois fois des morts arrivées dans ces circonstances, et que les noirs ne manquaient pas d'imputer aux pratiques mystérieuses du sorcier, mais que j'ai toute raison de rapporter à des tumeurs provenant peut-être d'un régime exclusivement végétal. Quelquefois le génie lui-même mange directement un individu sans l'intervention du sorcier. Pour être exposé à ce funeste sort, il suffit de rencontrer le gecko dont j'ai déjà parlé en traitant de la faune calédonienne. Je ne puis attribuer qu'à une sorte d'aliénation mentale l'opiniâtreté des naturels à refuser alors toute nourriture et à se laisser mourir sans bouger de place. Mon



opinion, sur ce point, me paraît d'autant mieux fondée que j'ai pu guérir deux de ces malheureux à Canala, en leur faisant prendre un violent vomitif, et en leur montrant, comme rendu par eux, un de ces lézards que j'avais adroitement caché dans ma main. Ils se crurent délivrés du génie, et vingt-quatre heures après ne pensaient plus à leur mal que pour me remercier de les en avoir guéris. Ces deux sortes d'ensorcellements, l'envoûtement et la possession d'un corps par un génie, fournissent une excuse toute faite à l'ignorance des sorciers comme médecins; toute maladie, non reconnue par eux, est attribuée à une cause divine.

Si le cadre restreint de ce travail ne nous forçait d'abréger, nous n'en finirions point sur le chapitre des superstitions. Je me contenterai donc, pour terminer, de citer deux singulières habitudes, sur lesquelles je n'ai pu obtenir d'explications bien satisfaisantes. La première se rapproche des mœurs juives; c'est une sorte de purification. Elle se fait, non avec de l'eau, comme dans la piscine, mais avec de la salive. Sur le point de planter ses ignames, le tayo crache sur le fragment qu'il

tient en main ; il crache de même sur son filet ou sur sa ligne avant de les jeter à l'eau, sur sa pierre avant de la placer dans sa fronde. Vainement je leur ai demandé le motif de cette pratique ; l'éternel *timeto-meto* (je ne sais pas) vint me prouver qu'elle n'était plus pour eux qu'une habitude passée dans les mœurs, et dont ils ne savaient plus ni le sens ni l'origine.

De même, quand quelqu'un fait un faux pas, tous les assistants prononcent aussitôt les deux mots *allio, apoindé*, qui ne veulent rien dire dans leur langue. Ils m'ont paru ne s'en servir que comme d'une espèce de souhait équivalant au *Dieu vous bénisse*, par lequel nous saluons ceux qui éternuent. Quelques sorciers, vivement pressés par mes questions, ont fini par me dire que *allio, apoindé* étaient les noms de deux chefs très-anciens qui s'étaient rendus célèbres par la sûreté de leur marche. *Se non è vero...*

## CHAPITRE XI.

MUSIQUE. — LES INSTRUMENTS. — CRIS POPU-  
LAIRES. — LANGUE. — POÉSIE ET POÈTES. —  
LÉGENDES.

Je ne crois pas qu'on puisse trouver parmi toutes les races humaines un peuple moins musicien que les Canaques. Nous verrons tout à l'heure combien sont imparfaits et peu nombreux leurs instruments de musique, si même il est permis de leur donner ce nom ; car, à vrai dire, ils ne servent qu'à faire du bruit, et jamais à produire le moindre son mélodieux. Mais il paraît que cela suffit aux dilettantes indigènes. Insensibles à toute harmonie, ils entendent chanter à côté d'eux les plus beaux morceaux de nos opéras sans même tourner la tête, si ce n'est quelquefois pour se moquer du musicien. Leurs chants ne sont que de longues et monotomes improvisations, quelquefois à deux parties, qui, entendues de loin, représentent à l'oreille comme le murmure d'une émeute. Quant au fond, tantôt le chanteur célèbre la gloire des chefs, tantôt il

récite les évènements d'une guerre ; ailleurs une femme dédaignée par l'homme qu'elle desirait vient pousser sur le bord de la mer sa plainte élégiaque, qu'elle oubliera bientôt en même temps que son amour. D'autre fois, c'est une mère qui, comme celle de la Bible, ayant perdu son enfant, s'en va seule, au coucher du soleil, le pleurer sur la montagne.

L'appareil instrumental répond bien par sa pauvreté à l'indigence des conceptions musicales. Une branche de palmier, sur laquelle une main gratte, tandis que l'autre main y frappe de petits coups ; des siflements que l'auditoire soutient de temps en temps par ses acclamations, voilà ce qui constitue l'accompagnement d'un chanteur dans les cases. Dans les fêtes en plein air, le rameau de palmier est remplacé par les deux battoirs en écorce, dont j'ai déjà parlé ; joignez-y un bambou, percé à l'une de ces extrémités, et qui, frappé contre terre, rend un bruit sourd et mat, vous aurez l'orchestre canaque au grand complet. Quand ils veulent se livrer à des fantaisies purement instrumentales, les Calédoniens ont un roseau d'un mètre de long, que j'hésite à nommer une flûte. Les deux extrémités sont bouchées avec

de la résine de Kaori, et, tout près de chacune, s'ouvre un trou latéral : de ces deux ouvertures, l'une sert d'embouchure au musicien, qui, de temps à autre, ferme l'autre avec son doigt. On entend d'ici l'effet : un sifflement continu dont la monotonie n'est rompue, de temps à autre, que par les mouvements sans règle de l'instrumentiste.

Je ne puis regarder comme instruments de musique ni la trompe de rappel, qui n'est que la coquille du *triton variegatum*, dont on a brisé le diamant; ni une sorte de jouet que se font les enfants en roulant une feuille de cocotier autour d'une autre feuille, pliée en deux et formant anche.

L'étude de la langue Canaque, ou plutôt des diverses langues dont se servent les peuples de la Nouvelle-Calédonie, est un travail compliqué et difficile, qui n'avait encore été entrepris par personne, et dont le R. P. Montrozier s'occupe depuis l'arrivée des Maristes dans l'île. Avant qu'il ait publié son ouvrage, qui a déjà été soumis au gouverneur de l'île, tout ce qu'on pourrait dire sur cette matière se réduirait à quelques vagues notions sans utilité pratique. Chaque tribu a son

idiôme particulier, qu'on peut bien apprendre à parler en six mois, mais qui n'exigerait pas moins de deux ans d'étude assidue pour être connu à fond. Le langage d'une tribu ne paraît rien emprunter à celui d'une autre, même la plus voisine : S'il y a quelque chose de commun à plusieurs, c'est peut-être l'accent, principalement parmi les peuplades du Centre, les Bayes, les Houagapes, les Gondouens et les Gatopes. Mais, si l'on veut comparer celles de l'extrême Nord et celles de l'extrême Sud, on trouvera, même pour l'accent, des différences on ne peut plus tranchées : le Nord a le parler sec et cassant, assez analogue à celui de gens qui répondent avec mauvaise humeur ; dans tout le Midi, au contraire, c'est, à la fin de chaque phrase, une intonation allongée en manière de bêlement, et qui va tombant comme celle de nos paysans franc-comtois.

Quant à la langue elle-même, chez quelque peuplade qu'on le considère, on peut dire qu'elle abonde en mots, relativement au petit nombre de choses que des hommes si primitifs auraient à désigner. La raison en est que, pour la même chose ou la même action, ils emploient

des mots différents, suivant les personnes et les circonstances. Ainsi, pour exprimer l'action de manger, ils ont plusieurs termes, suivant qu'ils mangent de l'herbe, des ignames ou de la viande. Parfois un mot unique, recevant une série de modifications ou de redoublements, leur servira à rendre une seule action, mais appliquée à diverses choses. Par exemple, l'action d'aspirer la fumée d'une pipe sera *OUpie*; celle d'aspirer l'eau d'une source *ond OU*; celle d'aspirer le sucre d'une canne *ti OU* ou bien *ti OU ti OU-an*. Si nous ajoutons maintenant que chaque tribu a ses radicaux qu'elle varie ou encadre ainsi, on comprendra quelles difficultés doit présenter un travail sur les langues Canaques. C'en est déjà une très-grande que d'en comprendre une seule. Aussi la plupart des colons préfèrent-ils, dans leurs rapports personnels avec les noirs, employer un jargon compris dans presque toute l'étendue de la côte; c'est une imitation du *sabir* africain, mélange d'anglais, de français et de canaque, qui s'appelle le *biche-la-mare* (biche de mer).

Puisqu'il vient d'être question des rapports entre les blancs et les noirs, disons tout de

suite que le système numérique du pays n'est pas fait pour les faciliter. Le Canaque n'est pas encore arrivé aux cadres de boules des paysans chinois, ni aux coches de la taille de nos boulangers. Sa numération s'arrête à cinq, nombre qu'il totalise en montrant les cinq doigts de la main. Mais il sait exprimer *dix*, en montrant à la fois tous les doigts des deux mains; *quinze*, en joignant à celles-ci un de ses pieds, et *vingt*, (un homme entier *tiëü aboulip*) en montrant à la fois les deux pieds et les deux mains. Là finit sa science arithmétique.

Dans les quelques cas où le chef a besoin de procéder à de longues opérations, par exemple au recensement de ses tayos, il prend de petites ficelles où il fait autant de nœuds qu'il y a de personnes dans sa tribu. A chaque naissance, un nœud de plus, à chaque décès un nœud de moins. Il a ainsi toujours par devers lui une statistique exacte de la population qui lui est soumise; mais il n'en sait pas le nombre, faute de pouvoir totaliser tous les nœuds de sa ficelle. C'est ce qui m'a fait dire, dans mon premier chapitre, qu'on se trompait aisément sur le chiffre réel de la population néo-calédonienne. Au lieu de réclamer des chefs



leurs cordons de recensement, on leur demande des chiffres dont ils ne comprennent pas la valeur ; il n'est pas étonnant que leur réponse, quand même ils y mettraient la meilleure volonté possible, ne saurait jamais être satisfaisante. Mais, comme ils croient d'ailleurs que toute question de cette nature ne peut avoir pour but que de faire imposer à chaque tribu des corvées en raison du nombre de ses hommes, chacun des chefs a bien soin de diminuer le plus possible son effectif. J'ai pu constater des différences de plus de moitié entre le chiffre accusé et le chiffre vrai de certains postes.

On aura du reste la preuve que le recensement ne donne pas même un résultat approximatif de la population de l'île, le jour où l'on voudra mettre sérieusement en vigueur l'arrêté de M. l'amiral Guillain, qui a réduit à quatre hectares le lot territorial de chaque naturel. Ce jour-là, comme il s'agira dans les tribus de disputer à l'avidité des blancs quelques lambeaux du territoire commun, on les verra toutes se doubler comme par enchantement.

Quoique sauvage, le Canaque est badaud comme on l'est dans les grandes villes ; un

rien suffit pour l'amuser; un mot sans idée, une phrase dépourvue de tout sens, un cri poussé dans une fête, deviennent tout de suite à la mode, passent de bouche en bouche, et sont répétés pendant quinze jours, et souvent plus, avec une unanimité qui nous a rappelé le *hé! Lambert!* ce cri célèbre parti de Paris, et faisant son tour de France avec un succès général.

*Gua ina ton* (qui t'a demandé cela?) *Ambro ouendè? agai; béaba!* (es-tu un brave homme! non, tu es un vaurien); *manté ô, mando taya* (j'ai peur, oh! j'ai bien peur). *Ponou savéna poasson, sananbouéot, ouéne got*, (le frère de ta mère ne sait pas faire cela.) Voilà quelques-uns de ces cris et de ces phrases, auxquels on ne répond d'ordinaire qu'en les répétant, non sans éclater de rire et faire rire aussi tous les assistants. Dès que la mode de ces non-sens est passée, d'autres leur succèdent et ont la même fortune.

Le titi parisien sera sans doute furieux d'apprendre ici que le Canaque a aussi le fameux *Et ta sœur!*... Seulement, en Calédonie, ce n'est pas une *scie*, comme sur le boulevard du Temple, mais bien une injure mortelle. Soit

qu'il ait été instruit par l'expérience des tristes suites qu'entraînent les unions incestueuses, soit toute autre raison inconnue des blancs, le naturel de la Calédonie s'imputerait à crime de demeurer dans la même case que sa sœur, de lui parler et même de la regarder. Aussi évite-t-il tant qu'il peut de se rencontrer avec elle. Il ne souffre même pas qu'on lui en parle. On comprend par là de quelle humeur il reçoit l'injure que nous venons de rapporter. C'est peut-être le cas de dire que la langue canaque renferme une richesse de mots injurieux dont n'approcherait pas le vocabulaire des anciennes dames de la halle de Paris.

Les naturels de la Nouvelle-Calédonie ont des chansons, mais rarement elles ont une vogue plus longue que les cris et les non-sens dont nous venons de parler. Un jour, on ne sait pourquoi, ils se lassent de les chanter et les oublient. Cela tient peut-être un peu à ce qu'ils n'ont pas l'écriture pour les fixer. Le vrai Canaque ne sait ni lire, ni écrire.

Quelques légendes seules échappent à l'oubli, et sont conservées par la tradition. Elles sont loin d'avoir le mérite poétique qu'on trouve dans les vieilles légendes arabes; mais

elles ne manquent pas d'un certain cachet d'originalité, et c'est pour nous leur côté intéressant. Je vais citer, en la traduisant littéralement, celle qui avait le plus de vogue à Houagape, pendant mon séjour dans ce poste :

LÉGENDE DE LA PIROGUE EN CANNES A SUCRE.

« Chassés par un ennemi cruel du fond de la rivière d'Amoa, où, trahis par le sort des armes, ils avaient vu tomber autour d'eux tous leurs guerriers, les deux chefs Poindi et Nemanou cherchèrent leur salut dans la fuite. Serrés de près par l'ennemi, ils durent abandonner leurs richesses, haches en serpentine, ou monnaies, colliers ou tillits, bracelets ou pierres sacrées.

Parvenus à dérouter les poursuites de l'ennemi, ils allèrent demander asile aux chefs de Tilléti. Liés à eux par l'hospitalité, ceux-ci, tout en les souhaitant bien loin, n'osèrent leur refuser l'asile qu'ils avaient reçu d'eux autrefois; mais ils les avertirent que, s'ils les laissaient rester sur leur territoire, ils craignaient trop leur ennemi pour leur fournir des vivres. Poindi et Nemanou acceptèrent néanmoins.

Quelque temps ils vécurent de débris d'ignames et de racines, de coquilles jetées par les flots sur la grève, ou de rares poissons pêchés avec leur unique hameçon d'écaille. La faim se faisait de plus en plus sentir; la peur les empêchait d'aller chercher des racines dans la montagne, et il ne restait plus autour de la misérable hutte qu'ils s'étaient faite qu'un champ de cannes sauvages : c'était assez pour boire, mais non pour manger.

Poussés par la misère, ils résolurent de faire une pêche au grand récif; ils en rapporteraient, espéraient-ils, des coquilles et des poissons, qui, fumés, leur assureraient leur subsistance pour longtemps. Ils allèrent donc supplier leurs voisins de leur prêter une pirogue; ils croyaient que ceux-ci, émus de leur pauvreté, voudraient bien se souvenir du temps où Poindi et Nemanou, riches et puissants, étaient généreux. Partout ils furent repoussés d'une manière presque injurieuse. Vainement ils allèrent de Tillet à Baye, de Tipourama à Ina, de Poindimié à Tillet, le soir ils rentrèrent exténués et voulurent demander conseil au sommeil : la faim chassa le sommeil.

Rendus presque fous par la souffrance, ils

sortirent de leur case, arrachèrent les cannes sauvages, les lièrent par gros faisceaux et en firent une pirogue. Les feuilles nattées des cannes leur fournirent une voile; le mât fut une des perches de leur case, et le tabou devint le gouvernail. Ils partirent donc un matin avec un bon vent sur le frêle esquif, accompagnés des railleries des Canaques, leurs ci-devant amis.

Une brise légère les mena sans accident au récif; là, ils commencèrent à pêcher et ramassèrent beaucoup de coquilles et de poissons. La pirogue en était chargée, et ils n'attendaient plus que le retour du vent habituel pour revenir. Mais le vent restait le même que le matin, c'est-à-dire maintenant contraire. Ils mouillèrent leur pirogue sur le corail; ils n'y pouvaient allumer du feu, les cannes auraient brûlé. Il fallut donc passer la nuit sans manger; mais ce n'était rien pour eux, ils y étaient habitués.

Le vent continua à souffler six jours encore du même côté. Ils mangèrent d'abord des coquilles et du poisson crus; puis leur ligne unique perdit son hameçon d'écaille. La mer étant devenue trop mauvaise pour pêcher des

coquilles, ils se mirent à manger les cannes dont était faite leur pirogue. Le même vent souffla encore dix-huit jours ; il ne restait plus que trois paquets de cannes, sur lesquels ils pouvaient à peine se soutenir, quand une vague vint briser ce qui restait du radeau.

Ils furent engloutis, et cette fois croyaient bien mourir, trop faibles qu'ils étaient pour nager. Mais les génies de leurs pères, qu'ils avaient invoqués avant leur départ, sortirent du grand courant de Balabio, où ils s'étaient retirés après leur mort, vinrent les enlever, les firent génies comme eux, et les portèrent au haut du pic d'Amoa.

C'est de là que, tantôt sous la forme de pierre-oiseau, ou de pierre-cœur (*apeïpaït*), tantôt sous la forme de vent, ils apportent des conseils à leurs descendants qui ont reconquis leur territoire. C'est de là aussi que, lorsque les Canaques des rives vont au récif, sans leur avoir fait les sacrifices d'usage, ils leur envoient le mauvais vent et font chavirer leurs pirogues. Chaque fois qu'il meurt un chef d'Amoa, il va les rejoindre, devenant comme eux, pierre ou vent.

## CHAPITRE XII.

INDUSTRIE ET COMMERCE. — MONNAIE. — PERLES.  
— POIL DE ROUSSETTE. — BRACELETS ET HACHES. — NATTES ET TILLITS.

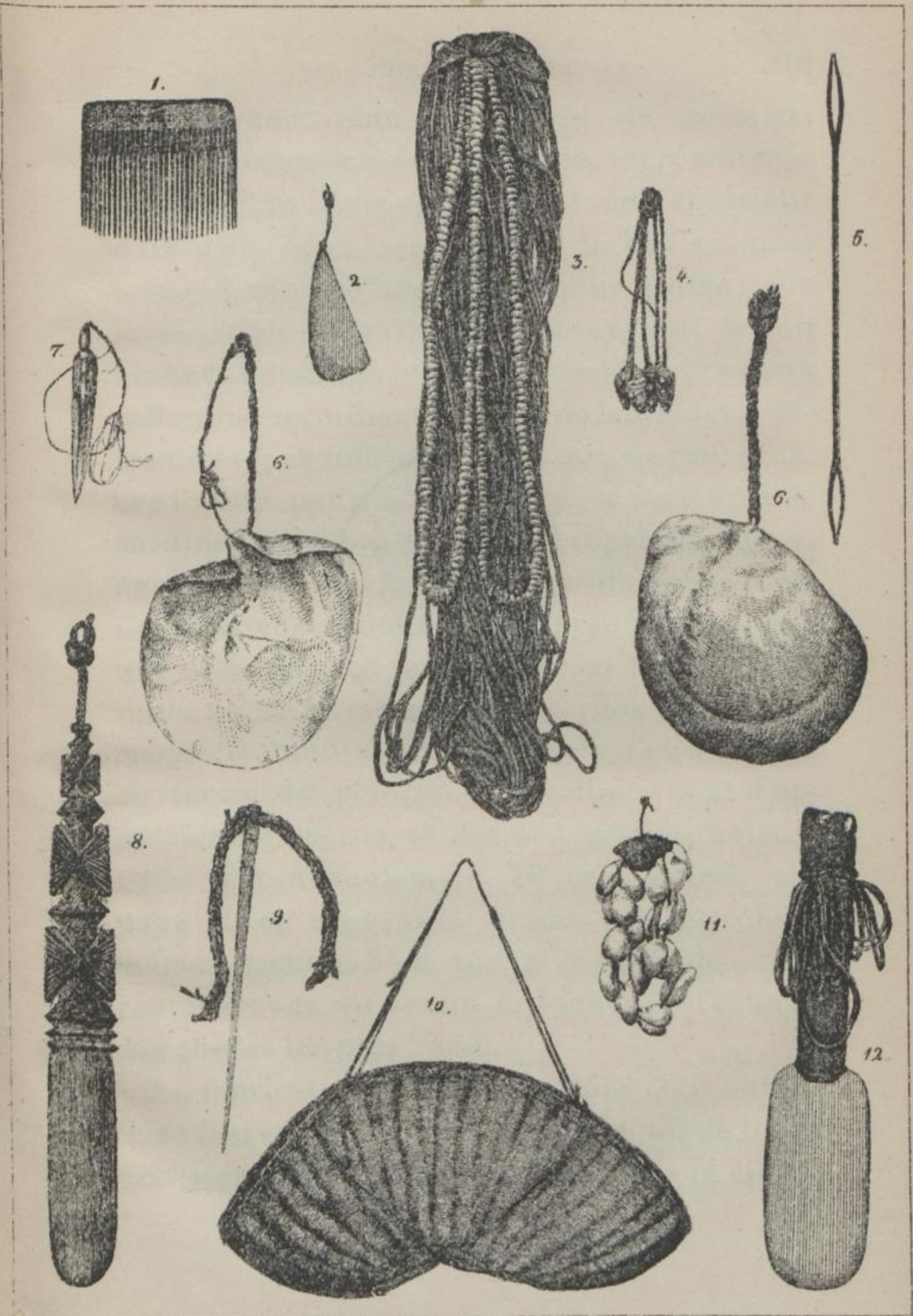
Chez les différents peuples, barbares ou civilisés, ce qu'on appelle *monnaie* est l'équivalent de toute valeur commerciale, et, par conséquent, le moyen d'échange qu'ils préfèrent à tous les autres.

Mais la monnaie ne se présente pas partout sous la même forme. Dans les sociétés depuis longtemps formées, et parmi lesquelles l'industrie et le commerce ont pris une certaine extension, le moyen d'échange est ordinairement une pièce de métal, d'un poids et d'un titre déterminés, frappée au coin du chef de la nation par laquelle elle est émise. Mais chez les sauvages et même chez les peuples qui, sortis déjà de la barbarie, en sont encore aux premiers rudiments de la civilisation, la monnaie est le plus souvent un objet fourni par le pays même, ou par quelques pays cir-



convoisins, auquel sa rareté relative et quelquefois une main d'œuvre plus ou moing grossière ont donné une valeur publiquement reconnue.

C'est dans le règne animal que les naturels de la Nouvelle-Calédonie avaient cherché, avant tout, ce précieux objet qu'ils devaient adopter pour monnaie. Ils choisirent les cônes, coquillages qu'ils trouvaient dans tous leurs parages sur les récifs de corail, et un poisson très-petit qui poursuit les bancs de sardines. La monnaie canaque comprend quatre divisions, qui toutes portent le nom générique d'*indi*. La première, très-rare, fabriquée soit avec le diamant d'un cône microscopique (*ouatchème*), soit avec les dents d'un poisson peu commun (*diò*), a reçu d'eux le nom de monnaie d'or, ou monnaie de caisse (*indi ouatchème, indi diò, indi mangate*). Celle-ci ne sort de la famille que dans des circonstances excessivement rares, et n'est jamais employée pour les échanges. Les diamants de la coquille, plus petite elle-même qu'un grain de mil, ou les dents du poisson, sont réduits, par des frottements prolongés, au volume d'un grain de poudre de chasse, puis enfilés sur un brin



HELIO AUTOGRAVURE JOSE SRE Rue St Honoré PARIS

P. G. 1010

OBJETS DIVERS



ORIG. DIAS. 88310

extrêmement tenu de bourre de cocotier. L'indi ouatchème, tout achevée, représente un collier d'un noir grisâtre et de l'épaisseur d'un gros fil à coudre. L'indi diò est plus blanche, et peut-être un peu plus grosse; elle a un reflet bleuâtre opalescent, qui la fait aisément distinguer de la première. Ces deux colliers se terminent, à l'une de leurs deux extrémités, par une houppe de poil de roussette, et à l'autre, par un assemblage de vertèbres de sardines et de petites sculptures de nacre, agrémentées de broderies en fils de cocotier. Ces précieuses monnaies sont renfermées dans une sorte de petit portefeuille en tillit, qui se roule et se ferme avec un cordon de poil de roussette, muni d'un os de mort qu'on a sculpté en forme de poinçon. Ces colliers sont d'ordinaire très-petits, et ont une grande valeur. Celui qui a seulement 10 centimètres est payé 30 et souvent 40 francs par les colons mêmes, sachant bien que, plus tard, ils pourront toujours, au besoin, le donner en échange des choses les plus rares.

La fabrication de ces monnaies était autrefois réservée aux sorciers, comme un de leurs privilèges, et même aujourd'hui que la civili-

sation a déjà pénétré quelque peu dans l'esprit des pauvres Canaques, on ne parle jamais de la récolte du précieux coquillage sans y mêler quelque récit merveilleux.

Au dire des sorciers, c'est à Kôné seulement (Côte-Ouest), à l'embouchure d'une petite rivière nommée *Ti-ondoué* ou *Aima-Ondoué* (rivière des morts), que se trouveraient les cônes propres à faire la monnaie ; mais un simple mortel, voire même un sorcier, n'eût pu, sans danger de mort, recueillir ces coquillages confiés à la garde des esprits, et esprits eux-mêmes. Les génies exigeaient, dit-on, un sacrifice humain pour se laisser prendre. Voici, du reste, la manière dont tout se passait dans cette recherche :

Quand le sorcier voulait faire de la monnaie, c'est-à-dire, probablement, lorsque la grève lui avait découvert une quantité suffisante de cônes propres à cette fabrication, il désignait dans la tribu une jeune fille vierge, âgée de 11 à 12 ans, et déjà nubile. Puis, par une nuit froide et noire, il l'amenait, vêtue seulement d'un jupon de feuilles de bananier, à la rivière des génies ; là, il la faisait entrer dans le courant, et, de gré ou de force, elle

devait passer le reste de la nuit dans l'eau jusqu'à la ceinture. Les humbles mortels étaient tenus éloignés de cette scène,

*Odi profanum vulgus et arceo.*

Pendant ces heures mystérieuses, les génies, évoqués par le prêtre, à ce qu'il disait, venaient honorer la vierge de leurs faveurs, et le lendemain, on trouvait son corps et son jupon tout couverts de petits cônes que ramassait précieusement le sacrificateur. On ne m'a jamais raconté cette légende sans ajouter que généralement les génies jaloux faisaient mourir la pauvre fille.

Sans qu'il soit besoin de se livrer à des conjectures hasardées sur des pratiques que les sorciers ont toujours eu un grand intérêt à tenir secrètes, qui ne comprend qu'une station aussi longue dans l'eau glacée, jointe à l'émotion qui devait saisir la victime des génies, aurait suffi seule à la tuer !

Vient ensuite l'*indi-ouèm*. Cette monnaie se fabrique avec le diamant d'une autre sorte de cône plus commun, que l'on use d'abord sur un grès. Lorsque le Canaque a préparé de cette manière un certain nombre de diamants, il les

met dans sa bouche avec quelques petits fragments de pierre dure, et arrive, en les mâchant longuement, à leur donner le poli nécessaire. Après cette seconde façon, chacune de ces perles ressemble à nos petites perles du commerce, elles sont d'un blanc d'émail ; il n'y a plus qu'à les enfiler en collier. Leur valeur est en raison directe de la régularité de leurs formes et de leur arrangement, et en raison inverse de leur grosseur. Les colons côtiers les estiment de 40 à 50 francs la brasse ; mais les Canaques, entre eux, se les payent plus du double.

Cette même monnaie, quand chaque perle est séparée de sa voisine par un nœud de fil, s'appelle *indi-pinié* ; mais alors elle a perdu plus de la moitié de son prix : c'est celle qui se donne généralement en cadeau dans les fêtes, où l'on tient surtout à faire des présents volumineux.

Enfin, on voit quelquefois distribuer, au lieu de monnaies, quand les chefs sont pris à court, les diamants du cône, déjà enfilés, mais non polis. On désigne cette dernière sorte sous le nom d'*indi*, sans qualificatif. Celui à qui on en donne, bien que forcé par les convenances

de paraître satisfait de son présent, le reçoit le plus souvent avec une assez drôle de grimace, aux grands éclats de rire de tous les assistants, et quelquefois du chef même qui a fait la libéralité.

Les deux premières espèces de monnaies ne servent guère qu'aux rançons des tribus vaincues, au aux dons échangés dans les fêtes de famille. L'*indi-ouem* est la valeur courante dont on paye une femme, une pirogue ; j'ai déjà dit que l'*indi-pinié* se donnait dans les réceptions et dans les fêtes qui suivent la récolte des ignames, et aussi dans les cérémonies funèbres, où nous avons vu que les Canaques en faisaient largesse.

Mais ces monnaies, n'existant qu'en petite quantité, n'auraient jamais suffi aux besoins du commerce Néo-Calédonien, tout borné qu'il est ; c'est pourquoi il consiste principalement dans l'échange direct des produits naturels ou industriels. Tous les objets qui peuvent durer un certain temps sans altération sont estimés par les noirs à une valeur à peu près fixe, que ce soient des haches, des bracelets, du poil de roussette, des tillits, des nattes, des jupons ou des pirogues. La hache en pierre, dont nous



avons déjà donné la description en parlant des armes, tient naturellement le premier rang par sa rareté dans ces évaluations. Les îles d'Ouvéa et Lifou étaient les deux localités qui en fournissaient le plus à la Grande Terre. Une hache se payait jusqu'à 50 francs.

Les Ouvéas envoyaient aussi des couteaux [12] en serpentine d'une moindre valeur, et ayant la forme d'un plioir de brocheur. C'étaient les mêmes qui fabriquaient encore une sorte d'herminette, toujours en jade, et qu'on employait pour creuser les pirogues. Elle se composait d'un petit bloc triangulaire enchâssé dans un morceau de bois, percé comme une douille, lui servant de manche.

Les Néo-Calédoniens font aussi, avec le jade, des colliers en perles de grosseur variable entre le volume d'une noix et celui d'un grain de maïs. Les femmes attachent surtout une grande valeur à ces ornements, dont on ne les décide que bien difficilement à se séparer [3].

Le bracelet (*poupoute*, *boupoute*) se fabrique avec le cône commun, qui atteint souvent une taille énorme dans les parages calédoniens. Cette coquille, dont on ne garde qu'un anneau large de deux doigts à peu près, est perforée

à sa base à l'aide d'un morceau de grès, et polie ensuite avec de la pierre ponce. Les gros bracelets exigeant un cône volumineux, par conséquent d'une grande vieillesse, acquièrent, par cela même, un prix élevé, 35 ou 40 francs. C'est la somme que j'ai vu offrir à des Canaques pour un de ces bijoux, et souvent, pour les obtenir d'eux, il fallait donner quelques objets de traite en sus. La fragilité de ces bracelets en augmente encore le prix. Si le malheur veut qu'ils se cassent, on les rattache par une suture croisée en fils de bourao, que l'on fait passer par une suite de petits trous pratiqués sur les bords de la fracture. Il est vrai que, dans cet état, ils ne sont plus guère estimés.

Je ne parlerai que pour mémoire d'un bracelet que les naturels des Nénémas creusent dans des blocs d'albâtre ; quoique rare, il est presque sans valeur. Ce bijou, orné d'une sorte de dragonne en poil de roussette, se porte au bras gauche au-dessus du coude.

La roussette a déjà été décrite ainsi que la manière de la tuer ; je ne reviendrai donc ni sur elle ni sur sa chasse. Dès qu'un Canaque en a abattu une, il prend une pincée de

cendre entre les doigts pour que le poil ne lui glisse pas des mains, puis il arrache le poil du dos, du ventre et du dessus de la tête. Le reste est trop rude ou plutôt trop noir pour être utilisé; il prendrait mal la teinture. On serre soigneusement tout ce qu'on vient de tirer jusqu'à ce qu'on en ait recueilli une assez grande quantité; car le poil d'une seule roussette ne donne guère que deux mètres de corde bien conditionnée. Pour cette fabrication, on prend de petites tiges de bananier, et, avec les fibres de leur écorce bien raclées, on fait des cordelettes, sur chacune desquelles on enroule du poil. Quand on en a trois, et qu'elles sont bien recouvertes de cette sorte de fourrure, on les natte ensemble. Ce travail est long; les hommes et les femmes s'y livrent également. On a en premier résultat une corde d'un brun grisâtre, de la grosseur d'une plume de corbeau, et généralement longue d'une trentaine de mètres. On ne l'emploie jamais dans cet état; il faut encore la teindre, dernière opération réservée aux hommes seuls, et à laquelle, je ne sais pourquoi, les Canaques rattachent des idées superstitieuses.

Les hommes vont d'abord recueillir les feuilles et les racines d'un arbre, le *morinda citrifolia*, et les rapportent dans leurs cases, Cela fait, ils attachent quelques brins de paille et un long tillit à un poteau voisin du lieu qu'ils ont choisi pour leur travail; cet indice est un tabou: défense absolue d'en approcher. Ils ont apporté, en même temps que le bois de teinture, des cendres et de l'eau de mer. La corde de poil, briquée d'abord avec de la pierre ponce, qui la débarrasse de l'exubérant de son chevelu, est mise à cuire, pendant une heure, dans une marmite remplie d'eau de mer et de feuilles de *morinda*. Cette première cuisson a pour but, disent-ils, d'enlever la graisse ou le suint contenu dans le poil. Durant cette opération, ils ne restent pas inactifs; ils broient les racines, les mâchent et recueillent dans desalebasses le suc d'un beau jaune qui en découle, jusqu'à ce qu'ils en aient obtenu une quantité de 3 ou 4 litres. A ce moment, on fait cuire à nouveau le poil, durant une heure, mêlé avec le suc. Au bout de ce temps, on le retire de la marmite, où il a pris une teinte de jaune foncé. Ensuite, ils

mêlent les détritns du bois avec de la cendre et de l'eau de mer, qui fait *virer* la teinture au rouge vif, et donnent enfin au poil une troisième cuisson de plusieurs heures.

Alors l'un des hommes se met à préparer le repas commun; un autre fait rougir des pierres qu'il jette dans la marmite pour augmenter par l'évaporation qui se produit l'intensité du rouge; un troisième rôde aux alentours pour s'assurer que la curiosité des femmes n'expose pas les travailleurs à l'arrivée des génies protecteurs des roussettes. Ces esprits, disent-ils, foncièrement salaces comme les animaux qu'ils patronnent, vont circulant partout autour des femmes, et ne manqueraient pas, si quelqu'une s'approchait du lieu protégé par le tabou, de se mettre à ses trousses et de découvrir en la suivant ceux qui ont méchamment mis à mort les animaux qu'ils aiment. A quelles extrémités, dans ce cas, la fureur les pousserait, c'est ce qu'on n'ose prévoir.

Toutes ces opérations faites, il ne reste plus qu'à étendre le poil sur un arbre pour le faire sécher, puis, le lendemain, à le bien laver



MOULIN ET FOUQUET SCULPTEURS 1872 202, RUE DE LA HARPE, PARIS

LE FIGUIER BANIAN



SLUB

Wir führen Wissen.

STAATLICHE  
KUNSTSAMMLUNGEN  
DRESDEN



et à le battre pour lui donner son soyeux. Alors on lève le tabou.

Bien que les Canaques aient à leur disposition l'indigo et le curcuma, je ne les ai jamais vus donner au poil de roussette une autre couleur que le rouge violacé. Un écheveau bien fait et bien teint a une valeur moyenne de trois francs. On en fabrique des tresses; les femmes en ornent leurs colliers, et les hommes s'en font de larges jarretières sur lesquelles ils enfilent des *ouatchichis*; [2] c'est le nom qu'ils donnent à une porcelaine blanche, assez rare, qui sert aussi de monnaie, et vaut de 5 à 10 francs, chaque pièce augmentant de prix à proportion que sa grosseur diminue.

Les nattes sont tressées par les femmes avec la feuille du *pandanus*, arbre commun sur les grèves. Elles ne présentent rien de remarquable. Ce sont aussi les femmes qui font leurs jupons de franges (*Tapa, Tio, Tiocon*), tantôt avec des fibres de bourao, tantôt avec celles d'un *pachyrhisus* (*tio-n'du*), qu'elles font macérer dans l'eau, puis blanchir à la rosée. Quelques-unes teignent leurs jupons en noir avec de l'indigo; d'autres les laissent brunis,



ce qui est leur couleur naturelle. Elles fabriquent aussi quelquefois des jupons avec l'écorce du bananier, longuement battue et soigneusement amincie.

Les tillits se tirent de l'écorce du figuier bannian, ou figuier des pagodes. Cet arbre gigantesque, dont je montre dans ma gravure un des plus beaux spécimens, offre ceci de bizarre que, de ses branches, s'étendant au loin, naissent des racines adventives qui descendent vers le sol, s'y implantent et donnent au tronc du figuier l'aspect d'une immense colonnade, au milieu de laquelle on peut circuler. Celui que je représente a pu être vu par tous les visiteurs de l'île Nou. Il se compose de plus de deux cents troncs et couvre plus d'un are et demi de terrain.

Pour faire le tillit, on choisit une branche bien ronde et la plus longue possible. On y pratique une incision longitudinale, puis on soulève doucement de chaque côté les bords de l'écorce, d'ailleurs peu adhérente. Celui qui veut un tillit blanc ne prend que le librum ou seconde écorce. Mais celui qui veut un tillit noir doit prendre l'écorce dans toute son épaisseur. Dans les deux cas, on bat cette

enveloppe avec une sorte de maillet rugueux, qui rappelle assez bien par sa forme et ses stries une grosse pomme de pin; on le nomme *Fécapo*, *Néapo*, à Houagape; *Sambo*, à Canala. Sous ce battage, qui dure quelquefois plusieurs heures, l'écorce s'étend et prend la largeur voulue. Le tissu n'offre pas une grande solidité; il est spongieux, et les Canaques n'en font guère que des turbans, ou quelques ornements passagers.

Il y a certains pays où l'on a coutume de se réunir pour faire des achats et des ventes; par exemple, Bogota dans la baie de Canala; Congouma dans la rivière de Touo. Les gens de l'intérieur viennent à ces marchés échanger les ignames, le poil de roussette, des tillits et des haches contre des coquilles, des cocos, des bracelets, des peignes en bambou [1] pour les femmes, en bois de fer pour les hommes, des navettes à filet, [5] des couteaux en bois, des coquilles d'huitres perlières pouvant faire la même fonction, des cuillers en noix de coco et divers articles européens dont leurs frères des grèves sont mieux approvisionnés qu'eux. Ce sont de simples échanges de gré à gré, qui ont lieu durant quelques heures,

mais qui, aux époques de disette, se font dans tous les villages indistinctement.

Le soir du jour désigné pour ces trocs, les tayos se rendent dans une case de fête, y allument un grand feu, puis commencent à y chanter des couplets à la gloire de leurs tribus et de leurs chefs. Le temps qu'on met à chanter un couplet mesure la durée d'une vente. Dès que le chant commence, celui qui veut vendre un objet s'élançe près du feu en dansant et en sifflant, et montre aux chalands ce qu'il leur propose, en l'étalant et le retournant devant eux dans tous les sens. Au cri général de *Aho!* qui indique la fin du couplet, il jette l'objet au premier qui lui tend la main et reste immobile, debout près du foyer, pendant l'instant de repos que prennent les chanteurs. Au commencement du couplet suivant, l'acheteur se lève à son tour, tenant en main ce qu'il offre comme payement, et qu'il présente en dansant au vendeur. Celui-ci essaie d'attraper l'objet, qui est toujours vivement retiré lorsque sa main va le toucher; ce manège continue jusqu'à la fin du second couplet, moment où le débiteur satisfait enfin son créancier.

Dans une seule de ces soirées, qui se prolongent souvent jusqu'à deux ou trois heures du matin, j'ai vu vendre ainsi plus de cinquante articles de nature très-variée ; parfois le paiement est dérisoire, à peine la centième partie du prix raisonnable, et pourtant, en pareil cas, aucune vente n'est résiliée. Il est vrai qu'acheteurs et vendeurs se connaissent tous, et étant, comme on dit, gens de revue, ils sont à peu près sûrs de pouvoir rendre la pareille à ceux qui les ont dupés et de faire, suivant un dicton anglais, trouver à leurs madrés voisins *un Olivier pour un Roland*.

Il est juste aussi de dire que les objets de grande valeur ne se vendent ni ne s'achètent jamais de cette manière. Celui qui veut se procurer une pirogue ou un bracelet, ou tout autre objet de prix, parcourt les tribus voisines, examinant attentivement avant de faire son choix parmi ceux qu'il remarque. Lorsqu'il est décidé, il commence à discuter les conditions du marché, sur lesquelles on met souvent plusieurs jours à s'accorder. Comme un véritable acheteur français, il se plaint de la dureté des temps, se déclare pauvre comme Job — quoi qu'il ne l'ait jamais connu — et ne

finit de crier misère que lorsqu'il s'aperçoit qu'il perd ses peines avec un vendeur décidément insensible à toutes ses doléances. Alors on le voit, aux grands éclats de rire des assistants, exhiber enfin ses monnaies, qu'il avait eu la précaution de cacher, avant d'entrer dans la case où le marché se conclut.

en acheteurs et vendeurs se connaissent tous et étant connus on dit, gens de revue, ils sont à peu près sûrs de pouvoir rendre la pareille à ceux qui les ont dupés et de faire, suivant un dicton anglais, trouver à leurs maîtres voisins en Océanie pour un Hollandais.

Il est juste aussi de dire que les objets de grande valeur ne se vendent ni ne s'achètent jamais de cette manière. Celui qui veut se procurer une perle ou un bracelet ou tout autre objet de prix, parcourt les tribus voisines examinant attentivement avant de faire son choix parmi ceux qu'il remarque. Lors- qu'il est décidé, il commence à discuter les conditions du marché sur lesquelles on met souvent plusieurs jours à s'accorder. Comme un véritable acheteur français, il se plaint de la durée des temps, se déclare pauvre comme Job, quoiqu'il ne l'ait jamais connu — et ne

### CHAPITRE XIII.

CLIMAT. — CULTURES. — LE CAFÉIER ET LE COTONNIER. — LES HUILES. — LES BOIS ET LES RÉSINES. — ÉLÈVE DU BÉTAIL.

Après avoir retracé ce qui nous a semblé le plus digne d'intérêt dans la physiologie, les instincts, les mœurs, coutumes et industries des naturels de la Calédonie, nous allons donner quelques renseignements que nous croyons utiles aux nouveaux émigrants et que nous puiserons, partie dans nos notes personnelles, partie dans une brochure que le gouvernement français a fait publier en 1864.

L'année se partage, dans les latitudes où se trouvent situées la Nouvelle-Calédonie et les îles voisines, en deux divisions seulement : celle dite d'hivernage, qui commence en janvier et finit en avril ; et une autre qui, généralement caractérisée par un temps sec et frais, comprend les huit autres mois. Ni l'une ni l'autre de ces deux périodes ne correspondent à ce que nous appelons saisons en Eu-

rope. L'hivernage est l'époque des pluies et des grandes chaleurs; les deux premiers mois surtout sont souvent signalés par des coups de vent et des cyclones presque aussi terribles que ceux de Bourbon, et qui brisent ou emportent tout sur leur passage. Subitement accrus par les pluies diluviennes qui accompagnent ces impétueux typhons, les ruisseaux deviennent des torrents, et les rivières gonflées débordent souvent sur les plantations qui couvrent leurs bords. Et pourtant, ce qui cause le plus de ravages, c'est moins cette masse d'eau que la force même du courant. En effet, l'inondation, ne se prolongeant guère au-delà de deux ou trois jours, ne serait pas encore, dans la plupart des cas, bien désastreuse pour les cultures; mais il s'établit un courant très-rapide, dont la violence, doublée par celle du vent, déracine les jeunes plantes et les emporte dans les estuaires. Il n'est pourtant pas impossible d'atténuer les effets de ce fléau, en plantant sur les berges des rivières des lignes de cocotiers ou de pignons d'Inde, qui, au moment des inondations, diviseraient le courant et en briseraient la force. On aurait, en même temps, l'avantage d'uti-

liser des parties de terrain que l'État s'est réservées et de prévenir les déplacements que, chaque année, le torrent fait subir aux rives de plusieurs cours d'eau.

Pendant les quatre mois de l'hivernage, le thermomètre monte à  $+ 26^{\circ}$  ou à  $+ 28^{\circ}$ ; je ne l'ai jamais vu dépasser  $35^{\circ}$ . De mai en décembre, la température se maintient entre  $+ 22^{\circ}$  et  $+ 24^{\circ}$  centigrades. Ce sont les mois de juillet et d'août qui sont les plus frais de toute l'année, et cependant le thermomètre n'y descend jamais au-dessous de  $+ 14^{\circ}$ . La différence entre la température du jour et celle de la nuit est en moyenne de  $8^{\circ}$ . Le vent régnant est le vent alizé est-sud-est. Les chaleurs sont encore tempérées par les brises de la mer, dont aucun point de l'île n'est bien éloigné. Aussi, les blancs n'y sont pas exposés à l'anémie progressive, qui mine si fréquemment les Européens dans les régions intertropicales. Dans toute l'étendue du pays, sauf l'île des Pins, on ne voit jamais de fièvres paludéennes, malgré les nombreux marais dont toute la côte est couverte. J'y ai bien souvent fait la chasse, j'y ai passé plus d'une nuit, sans jamais avoir ressenti les suites



de ce qu'on appelait mes imprudences. A l'arrivée du *Fleurus*, en 1869, il s'était manifesté quelques cas de fièvre typhoïde qui purent, pendant un instant, faire craindre une épidémie ; mais ils cessèrent bientôt, et la population se rassura. Point de coliques sèches, point d'hépatites, point de dysentéries épidémiques. Un travail comparatif, auquel je me suis livré avec le plus grand soin pendant près de quatre années, m'a donné pour résultat une proportion de 2,33 malades sur 100 par an, chez les soldats d'infanterie de marine, et chez les autres marins des divers équipages. La mortalité dans les bagnes était un peu plus considérable, car elle a donné pendant les mêmes années une moyenne de 4,35. On peut s'expliquer facilement la raison de cette différence : la maladie dans les bagnes rencontre souvent des organisations minées par la débauche et le vice. En somme, les observations faites sur la salubrité de notre colonie océanienne donnent des conclusions de tout point rassurantes. Le blanc n'a pas à y subir d'acclimatement, et sa vie ni sa santé n'ont rien à craindre sur une terre que le travailleur peut remuer et retourner impunément. On se rap-

pelle que nos colons ne furent pas si heureux en Algérie, surtout dans la période des premiers défrichements.

Car, il ne faudrait pas s'y tromper, la vraie richesse du pays est bien plutôt dans la culture que dans l'exploitation des mines d'or récemment découvertes, si riches qu'elles puissent être. Le caféier vient parfaitement en Calédonie. Au bout de cinq ans, il est en plein rapport, et rend son franc par pied. Si l'on songe que, dans la colonie, un hectare de terrain coûte seulement vingt-cinq francs et peut porter 1,500 pieds de caféier; si l'on considère que les ouvriers de la transportation sont loués aux colons à raison de 12 francs par mois, les Malabars 25 francs, les Sandwichs 10 francs, ce qui est aussi à peu près le prix qu'on paye aux Canaques, on sera forcé d'avouer que la terre calédonienne remplit bien, au moins à l'égard du colon, son rôle d'*alma parens*, et lui paye bien généreusement, avec l'intérêt de son capital, le prix de son temps, de son intelligence et de ses peines.

Et ce n'est pas là la seule culture qui réussisse dans cette terre fortunée. La fabrication

du sucre de canne n'y est plus maintenant à l'état d'essai. Déjà, dès l'année 1868, l'usine de M. Joubert, à Koé, livrait au commerce 80,000 kilogrammes de sucre, et sa bonne quatrième se tarifait 1 fr. 30 cent. à Nouméa.

Le coton, qui n'occupe encore qu'une très-petite étendue de terrain, produit aussi pourtant des revenus considérables; et, pour donner une fois pour toutes au lecteur une idée des prix de revient, je consigne ici les résultats d'expériences faites en grand sur la culture cotonnière. Un hectare, planté en coton longue soie, a produit 1,460 kilos de coton brut et 267 kilos de coton net, et un rendement en argent de 2,136 francs.

Une culture de coton jumel a produit, à l'hectare, 1,676 kilos de coton brut, 375 kilos de coton net, et un rendement en argent de 937 fr. 50 centimes.

*Prix de revient :*

Trois labours profonds à la charrue. . . . .	135 fr.	»
Trois hersages. . . . .	36	»
Ouverture de douze cents fossés. . . . .	67	50
Ensemencement. . . . .	15	»
Trois drainages. . . . .	60	»
Frais de récolte. . . . .	82	50

	<i>Report.</i> . . . . .	396 fr. »
Égrénage. . . . .		174 »
		<hr/>
Total des frais. . . . .		570 fr.
Bénéfice par hectare de coton jumel. . . . .		367 fr. 50
Dito, Géorgie longue soie. . . . .		1141 »

Je pense que de pareils résultats parlent d'eux-mêmes et sont plus éloquents que tout ce qu'on pourrait ajouter pour les faire valoir.

Le ricin pousse à l'état sauvage sur les bords de plusieurs rivières. Tout le monde connaît la valeur que son huile a dans l'industrie. Le cocotier fournit aussi la sienne en grande abondance. On n'a pas encore essayé la culture du colza; mais la moutarde couvre de vastes plaines, où personne n'en a semé. On pourrait encore extraire deux sortes d'huile du pignon d'inde, et du bancoulier. Enfin l'arachide, ou pistache de terre, vient en Calédonie aussi bien qu'en Egypte; et tandis que ses feuilles constituent un fourrage recherché, ses tubercules donnent par expression une huile qui, consommée fraîche, peut remplacer avantageusement l'huile blanche. En outre, le chevelu des racines, formant une

sorte de feutre, contribue à retenir le terrain trop léger.

Les céréales de France n'ont pas réussi dans l'île. Elles ont monté en herbe, et ce n'est qu'avec des dépenses, qu'on ne peut risquer dans une grande exploitation, qu'un agronome distingué a pu, en cinq ans, obtenir trente-deux gerbes de blé. En revanche, le riz a donné des produits d'une merveilleuse richesse, soit qu'on l'ait planté, comme à Canala, dans des terrains inondés, ou bien, comme je l'ai vu à Houagape, qu'on l'ait tout simplement semé à la volée. Le maïs prospère aussi dans la plupart des terrains et fournit jusqu'à trois récoltes dans la même année. Sans doute, le sol arable est argileux sur un grand nombre de points, mais il est facile de remédier à cet inconvénient en corrigeant le terrain par un mélange de sable et de chaux, deux matières qui abondent partout. Il sera aisé de se procurer du fumier d'étable, puisque les marais de la côte deviendront, quand on voudra, par des drainages peu coûteux, des pâturages aussi plantureux que les nombreuses prairies qui bordent toutes les rivières.

La pomme de terre, les patates douces, le

sorgo saccharin, la betterave, et, en général, tous les légumes d'Europe, viennent payer un large tribut à l'alimentation des colons.

Les terrains calcaires, si communs sur les côtes, conviennent à la culture de la vigne, si on a le soin d'y appliquer les procédés usités dans la Charente-inférieure; c'est-à-dire de rapprocher les plants, de tailler court et de ramener les rejets vers la terre, de manière à lui conserver sa fraîcheur. Par ce moyen, les jeunes grappes se trouvent préservées des atteintes d'un soleil trop ardent. Les vins australiens, blancs ou plutôt jaunes, les *hocks*, comme les Anglais les appellent, peuvent rivaliser avec les madère et les vins du Cap. L'excellence des raisins que j'étais arrivé à recueillir dans une petite vigne plantée par moi-même ne me permet pas de douter qu'avec des soins et de la bonne volonté, on ne pût obtenir les mêmes résultats qu'en Australie.

Le poirier et le pommier ne paraissent pas se plaire sur le sol de notre colonie, la température moyenne y est trop élevée pour eux; mais, par compensation, les pêchers y produisent des fruits en tout comparables à ceux

de l'Europe : bon augure pour les autres fruits à noyau. Le fraisier a eu le même succès. Du reste, chaque pays, plus ou moins rapproché, a voulu fournir son tribut aux vergers calédoniens. Taïti a envoyé l'ananas, l'oranger, le citronnier et le papayer; l'île de la Réunion, son pommier-cannelle, le mango, le mangle auguste, le mangoustan, le vanillier et le pommier-liane; le Brésil son bananier, et la Chine son mûrier et l'arbre à thé; ces deux derniers, il est vrai, n'existe encore en Calédonie qu'en très-petit nombre et comme simples échantillons. Les piments viennent là, comme dans les autres pays chauds, apporter au palais blasé des Européens leur excitant nécessaire.

Le tabac, dans toutes ses variétés, se trouve bien de l'humidité du bord des rivières. Le *coleus labié*, plante herbacée d'un mètre de hauteur, donne une teinture d'un bleu noirâtre qui peut remplacer l'indigo; mordancée par l'alun et l'acide tartrique, cette teinture peut devenir un beau violet. Un curcuma fournit une couleur jaune, ainsi que le *morinda citrifolia*, dont nous avons déjà parlé.

Les essences sont nombreuses dans les

forêts qui revêtent les pentes des montagnes. Le pin colonaire, deux accacias et le houp donnent de bons matériaux de construction, ainsi que le Niaouli qui fournit, en outre, l'huile essentielle si précieuse de Cajeput. Le sandal était commun dans le pays et devenait la matière d'un commerce très-avantageux avec la Chine ; mais un monopole, concédé à un industriel anglais avec une imprévoyance regrettable, a fait disparaître presque totalement ce précieux bois de la Nouvelle-Calédonie, sans qu'on paraisse même s'occuper d'en assurer la reproduction par des semis. Le bois de rose et le Milnéa, le bois de fer et une sorte d'acajou, procurent des matières à l'ébénisterie.

Les résines abondent dans plusieurs endroits de l'île ; mais deux seulement sont bien employées ; l'une, provenant d'une sorte de sapin que les naturels nomment *ollo*, est molle et plastique ; l'autre, tirée du kaori, est jaune, dure et à cassure vitreuse. On peut en faire un vernis odorant qui rivaliserait avec les laques de Chine.

Les côtes, comme nous avons déjà eu occasion de le dire, les bas-fonds de certaines val-



lées sont couverts de marais, que d'innombrables palétuviers rendent presque inabornables. Le palétuvier ou manglier, pousse d'abord par un tronc unique, puis bientôt, au bout d'un an de croissance, il envoie, comme le figuier-banian, une foule de racines adventives qui forment, en se croisant au-dessus de l'eau, une sorte de plancher à claire-voie, que j'ai eu plus d'une fois sujet de maudire dans mes chasses au marais. L'écorce de cet arbre renferme des principes astringents, qui, à mon avis, permettraient d'établir avec avantage des tanneries, à la condition que l'élevage du bétail, continuée et développée par les colons, pût fournir à cette industrie sa principale matière. On sait que plusieurs villes de l'Amérique du Sud doivent leur prospérité à l'exportation des cuirs, la plus considérable valeur que les habitants de ce pays retirent de leurs immenses troupeaux. Il est donc permis de prévoir, pour notre nouvelle colonie australienne, l'époque, peut-être assez prochaine, où le même commerce donnerait les mêmes profits.

Le bétail, il est vrai, ne s'est pas encore multiplié autant qu'il serait à désirer dans les

pâturages de la Nouvelle-Calédonie. Ici, après avoir rappelé qu'à l'époque de notre arrivée dans l'île, on n'y voyait que quelques porcs et un très-petit nombre de poules, je me contenterai de donner encore des chiffres empruntés aux statistiques officielles de l'année 1869 :

Chevaux. . . . .	530
Anes. . . . .	47
Bœufs, taureaux et vaches . .	6.662
Béliers, moutons et brebis. .	8.645
Boucs et chèvres. . . . .	2.481
Porcs. . . . .	8.280
Volatiles de basse-cour. . . .	26.115

Quant aux deux derniers chiffres, il ne faut pas oublier qu'ils ne comprennent ni les porcs, ni les poules appartenant aux noirs. Tous les animaux qui figurent dans cette énumération sont répartis : le gros bétail entre moins de cent propriétaires, et le reste entre quinze cents personnes.

Les bœufs prospèrent dans toute l'étendue de l'île ; ils y vivent en plein air et n'ont même pas besoin d'abris, quelle que soit la saison. La seule précaution à prendre pour leur élève, c'est de les entourer d'une barrière pour qu'ils n'aillent pas dévaster les plantations des terres cultivées.

On n'a pas obtenu d'aussi bons résultats avec le mouton, ce qui doit être attribué à l'*andropogon*, plante qui infeste les pâturages et dont la graine pointue, pénétrant à travers la laine, cause à l'animal des ulcères qui le font dépérir. On comprendra combien cette élève devient difficile, si nous disons qu'il faut tous les soirs nettoyer la toison de chaque bête, la débarrasser péniblement des graines dont elle est mêlée, et cautériser au sulfate de cuivre les plaies qui peuvent s'être produites dans la journée.

La chèvre réussit, même abandonnée dans la brousse montagnaise, où elle se trouve comme dans son élément :

*Dumosá pendere procul de rupe videbo.*

J'ai été étonné de voir peu de colons s'occuper de cette élève, qui pourrait devenir si utile, par le produit en laitage, surtout aux petites bourses, pour lesquelles le gros bétail est d'un prix inaccessible. Il me semble, en outre, qu'on pourrait essayer d'acclimater en Calédonie la chèvre de Cachemir, dont le poil a une valeur que tout le monde connaît et qui promettrait de si beaux revenus.

Nous ne croyons pas nécessaire de nous arrêter sur les autres animaux compris dans le tableau que nous venons de donner; ils ne nous ont pas paru différer essentiellement de leurs congénères d'Europe.

Il nous reste maintenant, pour terminer ce petit ouvrage, à dire quelques mots de la constitution géologique de l'île et à effleurer, au moins en passant, la grande question à l'ordre du jour, la production de l'or dans la Nouvelle-Calédonie.

La Nouvelle-Calédonie offre à l'industrie des ressources géologiques bien précieuses. Sa vaste étendue de terres fertiles, la plus rapprochée de celle qui forme le grand livre pour les constructions, sans autre travail que quelques corps de bâtiments, des terres d'une fertilité remarquable. En outre, son climat, l'action de la chaleur, elles fournissent une chair d'une blancheur éclatante et d'une telle consistance, qu'exposée à l'air et mêlée au sable, elle donne un excellent béton. On trouve aux environs de Nouméa, vers la Pointe de l'Arrière, des carrières de pierre à

CHAPITRE XIV.

CONSTITUTION GÉOLOGIQUE. — CHAUX MAIGRE  
ET GRASSE. — PIERRES A BATIR. — ARGIL-  
LES ET KAOLIN. — LES ARDOISES. — HOUILLES  
ET TOURBES. — FER ET AUTRES MÉTAUX. —  
LÉGISLATION COLONIALE. — ARTICLE 2 DU  
TITRE V. — OR. — PÉPITES, NUGGETS, FILONS,  
— LA CARTE DE 1863. LE DIAHOT ET LE POSTE  
DE BONDÉ. — LES PROSPECTEURS. — LA VILLE  
DE GOMEN ET L'ÉMIGRATION.

La Nouvelle-Calédonie offre à l'industrie des ressources géologiques bien précieuses. Sa vaste ceinture de coraux, — j'entends la plus rapprochée, celle qui forme la grève, — livre pour les constructions, sans autre travail que quelques coups de baramine, des pierres d'une légèreté remarquable. En outre, soumises à l'action de la chaleur, elles fournissent une chaux d'une blancheur éclatante et d'une telle consistance, qu'exposée à l'air et mêlée au sable, elle donne un excellent béton.

On trouve aux environs de Nouméa, vers la Pointe de l'Artillerie, des carrières de pierre à

chaux hydraulique, qui malheureusement sont rares dans le reste de l'île. On a commencé à les exploiter; mais, malheureusement encore, le prix énorme des frets empêche les habitants de la côte de faire arriver cette chaux jusque chez eux, où elle leur serait pourtant si utile pour l'établissement de canaux, de quais, de ponts, et pour la consolidation de toute bâtisse exposée à la force des courants.

Les argiles sont communes, surtout les fines. Nouméa possède maintenant sa briquetterie, qui fournit en telle abondance et à si bas prix la brique et les tuiles, que l'on commence à renoncer aux toits de zinc, plus coûteux et trop chauds pour le climat. Les Canaques, en employant l'argile dans la fabrication de leurs marmites, nous donnent bien la preuve qu'on pourrait fonder dans l'île des manufactures de poterie. Le kaolin, ou terre à porcelaine, y est également commun. J'ai eu entre les mains des pipes habilement fabriquées par les RR. PP. Maristes, et je puis dire, sans craindre de m'avancer trop, que la finesse remarquable du grain de ces échantillons semblerait promettre un riche avenir à l'industrie céramique en Océanie.

L'ardoise est abondante, mais elle est de la plus mauvaise qualité. L'État avait entrepris de rechercher les affleurements les plus riches et de les mettre en exploitation. C'est à Houagape même, sur le sommet d'une colline située derrière le poste, qu'on ouvrit la première ardoisière, au grand désespoir des soldats d'infanterie de marine, devenus mineurs pour les nécessités de cette expérience. On retira avec la plus grande peine, des deux chambres de la mine, 40,000 ardoises à peu près bonnes, et une véritable montagne de débris feuilletés qui ne pouvaient être d'aucun usage. En apprenant ce coûteux succès, le Gouvernement envoya un bateau chercher ces ardoises, voulant quand même en couvrir quelque chose ou quelqu'un à Nouméa. Le capitaine du navire revenait avec son chargement, quand il s'ensabla sur un bas-fond. Il fut forcé de jeter à la mer sa cargaison pour s'alléger, et oncques depuis ne fut parlé d'ardoises ni d'ardoisières.

... *Sic fata tulére !!*

La houille se montre sur plusieurs points de l'île, et plus fréquemment encore la tourbe.

Je n'irais pas jusqu'à affirmer, comme quelques-uns l'ont fait, que les gisements houillers donneront des filons très-riches à une certaine profondeur; néanmoins, l'aspect des affleurements me fait croire qu'il y aurait là les éléments d'une exploitation à entreprendre. J'ai été, d'ailleurs, confirmé dans cette opinion par les appréciations et les assurances de juges plus compétents. Quant à la tourbe, elle provient, comme partout, d'anciens marais desséchés. Mais il est aisé de comprendre que, vu l'abondance du bois, surtout du palétuvier, que l'État abandonne en Calédonie à qui veut le prendre, on pourra longtemps s'y passer de tout autre combustible.

La métallurgie n'a pas été étudiée suffisamment dans la colonie pour qu'on puisse avec quelque certitude parler des métaux qu'elle peut renfermer. Le fer seul, inconnu avant notre arrivée, et dont les naturels ne savent pas encore l'origine, existe en abondance sur les grèves, à l'état pisolithique et *oolithique*. Personne n'a encore eu l'idée ou le vouloir d'établir des hauts-fourneaux, et peut-être a-t-on bien fait; il faudrait d'immenses capitaux, des établissements considérables pour pouvoir



espérer obtenir des produits pouvant faire concurrence aux fers que Sydney livre à si bas prix. D'ailleurs, je doute qu'un simple particulier ou même une compagnie voulût risquer la dépense de la construction d'un haut-fourneau, avant que l'administration locale ait révisé et profondément modifié l'article 2 du titre V de son arrêté, portant : « Il est fait réserve au profit du domaine colonial de toutes les mines et houillères, eaux minérales, lacs, étangs, cours d'eau, sources et marais de toute espèce, qui se trouveraient dans les terrains aliénés sous quelque forme que ce soit.

« Le propriétaire pourra pourtant en user, tant que l'Etat n'en revendiquera pas la jouissance. » On conviendra que c'est là un singulier mode d'appel et d'encouragement à l'initiative individuelle.

Dès 1853, c'est-à-dire dès notre prise de possession, tous, saisis de ce *mineral-yellow-fever* dont j'ai déjà parlé, tournaient un œil avide vers la Calédonie, pensant y trouver sans travail une richesse facile ; bien fausse interprétation de la générosité que Virgile attribue à la terre, quand il dit :

*Fundit humo facilem victum justissima tellus.*

Séduits par la découverte de quelques pépites, qu'ils avaient recueillies dans les rivières de Pouébo, ils baptisèrent tout ce pays des Ouébias du nom de *Terre d'or*. Le gouvernement local, peut-être disposé lui-même à se créer des chimères, les encouragea dans leur douce folie. Le sol, dans toute la région du Nord, fut divisé en petits lots qui eussent à peine suffi pour construire une case; les rivières elles-mêmes furent distribuées de la même manière, et les Canaques purent voir avec stupéfaction des gens qui venaient le soir mendier des vivres autour de leurs cases passer toutes les heures du jour à laver le sable des rivières. *E piolou!* s'écriaient-ils, c'est un fou! en regardant ces pauvres orpailleurs qui ne récoltaient souvent pas dans leur journée, —plusieurs me l'ont avoué—plus de 30 centigrammes d'or, soit un peu moins d'un franc de bon argent. Leurs confrères de l'Ardèche, de l'Ariège et du Rhône étaient deux fois plus heureux sans avoir quitté leur pays.

Bientôt ce travail improductif fut abandonné, et l'on ne parla plus des rives du Diahot que comme on parle de cet endroit de l'Océan où les galions de Vigo se sont engloutis.

Vers 1863, on se décida enfin à faire quelques recherches pour savoir positivement si l'or pouvait devenir l'objet d'une exploitation productive dans la Nouvelle-Calédonie. Un jeune savant, qui vient de publier d'intéressants récits sur les excursions qu'il a faites en divers endroits du pays, M. Jules Garnier, fut envoyé en qualité d'ingénieur par le gouvernement français pour en étudier le sol au point minéralogique. Il reconnut la *couleur de l'or*, *mineral-colour*, c'est-à-dire qu'il retrouva les roches, les minéraux et, en général, la terre de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et de San-Francisco.

A son retour en France, M. Jules Garnier publia un remarquable aperçu géologique sur la Nouvelle-Calédonie. Ce petit ouvrage purement scientifique, est, à notre avis, celui où ces questions arides pour les gens du monde ont été jusqu'ici traitées le plus sérieusement. Néanmoins, l'élan vers les bonnes méthodes d'exploitation n'était pas encore donné, et quelques obstinés mineurs au tamis continuaient à mourir de faim avec une conviction et une persévérance dignes d'un meilleur sort. De mauvais plaisants vinrent donner une

nouvelle impulsion aux travaux en faisant voir des *nuggets* recueillis on ne sait où, mais qu'ils assuraient provenir de Bondé, sur le Diahot; et en 1869, quatre de ces mineurs anglais qu'on nomme les *prospecteurs*, frétèrent, à Nouméa, une petite goëlette, *the Prospect*, et allèrent passer quatre mois aux environs de Pouébo. Au bout de ce temps, j'eus l'occasion de les voir. J'avais remonté le Diahot, sur une longueur de cinq milles marins, dans une embarcation qu'un de mes collègues, M. Dauzat, avait achetée d'eux depuis peu. Ils avaient trouvé 43 grammes d'or, c'est-à-dire une valeur d'environ 130 francs! Mais, le plus grand malheur c'est que l'un d'eux avait perdu la vie dans les eaux du fleuve. Malgré tout, ils étaient contents; ils tenaient l'or.

Bientôt des machines à broyer le quartz furent dirigées vers Bondé. Des capitalistes vinrent prendre part aux nouvelles entreprises et faire un appel aux travailleurs. Ils sont à l'œuvre actuellement; je leur souhaite bon succès; mais quand je regarde, d'un côté, des plaines si fertiles qui ne demandent que peu de labeur pour donner de riches récoltes, et de l'autre, le travail aride auquel ces mineurs vont

se condamner, je les engage à bien réfléchir avant de se décider à quitter le certain pour l'incertain, et à jeter au hasard un grand capital de temps, d'argent et de peines :

....*Auri malesuada fames.*

Aux mineurs il faudra beaucoup de choses, des vivres surtout. Déjà, en prévision des fournitures considérables de tout ce qui leur sera nécessaire, le commerce a fait ses spéculations. En outre, une compagnie vient d'acheter des territoires immenses, — vingt-cinq mille hectares ; — elle se propose d'y fonder, à l'ouest des terrains aurifères, au sud de Gomen, et près du cap Devert, une ville nouvelle où, d'après les engagements qu'elle a pris avec l'État, elle doit créer une maison de banque, installer un service postal, puis ouvrir des chemins, des routes, faire en un mot tous les établissements qui peuvent venir en aide à l'exploitation des mines.

La même Compagnie doit, en outre, tant pour accélérer le mouvement de l'immigration que pour faciliter les correspondances et le commerce, organiser un service de bateaux à

vapeur entre la colonie et la métropole. Le premier de ces steamers, le *Bæthoven*, doit partir du Havre dans un des mois prochains, à destination de la Nouvelle-Calédonie. Le gouvernement colonial, de son côté, a voulu, une fois de plus, apporter ses encouragements aux simples travailleurs; mais tout ce qu'il a fait dans ce but a été calculé, et, suivant nous, très-judicieusement réglé en vue de mettre, le plus tôt possible, les colons en état de suffire eux-mêmes à tous leurs besoins. Il avait reconnu que ce qu'il y a de plus fatal à la prospérité d'une colonie naissante, c'est la misère que la plupart des immigrants y apportent, et qui, par une conséquence naturelle, les y attend, au lieu des châteaux en Espagne qu'ils avaient rêvés. Le découragement s'empare alors de toutes les âmes qui ne sont pas fortement trempées, et après avoir consommé les quatre mois de vivres de marin qu'un arrêté de 1869 accorde à tout arrivant, les malheureux, s'obstinant toujours à ne pas comprendre que nulle part on ne fait fortune en si peu de temps, accusent de leur triste sort les conseillers qui les ont poussés à quitter leur pays, lorsqu'ils ne devaient s'en prendre qu'à leur

paresse ou à leur manque de courage. On les voit alors abandonner la bêche et la pioche et aller s'établir sur une grève, où ces hommes, qu'on entend toujours se plaindre d'être exploités, exploitent eux-mêmes les besoins et les sueurs du Canaque. Pour quelques sous de tabac, ils lui font fabriquer de l'huile de coco, dont ils trafiquent avec les caboteurs, qui leur donnent en paiement, d'abord la provision de tabac et de pipes dont ils auront besoin jusqu'au prochain passage pour continuer leur misérable commerce, et, pour le surplus, quelques paniers de gin et de whisky. Après chaque marché, l'ivresse, pendant quelques jours, règne à la case, tout travail y cesse jusqu'au moment où, la dernière bouteille vidée, le *frère la côte*, — c'est le nom dont l'opinion publique a stigmatisé la plupart de ces marchands d'huile, — retourne à sa case, gémissant, maugréant, comprenant dans ses malédictions le ciel, la terre, le gouvernement, la société, tout le monde enfin, sauf lui-même, qui est pourtant le premier coupable.

J'ai vu plusieurs exemples de ces tristes misères et de ces déplorables vices. Aussi ne puis-je qu'approuver ici le sage parti pris par

le gouvernement de la colonie de n'accorder généralement, sur les fonds de la caisse locale, le passage à bord des navires de l'Etat qu'aux ouvriers de certaines professions et aux vrais cultivateurs, possédant au moins un capital de 8 à 1,500 francs. On comprend que, dans ces conditions, ils peuvent attendre, les uns le travail qui ne peut pas leur manquer longtemps, les autres la récolte, qui, en Calédonie, est l'affaire de quelques mois.

Ici se termine la tâche que je m'étais donnée. Jen'ai pas voulu l'agrandir davantage, n'ayant aucune des ambitions qu'il est trop commun de prêter à ceux qui se font imprimer tout vifs. L'unique but que je m'étais proposé en commençant ce petit ouvrage sera suffisamment atteint, si j'ai su attirer un moment l'intérêt du public sur un pays lointain et encore peu connu, en donnant une idée vraie des mœurs et des usages de ses premiers habitants, de leurs rapports actuels avec les colons que la France y a déjà envoyés; si j'ai pu fournir, à ceux qui seraient tentés d'aller s'y établir encore, d'utiles indications sur les ressources réelles que leur offre cette terre, abstraction faite de ses nuggets et de ses



pépites ; et, par dessus tout, si j'ai fait naître l'espérance, non chimérique, d'une fortune rapide pour ceux qui, avec un capital, si modique qu'il soit, y apporteraient l'amour du travail, l'esprit d'ordre, et ce qui a le plus manqué jusqu'à présent au caractère français, le don de persévérance.

FIN

## TABLE DES MATIERES.

	Pages.
PRÉFACE. . . . .	III
CHAPITRE PREMIER. — Géographie générale. — La Grande Terre. — L'île des Pins. — Cook en Calédonie. — Cannibalisme. — Désastre de l' <i>Alcmène</i> . — Prise de possession. . . . .	9
CHAPITRE II. — Le premier gouvernement. — Nouméa. — Un phalanstère. — Le bagne en Nouvelle-Calédonie. — Exposition de Sidney. — Gondou. — Les tirailleurs indigènes. — Révolte de Pouébo. — Encore Gondou. — Colonisation. — La biche de mer. . . . .	34
CHAPITRE III. — Anthropologie. — Taille et couleurs. — Costumes. — Edilité. — Cases et villages. . . . .	67
CHAPITRE IV. — Les fiançailles. — Le mariage et ses préliminaires; coutume bizarre. — Entrée de la femme dans la case commune. — Un souvenir aux veuves du Malabar. — Le sorcier. — Enfantement. — Elève des petits. . . . .	83
CHAPITRE V. — Alimentation. — Culture des ignames et des taros. — Cocotiers et cannes à sucre. — Les Tabous. . . . .	96
CHAPITRE VI. — Les animaux. — La roussette et le cagou. — Le pigeon notou. — Les tortues. — Pêche au filet. — Navigation. — Les pirogues. . . . .	107
CHAPITRE VII. — Institutions. — Les chefs et leurs insignes. — Hiérarchie — La justice et le bourreau. — Tyrannie. . . . .	128

CHAPITRE VIII. — Armes et guerre. — Casse-tête et sagaie. Hache et fronde. — Les déclarations de guerre. Les oracles. — Barbarie.....	140
CHAPITRE IX. — Mort. -- Funérailles. — Fête mortuaire de Houagape. — Prise des tabous. — Pilou-Pilou. — Chute des Tabous. — Fête des Ounouas.....	166
CHAPITRE X. — Religion. — Les prêtres et les génies. — Superstitions. — Le spiritisme. — Médecine et chirurgie.....	187
CHAPITRE XI. — Musique. — Les instruments. — Cris populaires. — Langue. — Poésie et poètes. — Légendes.....	204
CHAPITRE XII. — Industrie et commerce. — Monnaie. -- Perles ; Poil de roussette ; Bracelets et haches ; Nattes et tillits.....	217
CHAPITRE XIII. — Climat. — Cultures. — Le caféier et le cotonnier. — Les huiles. — Les bois et les résines. — Elève du bétail.	235
CHAPITRE XIV. — Constitution géologique. — Chaux maigre et grasse. — Pierres à bâtir. — Argiles et kaolin. — Les ardoises. — Houilles et tourbes. — Fer et autres métaux. — Législation coloniale. — Article 2 du titre V. — Or. — Pépites, Nuggets, Filons. — La carte de 1863. — Le Diahot et le poste de Bondé. — Les prospecteurs. — La ville de Gomen et l'émigration.....	250

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 31.



PANORAMA DE NOUMÉA.



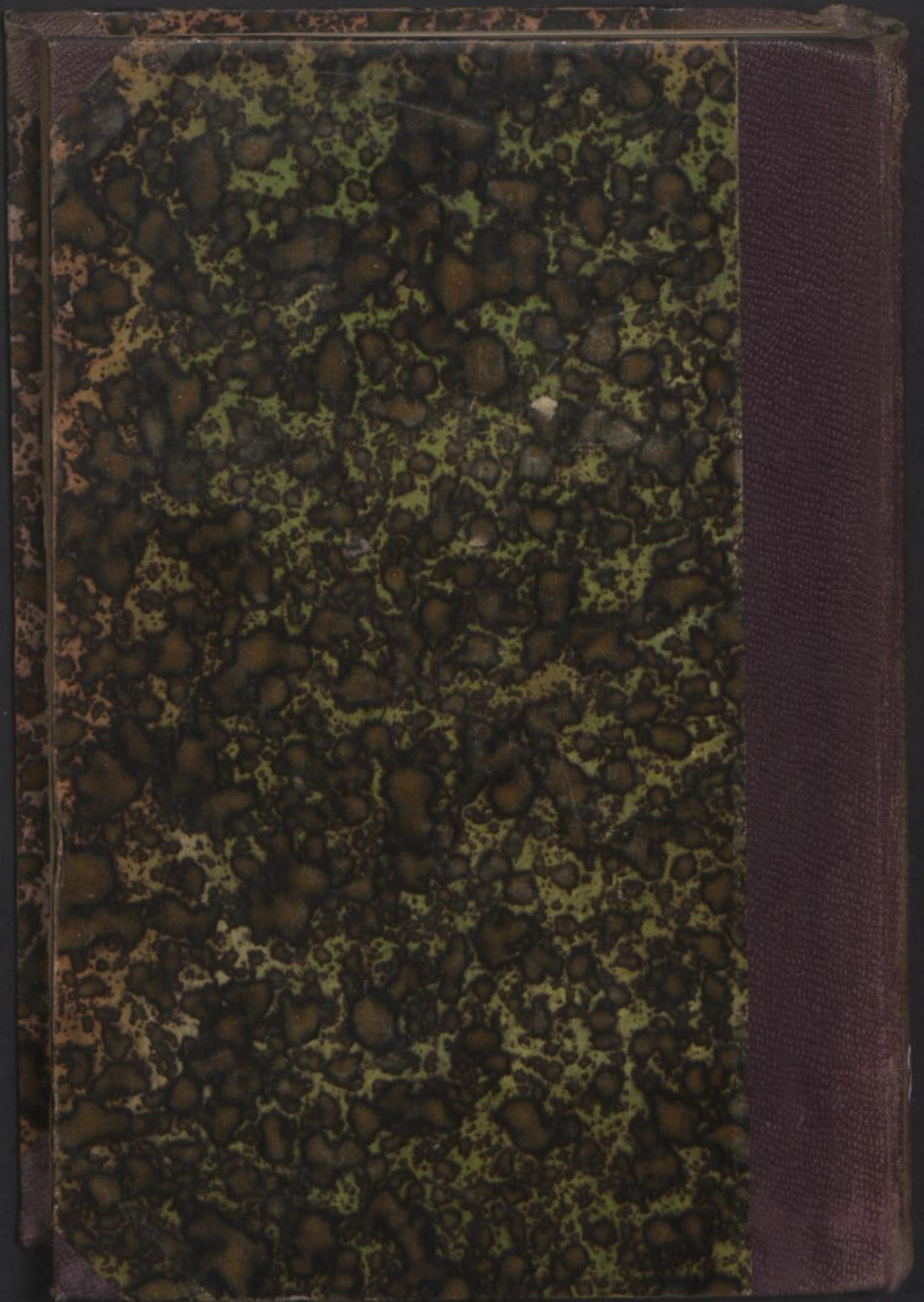
**SLUB**

Wir führen Wissen.

STAATLICHE  
KUNSTSAMMLUNGEN  
DRESDEN







**SLUB**

Wir führen Wissen.

STAATLICHE  
KUNSTSAMMLUNGEN  
DRESDEN